DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

ET SON SUPPLÉMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE — Nº 11821 — 4,60 F — DIMANCHE 30-LUNDI 31 JANVIER 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 — Tél. : 246-72-23

Les expulsions massives du Nigéria

L'expulsion d'un million de travailleurs étrangers du Nigéria suscite, ce samedi, la « profonde inquiétude » du secrétaire général de l'ONU, qui appelle à « soulager le lourd fardeau du Bénin ». Le Ghana, pour accueillir ses citoyens, « rouvre temporairement » sa frontière avec le Togo. Les proportions prises par l'affaire menacent la stabilité de la région.

Un déferlement pitoyable

De notre envoyé spécial

Igolo (frontière entre le Nigéria et le Bénin). — *Par dizaines*, pare-choc contre pare-choc, les voitures avancent péniblement dans la brousse afin de contourner les barrages de police. Dans la nuit le serpent lumineux glisse lentement des deux côtés de la route bitumée. Rien ne peut arrêter sa progression. Tout aussi inexorable, la foule des piétons, après avoir cheminé quelques kilomètes pour franchir la frontière, prend d'assaut des minibus et des taxis-brousse qui font la navette à travers le Bénin. De l'autre côté du pays, à la frontière togolaise, tous seront à nouveau bloqués par les douaniers et les militaires.

A Igolo, une file d'énormes camions secoue son chargement titubant. Serrés les uns contre les autres, les « voyageurs » n'ont plus rien à manger depuis deux ou trois jours. Ce déferlement pitoyable effraie le petit Bénin. Des camions ont forcé la douane de fortune installée sur ce poste frontière secondaire réservé habituellement aux véhicules légers. Les militaires, pour endiguer ce flot, ont placé des troncs d'arbres en travers de la route, quelques centaines de mètres plus loin. « *Nous avons dû braquer nos fusils sur eux pour les arrêter* », dit un sergent-chef épuisé et à bout de nerfs.

Les Ghanéens expulsés du Nigéria tentent toujours, en nombre de plus en plus grand, de traverser le Bénin, puis le Togo, pour regagner leur pays en longeant la côte. Mais tant que le Ghana n'ouvre pas sa frontière terrestre fermée en septembre dernier, les Togolais ne veulent pas admettre ces arrivants sans porte de sortie. Depuis plusieurs jours, le seul Bénin, sous cette pression énorme, fait son possible pour tenter de canaliser le flot de dizaines de milliers d'affamés qui charrient, avec leur détresse, l'insécurité et les épidémies. Ce petit pays ne pourra pas longtemps faire face à la situation.



(Dessin de PLANTU.)

A Illa-Koudji, sur la frontière togolaise, on retrouve les bannis allongés sous d'énormes camions, entassés dans des minibus aux plaques vertes du Nigéria, accroupis, serrés autour d'une lampe à pétrole. Des femmes, sommiers en équilibre sur la tête, tentent encore de se frayer un chemin. Allongés en rangs serrés sur des nattes, sur le bord de la route comme sur la plage, des milliers de voyageurs dorment. Même si la nasse s'entrouvrait, ils ne seraient pas au bout de leur peine.

Sur le coup de minuit, le spectacle devient hallucinant, dans ce que les gens d'ici appellent la « république neutre », une bande de 200 mètres qui, sur la côte, sépare les postes de douane béninois et togolais. Pour y parvenir, il a déjà fallu, du côté béninois, traverser sur 2 à 3 kilomètres une marée humaine. Plus loin, c'est un entassement où il faut progresser en essayant d'éviter d'écraser un pied ou une main. Dans la puanteur des excréments, entre balluchons, bidons, machines à coudre — les quelques biens sauvés — s'entasse une humanité à la fois exaspérée et soumise.

Des deux côtés, les militaires sont venus prêter main forte à la police des douanes. Les Béninois ont une prédilection pour la cravache, les Togolais pour la baguette. A certains moments, c'est le seul moyen de dégager une voiture ou même, à pied, de se frayer un chemin. Les Ghanéens bloqués à Illa-Koudji sont en majorité des jeunes ouvriers, sans qualification particulière, partis travailler au Nigéria.

« *Attention à vos poches, c'est plein de voleurs* », disent les soldats épuisés. Ils tentent de dégager un bout de chaussée pour les transporteurs, nigérians comme béninois, qui, trois ou quatre fois par jour, parcourent ce tronçon de la route « inter Etats » reliant Lagos à Abidjan. Depuis mercredi soir, les croix-rouges nationales ont installé ici leurs antennes, faisant face aux accouchements, syncopes et blessures. Du côté togolais, trois Ghanéens ivres de chanvre ont dû être ligotés par les infirmiers.

« *Des voyous, quand on les engueule, ils sortent leurs couteaux* », clame un policier béninois. « *D'ailleurs ils se volent entre eux ; on voit qu'ils ont séjourné dans un pays de mafia.* » Les expulsés ne s'éloignent pas de leurs maigres biens. Pour se nourrir, ils bradent leurs « *neiras* », la *monnaie nigériane*, tombée en quelques jours de 315 à 126 C.F.A. Les spéculateurs, qui amassent cette monnaie dépréciée pour la remettre en circulation après la tempête, se frottent les mains. En Afrique, les réfugiés sont leur proie et enrichissent aussi les « taxis-brousse », qui roulent nuit et jour.

Les incidents, du moins à ce jour, se limitent à quelques rixes entre Ghanéens, que le lieutenant béninois de la police des douanes parvient à arbitrer.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 3.)

Les élections aux chambres d'agriculture

La F.N.S.E.A. restera le principal interlocuteur du gouvernement

Tous contents ! Les élections aux chambres d'agriculture du 28 janvier vont faire date dans l'histoire de la paysannerie française. Pour la première fois, les forces syndicales qui traversent l'agriculture ont pu se compter. Difficilement, certes, mais, pour l'occasion, la nuit du 28 janvier a pris des allures de nuit électorale fiévreuse, avec son cortège de déclarations, de bulletins de victoire. Personne n'a perdu...

La F.N.S.E.A., avec un président radieux, prenait position très tôt dans le concert des *satisfecit*, en annonçant un résultat pour la centrale qui frisait les 70 %. Le Modef, Mouvement de défense des exploitations familiales (dont certains dirigeants sont proches du parti communiste), qui fait pourtant figure de relatif parent pauvre dans ce scrutin, se félicitait de demeurer le second syndicat agricole et d'augmenter son nombre de sièges. On devait avoir les résultats rapidement. Ce n'est en fait que vers 6 heures du matin que le ministère a procédé à son dernier calcul pour les quatre-vingt-dix départements métropolitains. Par le passé, il fallait compter une semaine. Force est de constater qu'en additionnant les résultats des listes Unité et Force paysannes, sigle lancé par la F.N.S.E.A. et les organisations traditionnelles de l'agriculture, avec ceux des listes qui se présentaient sous une étiquette officielle F.N.S.E.A. et ou C.N.J.A., on n'obtient qu'environ 60 %.

C'est peu, et cela ne correspond sans doute pas à l'influence réelle du syndicalisme traditionnel ni au *score annoncé* par la F.N.S.E.A. Le monde paysan est ainsi fait que le particularisme départemental y est très fort et que les *alliances locales* entre forces difficilement classables sur l'échiquier politico-syndical rendent tout calcul aléatoire. D'où l'embarras manifesté par le ministère, placé devant une situation politique délicate : ou bien la F.N.S.E.A. joue de la grosse caisse en s'attribuant des listes qui ne lui reviennent pas et revendique alors une représentativité usurpée, autour de 70 %, avec les conséquences politiques que l'on peut imaginer, jusques et y compris pour les élections municipales, ou bien le ministère prend sur lui de dire qui, dans les inclassables, devra être classé comme plutôt proche de la F.N.S.E.A. Exercice difficile qui revient à savoir à qui attribuer les voix obtenues par des listes d'union entre le syndicalisme et le mouvement coopératif et mutualiste, lesquelles, dans certains départements, ont refusé le label U.F.P. ou s'y sont même opposées.

Selon un pointage, il apparaît qu'une petite moitié de ces listes d'*union* est à mettre au crédit de la mouvance F.N.S.E.A., qui atteindrait dès lors 63,9 % des 1 133 553 votes exprimés dans le collège des exploitants, où l'on comptait 1 667 737 inscrits, ce qui correspondrait à un statu quo.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 18.)

Klaus Barbie se défend

« J'ai remis Jean Moulin vivant aux autorités françaises. »

Klaus Barbie, impliqué dans l'assassinat de Jean Moulin à Lyon durant la guerre, fait l'objet de deux demandes d'extradition de la part de la France et de l'Allemagne fédérale. Il vient, de sa prison bolivienne, de parler dans une émission télévisée : « J'ai remis aux autorités françaises d'alors Jean Moulin vivant. »

de notre envoyé spécial

La Paz. — Quatre jours après son arrestation à La Paz pour escroquerie, l'étau se resserre autour du criminel de guerre Klaus Barbie. Malgré la crise politique qui a fait éclater la coalition de centre-gauche, la plupart des hommes politiques, oubliant leurs divergences, se montrent favorables à l'extradition de l'ancien chef de la Gestapo de Lyon.

« *Sans préjuger la décision de la justice, je crois que, cette fois, Barbie-Altmann ne réussira pas à s'en tirer* », nous a déclaré le vice-président de la République, M. Jaime Paz Zamora. De son côté, le nouveau ministre de l'information, M. Mario Rueda Pena, nous a rappelé que le procureur de la République avait émis un préavis favorable à la demande d'extradition présentée par l'Allemagne fédérale. « *Il y a la jurisprudence du tribunal de Nuremberg*, a-t-il indiqué, *selon laquelle les crimes de guerre son imprescriptibles. Il est également question d'ouvrir deux enquêtes supplémentaires contre Barbie, l'une sur les moyens frauduleux qu'il a employés pour obtenir la nationalité bolivienne en présentant de faux papiers, l'autre sur son rôle dans l'organisation des groupes paramilitaires durant les dictatures des généraux Banzer et Garcia Meza. Si on ne le faisait pas, il pourrait être libéré après avoir acquitté sa dette, et ce serait un scandale.* »

Au Congrès, des parlementaires de divers partis de droite et de gauche ont fait valoir que le criminel nazi devrait être remis à la justice internationale, dès qu'il aura répondu, devant les tribunaux locaux, des délits commis en Bolivie. En déplacement à Santa-Cruz où il accompagne le président Siles Zuavo, le ministre de l'intérieur, M. Mario Roncal, a déclaré, vendredi 28 janvier, que « *l'affaire Barbie pourrait être réglée très prochainement par la Cour suprême* ». Il a ajouté que « *les paramilitaires seront traités comme des délinquants et non comme des politiques* ».

J.-C. B.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Préfets

Les préfets de police poussent comme champignons dans les bois. Il y a trois semaines, on en offrait un à la Corse. Et voici que M. Defferre annonce la création de plusieurs autres postes de « commissaires de la République délégués à la police », comme on dit désormais.

Le ministre explique que ces décisions ont été prises après des démarches, notamment par télégramme, d'élus (socialistes) des départements en question. Une procédure simple, démocratique et rapide. Si votre ville est peu sûre, parlez-en à votre député, qui transmettra. Vous aurez, dans les huit jours, un préfet de police tout près de chez vous.

BRUNO FRAPPAT.



RENDEZ-VOUS

30 janvier Départ de Washington du vice-président George Bush pour un voyage en Europe (jusqu'au 10 février). Etapes : Bonn, Berlin, La Haye, Bruxelles, Genève, Rome, Paris, Londres.

● Visite à Tokyo de M. G. Shultz, secrétaire d'Etat. Il se rendra ensuite en Chine et en Corée du Sud.

● Départ du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, pour un voyage en Afrique australe (Angola, Zambie, Zimbabwe, Mozambique, Tanzanie et Ouganda). Le problème de la Namibie sera au centre de ses entretiens.

31 Le président Reagan présente son projet de budget au Congrès. Visite du président égyptien, M. Hosni Moubarak, au Canada.

● Visite en France du ministre finlandais des affaires étrangères, M. Par Stenback.

● M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., est reçu à l'Élysée.

● Conseil des ministres du budget des Dix à Bruxelles (et 1er février).

1er février Belgrade : instauration de cartes de rationnement en Yougoslavie.

● Premier conseil des ministres du budget à Bruxelles (entraves au Marché commun).

● Ouverture du second marché à la Bourse de Paris.

2 Reprise des négociations START entre les États-Unis et l'U.R.S.S.

● Assemblées générales de l'UNCAA (Union nationale des coopératives agricoles d'approvisionnement) et de l'UNCAC (Union nationale des coopératives agricoles de céréales) jusqu'au 4.

● Début du voyage de M. Mauroy aux Antilles et en Guyane (jusqu'au 7).

3 Visite du chancelier d'Autriche, M. Bruno Kreisky, aux États-Unis.

● Arrivée du secrétaire d'État américain, M. George Shultz, à Pékin.

● Visite de M. Gaston Defferre en Israël (anniversaire du jumelage Marseille-Haïfa).

4 M. François Mitterrand reçoit à l'Élysée le président égyptien, M. Hosni Moubarak.

● Arrivée du vice-président américain, M. George Bush, à Genève.

● Date limite pour l'ouverture des négociations dans les entreprises d'au moins deux cents salariés pour la mise en œuvre des *droits d'expression des salariés.*

● Vingt-troisième Festival international de télévision à Monte-Carlo.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

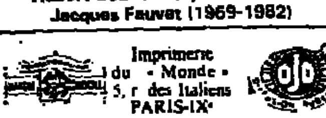
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire : n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

L'Arménie du paradis au génocide

Le samedi 22 janvier, un homme jetait deux grenades dans le hall de la compagnie Turkish Airlines à Paris. C'était un militant de l'Armée secrète de libération de l'Arménie (ASALA). Cet attentat est le dernier d'une longue série de sanglantes actions. Comme les Palestiniens aujourd'hui et les juifs il y a trente-cinq ans, des Arméniens usent du terrorisme pour un État qui n'a pas existé ou a disparu il y a très longtemps.

Tout commence avec le début du monde pour ce peuple dont la mémoire de sa propre histoire fonde l'identité. C'est sur le mont Ararat, lieu symbolique de l'Arménie, que s'échoua l'arche où Noé avait enfourné des couples de toutes les espèces, avec sa descendance qui reconstituerait la lignée des hommes. Japhet, son fils, eut un descendant nommé Haïk, qui fut le père des Arméniens. A moins que ce ne fût Armenos, compagnon de Jason à la recherche de la Toison d'or.

Mythologie juive ou grecque, cette origine restait suffisamment alléguée pour qu'au tout début du dix-huitième siècle le botaniste Tournefort, en expédition jusqu'à Tiflis pour le compte de Louis XIV, retrouvât, sans l'invoquer, le décor du premier jour :

« S'il est possible de marquer aujourd'hui l'endroit où Adam et Eve ont pris naissance, c'est certainement le pays où nous sommes. Moïse assure que de ce lieu de délices sortait un fleuve qui se partageait en quatre canaux, l'Euphrate, le Tigre, le Phison et le Géhon... S'il est permis de regarder le paradis terrestre (...) je ne vois pas de plus bel endroit que la campagne des Trois Églises (...) pour moi qui n'ai pas vu de plus beau pays (...) je me sens fort disposé à croire qu'Adam et Eve y ont été créés... On n'y voit que ruisseaux qui la rendent extrêmement fertile et je doute qu'il y ait un pays sur la terre où l'on récolte autant de denrées tout à la fois... »

Dans ce climat de bergerie, aux couleurs d'un Orient aussi suave que celui de Mozart, Tournefort rencontra un peuple de cultivateurs, d'artisans et de commerçants fort amènes, aux églises débordantes de richesses données par les marchands revenus d'Europe. Le clergé s'entendait à duper les missionnaires envoyés par Rome pour ramener l'Église chrétienne à la vraie foi, c'est-à-dire à la latinité. Jésus-Christ lui-même avait, à leur dire, tracé le plan de l'église patriarcale où résidait leur pape.

Les Arméniens, *« honnêtes, polis, pleins de probité et de bon sens »*, ne savaient pas *« manier les armes »* et ne se *« mêlaient que de leur commerce... On les voit venir du fond de la Perse jusqu'à Livourne... Ils passent chez le Mogol, à Siam, à Java, aux Philippines et dans tout l'Orient, excepté à la Chine »*.

A peu de choses près, on eût sans doute, un siècle plus tard, tracé des tableaux analogues de la vie en Arménie russe. Vie d'un peuple suffisamment étrange par son alphabet et sa langue pour que les différences se marquent avec les peuples d'Europe, mais suffisamment proche par sa croyance et les relations commerciales séculaires pour ne pas être marqué de l'étrangeté du bon sauvage.

La géographie a-t-elle prédisposé ceux qu'on nomme « les Arméniens » à constituer une entité *ethnique et linguistique sans* Etat ? Ou bien faut-il dire : une nation sans Etat ?

Car le lieu dénommé Arménie désigne un carrefour-clé entre l'Orient et l'Occident culturels, entre l'Est et l'Ouest stratégiques, le Nord et le Sud de l'expansion vers les mers ouvertes. Les Grecs et les Asiates. Un haut plateau d'où descendent sept fleuves, entre l'Anatolie et l'Iran, d'accès plus doux à l'ouest et au sud qu'au nord. Non pas une citadelle close dans des frontières tracées par la nature, mais une base de départ pour tous les conquérants, une de ces provinces que les Etats forts tiennent à garder pour leurs futures équipées chez le voisin. Les vallées qui le coupent facilitent le passage entre les chaînes de montagnes parallèles qui courent de la Caspienne à la Cilicie.

L'histoire des habitants de cette région volcanique, aux plaines bien irriguées et très fertiles, au sol riche de minerais, était donc déterminée à se dessiner comme un constant balancement entre l'occupation par les puissances voulant s'assurer des débouchés ou en priver leurs adversaires et la conquête des abords. L'Arménie était au neuvième siècle avant J.-C. un Etat fort et centralisé, mais, au sixième, les Mèdes la submergeaient, et Darius le Grand les incorporait à la Perse. Au premier siècle avant J.-C., son souverain le plus illustre, Tigrane le Grand, régnait de la Caspienne à la Cilicie, jusqu'à Tyr et Sidon, fondait des villes de plusieurs centaines de milliers d'habitants. Un siècle plus tard, Rome imposait son alliance.

Les apports extérieurs, l'iranisme mazdéen, l'hellénisme, la romanité, avaient assuré la cohésion d'une population qu'on suppose avoir résulté d'un amalgame. C'est le christianisme qui fonda l'Arménie historique et lui donna un sens, au-delà des nécessités politiques, lui permit d'exister indépendamment du jeu de bascule des alliances et des adversaires.

Il y fut sans doute introduit par Thadée et Barthélemy entre 35 et 60 après J.-C., puis s'implanta au IIIe siècle avec Grégoire l'Illuminateur, premier des Catholicos. Abattant tous les panthéons locaux, mêlés de cultes grecs et romains, il établit son siège à Etchmiadzin, où il se trouve encore, après une longue interruption de 506 à 1441. Le christianisme devint religion officielle, un siècle avant de l'être dans l'Empire romain, et l'Eglise structura immédiatement la vie sociale.

Le premier massacre

L'histoire n'en prit pas pour autant une autre direction. Abandonnée par les Romains, l'Arménie vit alterner les Perses et les Byzantins, lesquels procédèrent au sixième siècle aux premiers transferts massifs de population vers la Thrace et la Sicile. Elle n'y disparut pas et se donna pourtant, pour pallier l'oppression extérieure et les effets diviseurs d'une féodalité clientélaire, l'instrument de la civilisation écrite qui lui transmit sa raison même d'exister. L'invention rationnelle, délibérée, partant de comparaisons avec les écritures existantes, d'un alphabet propre, bien adapté au langage, intervint au cinquième siècle, depuis lequel il s'est conservé au prix de minimes adjonctions. Il permit la composition de textes porteurs de la mémoire collective et un essor culturel inégalé dans l'ère chrétienne de l'époque. Une civilisation proprement arménienne fondée sur la conscience de sa singularité : en matière d'expression et en matière de foi par la rupture avec l'Eglise grecque sur les thèses théologiques.

Les premiers Turcs (Seldjoucides) apparaissent en 1045, et, dix ans plus tard, l'histoire relève le premier massacre. Fuyant les vagues de l'invasion, les Arméniens vont créer en Cilicie un royaume hors de leur terre originaire. Il succombera à la fin du treizième siècle sous les coups des Mamelouks d'Egypte, et le dernier roi, Léon VI, un Lusignan, Arménien par sa grand-mère, s'en ira mourir en France, où il repose à Saint-Denis.

La langue, l'écriture et la foi préservent au cours des siècles suivants la réalité d'une conscience arménienne, alors que s'approfondissent les divisions sociologiques de ceux qui s'en réclament le plus instinctivement. Les paysans demeurés sur les terres d'origine, les masses déportées en Perse ou dispersées sur le territoire de l'Empire ottoman, sont coupés du reste du monde. Mais l'unique hiérarchie sociale qui structure une organisation arménienne, celle des prêtres avec le Catholicos à leur tête, incarne la permanence et le souvenir. Les mouvements du commerce apportent l'information.

Ainsi, tandis que les groupes de la diaspora rassemblent et préservent les documents de l'histoire et de la culture, notamment à partir de Venise, les premières expressions d'une reconquête de l'indépendance apparaissent à la fin du dix-septième siècle. Elles tablent sur une nouvelle croisade de l'Occident chrétien, au temps où le Turc est abattu à Lépante et arrêté devant Vienne.

Le secours, qui ne viendra pas de l'ouest, dont l'Empire ottoman, *même affaibli*, tient une partie des terres, arrivera-t-il du nord ? C'est, au début du dix-huitième siècle, la question qui transforme le destin arménien. En corrélation avec l'offensive du tsar Pierre le Grand vers Bakou, les chefs arméniens déclenchent une insurrection que le tsar abandonnera à son sort et à la répression ottomane et perse, début d'un processus dont les événements contemporains sont en somme la répétition.

La constitution d'une Arménie russe comme protectorat colonial aux confins méridionaux de l'Empire joue un rôle d'attraction au début du dix-neuvième siècle. Contre les Perses et les Ottomans, les soldats du tsar sont les libérateurs. Des masses de paysans reviennent sur les terres ancestrales, laissant l'Anatolie ou l'Azerbaïdjan. Les notables entrent au service du tsar. Le nom et l'idée d'une renaissance de la nation arménienne surgissent.

La conscience nationale

Si l'Arménie russe s'organise solidement autour d'un Catholicos qui devient le plus ferme *soutien du tsar, les Arméniens* de Turquie, principalement concentrés à Istamboul, sont divisés en groupes sociaux sans autre lien que l'origine commune. Un nombreux prolétariat, fait de ruraux transplantés, devenus au mieux artisans, au pis plèbe sans débouchés ; en face, une classe réduite de notables, de négociants, d'intellectuels, bons serviteurs du sultan.

Dans le jeu des puissances – l'Angleterre, la France, la Prusse, – vis-à-vis de la Turquie et de la Russie, au dix-neuvième siècle, le sort des Arméniens, comme de toutes les minorités religieuses au sein de l'Empire ottoman, n'est qu'un élément. Si les traités de San-Stefano ou de Berlin, sanctionnant le repli turc sur ses bases d'Asie mineure, obligent le sultan à accorder des réformes dans les provinces habitées par les Arméniens, l'invocation de *« mesures d'humanité »* se révèle en fait la première étape d'une internationalisation de la question arménienne. La minorité religieuse, *jusqu'alors tolérée* par l'Empire, et acceptée comme instrument d'adaptation au monde moderne, devient clairement un *ennemi* intérieur.

Au cours des décennies, l'intelligentsia arménienne s'est, pour sa part, ouverte en Europe et en Russie aux idéologies de la libération des nationalités, au socialisme et à la laïcité. La conscience d'un nationalisme arménien se substitue aux liens d'une confession religieuse et aux prétentions hégémoniques du clergé. Les premières formations politiques se créent en Russie ; elles préconisent l'*« action révolutionnaire insurrectionnelle »* pour marcher vers l'indépendance de l'Arménie turque.

Le dessein d'une élimination du corps étranger arménien trouve sa première expression massive en 1894-1896 dans les massacres qu'Abdul Hamid déclenche en réponse aux manifestations qui témoignent de l'influence progressive en Turquie même du parti Hentchak. Fondé en Russie, celui-ci vise à réaliser le socialisme pour *« le peuple arménien et sa patrie »*. Son rival, le parti Kachnak, prône une révolution démocratique et libérale, qui n'exclut pas la violence. L'un et l'autre attendent des puissances européennes l'intervention libératrice.

Petit journal, *mai 1909 (couverture de* les Arméniens, histoire d'un génocide, *par Yves Ternon, éd. du Seuil).*

A cette montée de l'idéologie politique chez les Arméniens correspond *en Turquie* le *développement* de l'idéologie Jeune Turc, visant, elle aussi, à privilégier l'al*liage du nationalisme* et de la laïcité, pour faire renaître des débris de l'Empire ottoman une nation turque. La condition en est l'élimination des *« minorités inassimilables »*, d'autant plus intolérables que le déclenchement de la guerre de 1914 les fait apparaître comme ferments de troubles sur l'arrière des fronts de guerre.

1 400 000 victimes

Ainsi peut s'expliquer l'opération du 24 avril 1915, qui fut qualifiée de génocide après 1945, lorsque le terme fut appliqué à la politique de l'Allemagne hitlérienne contre les juifs. Le document prescrivant la déportation et l'exécution des communautés arméniennes des provinces orientales n'a jamais été retrouvé, mais *tous les récits des survivants et les* rapports des diplomates ne laissent aucun doute sur la réalité d'une *opération concertée*. La simultanéité dans l'exécution s'accompagnait de la liberté laissée aux agents, *gendarmes turcs et* criminels de droit commun regroupés dans une *« organisation spéciale »*, unités kurdes dont la haine ethnique et la rivalité religieuse ancienne n'avaient pas à être beaucoup excitées.

En principe, il s'agissait de transferts de population vers Alep. En fait, les massacres accomplis dès l'aube s'accompagnèrent de convocations pour des départs sans bagages vers des destinations imprécises. En quelques heures, les colonnes de femmes, d'enfants, de vieillards, parties à pied, se retrouvaient dans des solitudes de rochers assaillies par des bandes que les gendarmes laissaient faire.

Les survivants parvenus en Syrie se retrouvèrent à cinquante mille à Alep. La déportation fit environ un million de victimes sur un million deux cent mille Arméniens des provinces orientales. Les autres parvinrent à gagner le Caucase. Près de deux cent mille femmes et enfants furent enlevés et islamisés de force. Mais l'extermination, légalisée par l'accusation de collaboration avec les Russes et de sabotage, se perpétra plus d'un an par la déportation des populations arméniennes d'Anatolie et de Cilicie dans des camps d'internement en Syrie, où les survivants furent « liquidés » à l'été 1916.

Sans issue politique

Au total, à la fin du conflit, six cent mille Arméniens avaient été sauvés sur une population de plus de deux millions. Sacrifiés par l'avènement de la nation turque, les survivants et les habitants de l'Arménie turque le furent aussi par les calculs stratégiques des puissances victorieuses. L'éphémère Etat indépendant d'Arménie de 1919-1921 succomba à une offensive de Mustapha Kemal, contre laquelle les alliés ne fournirent pas d'autre aide que matérielle, mais aussi à ses divisions internes. Et c'est à ses dépens que l'Union soviétique et la Turquie firent leur paix, fondée sur le partage de l'Arménie.

Les alliés français et anglais *étaient trop loin, ils redoutaient* trop les visées russes aujourd'hui comme hier et misaient sur le bastion turc, dont l'Arménie occidentale formait la zone frontière. Quant à l'Arménie orientale, elle devenait l'une des Républiques soviétiques les plus homogènes.

Selon le recensement de 1979, 2 726 000 habitants vivent en Arménie soviétique, et près de 1 500 000 dans la diaspora arménienne en U.R.S.S. même. Les autres Arméniens sont dispersés surtout entre les Etats-Unis (500 000 à 600 000), la France (350 000), le Liban (200 000), l'Iran (100 000 à 140 000). Ceux qui sont demeurés en Turquie, surtout à Istanbul, sont estimés à une centaine de mille.

Evoqué au fil des années, sans éveiller de répercussions autres qu'académiques, le souvenir du génocide de 1915 s'est réveillé spontanément le 24 avril 1965, lors de la célébration du cinquantenaire.

Animé par les jeunes générations, celles qui ne connaissaient du génocide que des récits de survivants, le mouvement déboucha sur une réflexion d'intellectuels, puis, en 1973, sur la recherche d'une assise populaire. Le premier attentat contre un diplomate turc aux Etats-Unis fut commis en janvier 1973 par un survivant.

Greffé sur les anciens partis, stimulé par le climat de guerre au Liban, l'impératif de la protestation prit deux orientations : pour l'ASALA, il s'agissait d'aboutir à une « libération » des territoires arméniens en Turquie ; pour les *« justiciers du génocide arménien »*, de venger un forfait.

La lutte semble sans issue politique envisageable. L'aveu que les plus modérés attendent d'un gouvernement turc, celui qu'il y a bien eu génocide, ne sera pas prononcé, dans les circonstances actuelles du moins. Il y va, en effet, d'une justification fondamentale : celle de la légitimité d'une Turquie laïque et strictement homogène, voulue par les Jeunes Turcs, développée par Mustapha Kemal, et dont les pouvoirs successifs se sont proclamés les héritiers.

Dans la défense de leur cause, les Arméniens d'aujourd'hui rencontrent la même incertitude de l'Occident que leurs ancêtres. La valeur de la Turquie dans l'alliance atlantique est trop élevée pour que s'exercent des pressions en faveur d'une cause « passée ». Inversement, comme en 1922 et dans le second après-guerre, si Ankara est tenté par un rapprochement avec Moscou, ce ne sera pas au bénéfice des Arméniens, dont la terre déchirée n'est que le bastion d'une nation contre l'autre.

JACQUES NOBECOURT.

Dans l'abondante bibliographie consacrée au problème arménien, recommandons particulièrement :

– *Histoire des Arméniens*, éditions Privat, 700 p. Une minutieuse mise au point, sous la direction de Gérard Dedeyan, très éclairante sur la continuité de cette histoire ;

– *Critique socialiste*, revue du P.S.U. Numéro spécial sur « Arménie, du génocide à l'explosion », 4e trimestre 1982. Une masse d'informations sur les mouvements politiques arméniens et le problème.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un budget américain sans concession

M. Reagan persiste et signe. Le budget que le président américain doit présenter officiellement lundi 31 janvier constitue un monument du « reaganisme » le plus échevelé en matière économique. Malgré une récession dont l'ampleur aurait dû amener les experts de la Maison Blanche à réviser *tous leurs calculs*, M. Reagan n'a voulu renoncer à aucun de ses dogmes. Comme il n'était question ni *d'augmenter* substantiellement les impôts ni de ralentir réellement la hausse massive des dépenses militaires, *il était inévitable* que le déficit pour la prochaine année fiscale, qui commence le 1er octobre 1983, atteigne des sommets vertigineux.

Le chiffre de 189 milliards de dollars avancé par la Maison Blanche a de quoi frapper l'imagination. Le produit national brut de bien des nations développées d'importance moyenne tiendrait à l'aise dans ce « trou ». Le candidat Reagan *avait* pourtant promis au cours de sa campagne d'atteindre à la fin de son mandat, en 1984, l'équilibre budgétaire.

***Les économistes* de la Maison Blanche misent sur une croissance modérée, de l'ordre de 1,4 %. Mais ils ont dû aussi tenir compte de *deux butoirs imposés par* M. Reagan : les dépenses militaires, fixées à 238,6 milliards de dollars (contre 208,9 pour l'exercice en cours), et la nouvelle baisse de 10 % du barème de l'impôt sur le revenu qui interviendra le 1er juillet prochain.**

***Les dépenses atteindront* au total, selon le projet présidentiel, 848,5 milliards de dollars et les recettes 659,5 milliards. A eux seuls, les crédits militaires, symboliquement réduits au dernier moment par le Pentagone, bénéficieront des trois quarts de la progression des dépenses.**

Le président propose, mais le Congrès dispose. Le visage de la Chambre des représentants a changé depuis les élections du 2 novembre dernier. Il est plus que probable que les représentants démocrates tailleront en pièces le document élaboré par l'exécutif. Les chiffres fournis par la Maison Blanche pour 1983-1984 n'ont donc, en dernière analyse, qu'une valeur indicative.

***Ceux qui concernent* l'année fiscale en cours sont, en revanche, plus réels, parce que plus proches, et peut-être plus inquiétants encore. Le déficit courant atteindrait 208 milliards de dollars, soit presque le double de 1982. Selon ces estimations officielles, le déséquilibre des comptes fédéraux, après avoir fait un bond en avant l'an dernier, commencerait doucement à se dégonfler en 1984...**

M. Reagan sait qu'il joue sa réélection dans cette affaire, et sa décision finale de se représenter ou non dépend dans une large part de la tenue de l'économie américaine dans les mois qui viennent. Mais il ne fait guère de concessions à ses adversaires, préférant jouer au poker sur une reprise suffisante en 1983 pour rééquilibrer les finances fédérales. C'est un jeu risqué, pas seulement pour les Etats-Unis et leur président.

LES EXPULSIONS MASSIVES AU NIGERIA

Un déferlement pitoyable

(Suite de la première page.)

« Beaucoup de vols, quelques bagarres », assure-t-il. *« Nous faisons face, comme vous le voyez, avec les moyens du bord. »* Ses hommes et lui n'ont pas dormi depuis quarante-huit heures.

Pour les Béninois, tout a commencé au lendemain même de la visite de M. Mitterrand, qui s'est envolé, le lundi 17 janvier, pour Libreville. Ce jour-là, sans avoir apparemment averti ses partenaires de la CEDEAO (Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest), dont M. Kerekou assure actuellement la présidence, les Nigérians ont annoncé l'expulsion, dans un délai de quinze jours, des travailleurs immigrés en situation irrégulière, ce qui est le cas de l'immense majorité d'entre eux. Dès le jeudi 20 janvier, le flot atteignait la frontière béninoise.

« Les premiers étaient dépourvus de tout. On les avait ramassés sur leurs chantiers pour les déposer directement à la frontière. Ce n'est qu'au bout de deux jours qu'on a vu le bric-à-brac habituel entassé sur le toit des voitures. La pression internationale avait obligé les Nigéerians à faire un peu attention », raconte un témoin béninois. Pendant plusieurs jours, le président Kerekou a négocié tout en tentant de minimiser la portée de l'affaire. Le Bénin vit du commerce avec son puissant voisin nigérian. *« Pour nous, fermer la frontière, c'était l'asphyxie »*, explique un collaborateur du président béninois.

Faute de pouvoir obtenir autre chose qu'un léger assouplissement des mesures prises par Lagos et devant le refus du Ghana d'ouvrir ses frontières terrestres, M. Kerekou a été lui-même discuter avec les expulsés mardi sur la frontière du Nigéria. La radio-télévision et la presse béninoise ont alors commencé à évoquer une situation connue de tous depuis que les camions surchargés faisaient la navette entre le Nigéria et le Togo.

Comment ont-ils pu ?

Comment les Nigérians ont-ils pu, sans prévenir, agir si brutalement ? Ont-ils pris seulement le soin de contrôler la situation de ceux qu'ils ont refoulés sans parfois même les autoriser à repasser par leurs domiciles ? On se pose ici la question avec un certain écœurement. On ignore le nombre des expulsés — un million, deux millions ? — mais on tremble déjà devant les conséquences de cette migration forcée.

Pour l'Etat béninois, l'affaire se révèle, dans l'immédiat, plus coûteuse que dramatique. En effet, ses citoyens, peu nombreux, travaillant au Nigéria étaient des frontaliers, qui rentraient passer le week-end dans leur village. D'autre part, avec le retour au pays en 1978 de quelque dix mille ressortissants expulsés sans ménagements du Gabon, le Bénin a acquis une certaine expérience de ce genre d'exode. Autrement dit, si les Ghanéens qui transitent actuellement au Bénin peuvent gagner leur pays — ou un autre, — Cotonou s'en tirera sans trop de mal.

En revanche, le Ghana, avec une économie en ruines et des rumeurs de complot trimestriel, s'inquiète beaucoup plus sérieusement de l'accueil d'une masse de plusieurs centaine de milliers de chômeurs, le plus souvent jeunes. M. Rawlings n'a aucun moyen de faire face à la situation, et même une aide internationale d'urgence ne pourrait qu'atténuer quelque peu cette catastrophe nationale.

L'image de marque du Nigéria — puissant protecteur de l'Afrique noire — est gravement ternie. Dans les années 70, à l'heure du boom pétrolier, cet Etat de 100 *millions* d'habitants — près d'un Africain sur quatre — et aux 100 millions de tonnes de pétrole par an, se posait en « conscience » du continent, imposant son autorité au sein de l'O.U.A. et offrant crédit et appui à ses petits voisins appauvris par la hausse vertigineuse des prix du pétrole au moment même où une dramatique sécheresse *ruinait la zone* sahélienne. Le Nigéria multipliait alors les chantiers ouverts comme une aubaine aux chômeurs du Ghana, du Niger, de la Haute-Volta, du Bénin, du Togo ou du Tchad.

S'étant habitué, bien imprudemment, à vivre au-dessus de ses moyens et dans l'indiscipline générale, le géant de l'Afrique noire n'a réagi que tardivement à la crise. Pour combler le déficit croissant de la balance des paiements, les mesures d'austérité prises en avril 1982 sont venues trop tard. Le pays a continué de voir son stock de devises diminuer dangereusement. Pour M. Shagari, la situation devenait d'autant plus critique que l'élection présidentielle, prévue en septembre 1983, pointait à l'horizon.

Lagos a donc pris la mesure, toujours populaire, de congédier les *« immigrants illégaux »*, ceux qui ne disposaient pas de carte de séjour et de permis de travail après leur entrée dans le pays, aux termes des accords passés sur la libre circulation des personnes au sein de la CEDEAO. Devant l'épreuve, le pays faisait bon marché de sa *« vocation continentale »*. Un mythe se dissipait.

Sur ce *« continent des réfugiés »* les expulsés ne sont pas étonnés du typhon qui s'abat sur leur tête. Certains ont été molestés, beaucoup dépouillés. Quoi qu'il advienne, leur avenir ne peut être que sombre. On sent pourtant chez eux moins de colère que de résignation. Les voilà de nouveau exclus. On n'en veut ni chez eux *ni ailleurs. Ils en sont*, tout simplement, malheureux.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *La proposition soviétique de zone dénucléarisée* en Europe, récemment avancée en réponse à un projet suédois (*le Monde* du 29 janvier), a été jugée « irréaliste » par le département d'Etat américain, qui estime qu'elle *« ne contribuerait pas à la sécurité et à la stabilité de l'Europe »*. En revanche, cette proposition a été jugée « positive » par la Suède ainsi que, en Grande-Bretagne, par l'opposition travailliste et social-démocrate. — *(A.F.P.)*

Inquiétude à Cotonou

Cotonou. — Des centaines de *Ghanéens massés sur le bord de* mer de la capitale béninoise applaudissaient, vendredi en milieu *de journée, pour encourager* leurs compatriotes des camions chargés de grappes humaines *venus de la frontière du Nigéria* qui se dirigeaient vers celle du Togo. Sur la jetée et les quais du *port, de deux mille à trois mille* expulsés campent toujours en attendant les bateaux du rapatriement, *qui se présentent à raison* d'un en moyenne par jour.

Les habitants de Cotonou ont assisté au spectacle avec une inquiétude de moins en moins dissimulée. Depuis quelques jours, des centaines de Ghanéens, pour *la plupart jeunes et démunis d'argent*, se sont répandus en ville. La police n'a pas les moyens de contrôler *leurs va-et-vient. Un* expulsé a été tué, jeudi, dans l'enceinte du port. On assiste à une recrudescence des vols. Des dizaines de personnes campent sur les trottoirs face à la chancellerie ghanéenne, dans un quartier *résidentiel*.

Avec ses 300 000 habitants *et ses allures* de gros bourg, Cotonou ne dispose pas de l'infrastructure nécessaire à la canalisa*tion d'un tel exode*. Les habitants s'inquiètent déjà de voir les prix monter en flèche. En raison de la *situation tendue à la frontière*, les clients nigérians des importateurs locaux se font de plus en *plus rares. L'expulsion des immigrés* illégaux du Nigéria a déjà commencé à paralyser le gros commerce.

En outre, on risque d'assister, *au sein de la population* béninoise, à des manifestations d'hostilité à l'égard des Ghanéens, qui seront vite *jugés* comme la source de tous les maux. Les autorités, pour tenter de contrôler *le flot des réfugiés*, *ont demandé à la population de* ne pas les héberger. *« Il n'y a rien à craindre de ce côté-là »*, *nous dit un cadre béninois, qui* ajoute : *« Ils sont en train de foutre le pays en l'air. »*.

J.-C. P.

Les entretiens du président Moubarak à Washington ont contribué à resserrer les liens entre l'Egypte et les Etats-Unis

De notre correspondant

Washington. — *Si les troupes* israéliennes quittent rapidement le Liban, un processus de paix pourra se mettre en place au Proche-Orient avec la participa*tion de la Jordanie* et l'appui de l'O.L.P. C'est la thèse que le président égyptien, M. Hosni Moubarak, a défendue aux Etats-Unis, du 26 au 29 janvier, avant de se rendre au Canada. Le résultat principal de cette visite a été de resserrer les liens entre Le Caire et Washington. *Des liens qui* s'étaient distendus dans un climat d'embarras et de méfiance réciproque depuis l'entrée des troupes israéliennes au Liban. MM. Reagan et Moubarak ont pu s'expliquer de vive voix et constater chacun les bonnes dispositions de l'autre.

Le président égyptien a confirmé son attachement au processus de paix avec Israël. Il devait le répéter vendredi aux représentants des organisations juives américaines en les recevant à Washington. Cela dit, Le Caire ne rétablira pas de relations diplomatiques normales avec *Jérusalem* tant que le retrait des troupes israéliennes du Liban n'aura pas été décidé.

M. Moubarak a fait état de signes *« encourageants »* qui lui auraient été adressés par le roi Hussein et par M. Yasser Arafat. Ce dernier a été décrit par un responsable égyptien comme *« un homme très modéré »* qui doit compter cependant avec *« les différentes factions de l'O.L.P. »*. Son adhésion aux propositions de paix présentées le 1er septembre 1982 par M. Reagan serait acquise.

« Le facteur temps est crucial, a soutenu M. Moubarak à la Maison Blanche. *La priorité doit être donnée à un accord sur le retrait des troupes israéliennes. Si cela se réalise les autres aspects du problème* (palestinien) *seront plus faciles à résoudre. Une occasion en or existe, ce serait une grave erreur de la rater. »* Dans un discours prononcé vendredi à New-York, il a ajouté : *« Il ne faut pas permettre aux extrémistes des deux camps de nuire aux chances de la paix. »*

M. Reagan *en* est tout à fait convaincu. Il sait que ses propositions de paix, bloquées depuis quatre mois et demi, risquent *d'être enterrées si l'impasse se* prolonge. C'est la crédibilité des États-Unis qui est en jeu.

Washington hésite toujours à s'en prendre publiquement à M. Begin *sous forme de sanctions*, ou même d'une déclaration un peu dure. On y voit le risque de créer un sentiment anti-américain en Israël et de renforcer le pre*mier ministre*. Alors que, au contraire, une adhésion de la Jordanie au processus déclencherait un vaste débat à Jérusalem.

Les États-Unis se sont contentés d'indiquer à M. Begin qu'il était indésirable à Washington tant que les négociations piétineraient au Liban. Mais on commence à se demander si une telle *« punition »* ne fait pas le jeu du premier ministre israélien. Ses efforts ne visent-ils pas précisément à faire traîner les choses, donc à éviter une explication en *tête à tête* ?

Une aide économique plus flexible

Le président Moubarak demandait un accroissement de l'aide économique et militaire américaine pour que son pays soit au moins à égalité avec l'État hébreu. On lui a expliqué que c'était impossible ; jamais le Congrès n'accepterait une telle chose.

Israël figure en tête des pays aidés par les États-Unis avec un montant de 2,4 milliards de dollars *pour* l'année budgétaire *en* cours ; l'Égypte est en deuxième position, avec 2,3 milliards. Compte tenu des différences de population, *Israël reçoit en fait* par tête d'habitant quatorze fois plus d'argent que son voisin.

M. Moubarak a cependant obtenu que l'assistance américaine à son pays soit plus souple. *Il* pourra retirer de l'argent d'un programme donné pour en renflouer un autre.

On va assister en réalité à une restructuration de l'aide économi*que américaine (1 milliard de dol*lars en 1983), ce qui correspond aux souhaits de Washington. Si Le Caire demande plus de flexibilité, les Américains, eux, souhaiteraient davantage de *« visibilité »* : se concentrer sur quelques grandes réalisations portant leur marque, plutôt que de se disperser en une multitude de petits projets qui leur valent peu de reconnaissance de la part du public égyptien. A la denmande de M. Moubarak, on donnerait la priorité à l'amélioration du système des eaux et égouts, notamment dans la capitale.

ROBERT SOLÉ.

Le « jeu de poker » de M. Sharon

Une « petite phrase » du ministre israélien de la défense, M. Ariel Sharon, qui a affirmé vendredi 28 janvier, au cours d'une interview au journal *Yediot Aharonot*, qu'un *« dialogue »* entre Israël et l'U.R.S.S. serait fructueux pour les deux parties, a été accueillie avec un certain agacement par le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes. Ce dernier a réagi sèchement en affirmant : *« C'est l'affaire des Israéliens. Il reste à savoir en quoi cela pourrait contribuer à la paix au Proche-Orient. »*

Pour sa part, le sénateur républicain Howard Baker, leader de la majorité au Sénat, a déclaré : *« Je ne sais pas ce que M. Sharon a à l'esprit, mais j'ai l'impression qu'on est en plein jeu de poker. » « On monte les enchères pour tenter de s'attirer les faveurs de l'autre »*, a-t-il ajouté, en se référant à la crise actuelle entre Washington et Jérusalem *suscitée par l'impasse dans les* négociations sur le retrait des forces israéliennes du Liban. *« Nous ne nous laisserons pas intimider. »*

Dans sa déclaration à *Yediot Aharonot*, M. Sharon avait reproché, en outre, aux Etats-Unis d' *« exercer une très vive pression sur nous pour nous faire évacuer le Liban dans les plus brefs délais, même sans avoir conclu les accords politiques susceptibles de garantir notre sécurité. Mais leur véritable objectif n'est pas l'intégrité territoriale du Liban. Ce qu'ils veulent, c'est pouvoir prouver au roi Hussein qu'ils sont en mesure de faire plier le genou à Israël... »*.

Le général Sharon a affirmé, en outre, que Jérusalem *« serait prêt à accepter que la Syrie installe, elle aussi, des stations de surveillance au Liban, plutôt que de se résigner à ne pas en avoir »*.

Par ailleurs, la radio israélienne a indiqué que M. Sharon, qui a visité Beyrouth jeudi, a séjourné *au Liban* pendant presque toute la *journée* et a déposé une couronne sur la tombe du président élu assassiné Bechir Gemayel. *Elle a également révélé* que le ministre avait eu des entretiens avec les dirigeants du Front libanais *« pour hâter les négociations en vue d'un accord israélo-libanais »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

A CHTAURA, DANS LA BEKAA

L'attentat contre un quartier général palestinien aurait fait de nombreuses victimes

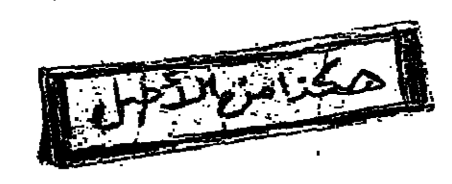
Beyrouth *(A.F.P.)*. — Une tren*taine de personnes pourraient* avoir été tuées dans l'explosion d'une voiture piégée, vendredi 28 janvier en fin de matinée, à Chtaura, dans la plaine de la Bekaa (centre du Liban). La radio libanaise a annoncé en début de soirée que, selon la dé*fense civile, trente personnes* (Libanais, Syriens et Palestiniens) ont été tuées. Mais elle a également fait état d'un bilan de source policière selon lequel six personnes ont été tuées et une vingtaine blessées.

L'immeuble de trois étages, en bordure duquel la voiture piégée avait été placée et qui a été presque entièrement détruit, abritait les permanences de plusieurs organisations palestiniennes, notamment celle du Fath et du Front de lutte populaire (F.L.P., pro-syrien). Un bureau *pour les officiers syriens relevant* de la FAD (Force arabe de dissuasion), qui contrôle le secteur, se trouvait également dans cet immeuble.

La responsabilité de l'attentat a *été revendiquée par télépphone* par deux correspondants anonymes se réclamant, l'un du Front de libération du Liban des étrangers, et l'autre de la Force *libanaise des cèdres* pour libérer le Liban des terroristes libanais. Tandis que la première organisation avait revendiqué de nombreuses opérations au Liban *contre* les forces syriennes et palestiniennes, la seconde était jusqu'ici inconnue.

D'autre part, deux personnes ont été blessées, vendredi soir, dans le centre de Beyrouth-Ouest, par l'explosion d'une bombe déposée dans un magasin de la grande rue commerçante de Hamra. Le magasin appartiendrait à un Palestinien.

Une autre explosion avait eu lieu *dans la matinée, dans un immeuble* à proximité d'une permanence du mouvement nassérien Mourabitoun, également dans les quartiers ouest de Beyrouth.



LA FIN DE LA VISITE PRÉSIDENTIELLE AU MAROC

M. Mitterrand est parvenu à rétablir des rapports chaleureux avec Rabat

M. Mitterrand consacre une partie de la troisième et dernière journée de son voyage officiel au Maroc, samedi 29 janvier, à s'entretenir à Marrakech avec les dirigeants de plusieurs partis politiques marocains, notamment les représentants de l'opposition socialiste et communiste. Le président de la République devait ensuite tenir une conférence de presse avant d'inaugurer le barrage d'Aïn-Chouarat, édifié avec le concours d'entreprises françaises. M. Mitterrand devait regagner Paris dans la journée de dimanche.

De nos envoyés spéciaux

Marrakech. – « *Un accueil grandiose* », titrait *Maroc-Soir* en parlant de Rabat. Que dire, alors, de Marrakech, où plus d'un million de personnes étaient venues acclamer M. Mitterrand et le roi Hassan II ! Vendredi 28 janvier, la capitale du Sud n'était que couleurs, chants, musique et vivats. Toute la ville et la campagne alentour s'étaient rassemblées le long des 40 kilomètres séparant Marrakech de la petite gare de Sidi-Bou-Othman, où est arrivé le train royal venant de Rabat, en fin d'après-midi.

Des rangées de tentes caïdales alignées en face de la gare, des groupes de chanteuses du Sud secouant en cadence leur longue chevelure au rythme des tambourins et des trompettes, des chevaux caparaçonnés de velours, la foule en djellabas blanches et burnous bruns piétinant depuis des heures sous le soleil, les cavaliers de fantasia alignés tous les 100 mètres le long de la route, tout cela n'était encore rien en comparaison des foules enthousiastes qui attendaient le roi et ses hôtes français au cœur même de la prestigieuse cité créée par les Almoravides au douzième siècle.

Toute la ville était là. Des banderoles tricolores et rouges frappées de l'étoile verte du Maroc surmontaient les avenues, et des guirlandes de lampes multicolores composaient au soir des buissons de lumière. Des calicots portaient des slogans plus nettement « engagés » qu'à Rabat : « *Le Sahara est marocain, la Palestine est arabe* » ; « *Le peuple de la Marche verte salue le président français* » ; « *La classe ouvrière est fière d'acclamer le président de la République française* » ; « *Les originaires du Sahara marocain vous souhaitent la bienvenue* ».

Le matin même, avant de quitter Rabat, M. Mitterrand avait reçu la communauté française rassemblée à l'ambassade, qui fut jadis la résidence du maréchal Lyautey. M. Mitterrand a parlé en termes émouvants des problèmes de cette communauté qui, dans les moments difficiles, est « *le bon ciment* » entre les deux pays. Il a notamment rendu hommage aux coopérants, auxquels il a promis de prendre des mesures pour faciliter leur réinsertion en France une fois leur mission terminée. Ces Français, qui avaient voté à 70 % pour M. Giscard d'Estaing en 1981, ont fait au chef de l'État une telle ovation qu'un groupe de jeunes plaisantins interpellait les personnes présentes, à la sortie, de sonores : « *N'oubliez pas de voter socialiste !* »

La dette militaire

Entre ces bains de foule, chez les Français à Rabat, chez les Marocains à Marrakech, le président Mitterrand avait eu un deuxième tête-à-tête avec Hassan II, dans le train royal. Parmi les sujets abordés, outre le projet d'une centrale nucléaire dont le souverain entendait depuis un an confier les études à la France, a figuré l'opération d'extraction de l'uranium contenu dans les phosphates marocains, entreprise pour laquelle les Français seraient en concurrence avec les États-Unis.

Autre sujet, plus délicat, celui du paiement des arriérés de la dette militaire contractée par le Maroc. Elle s'élevait au 31 décembre 1981 à deux milliards de francs environ, auxquels s'est ajouté, depuis lors, le prix de cinq Mirage et d'une importante quantité de munitions et de pièces détachées. La France avait consenti à échelonner les paiements, lors de la visite de M. Delors à Rabat en avril 1982. Les Marocains ont promis d'honorer leurs engagements aux échéances prévues.

Au total, vendredi soir, M. Bérégovoy tout comme M. Cheysson se félicitaient de l'excellente atmosphère dans laquelle s'était déroulée la visite. On peut penser que M. Mitterrand est en passe de gagner le pari qu'il s'était apparemment fixé. Il entend que la France ait d'aussi bons rapports avec le Maroc qu'avec l'Algérie, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait réussi à obtenir. En second lieu, il veut éviter que le Maroc ne glisse d'une manière ou d'une autre dans l'orbite américaine. Il semble que le moment était bien choisi, les Marocains ayant mesuré les limites de l'aide de Washington. En effet, en dépit de leur incontestable soutien politique, les Américains n'ont pas investi dans le domaine économique autant que l'espéraient leurs partenaires, et leur aide militaire est restée sans commune mesure avec celle de la France.

De plus, M. Mitterrand estime que des rapports confiants entre Paris et Rabat peuvent aider à la stabilisation du Maghreb et contribuer à encourager le processus de démocratisation engagé depuis 1977 au Maroc. Il est évident qu'une telle évolution ne peut pas rester sans effet sur le sort des prisonniers d'opinion, même si ceux-ci sont considérés par le régime comme des condamnés de droit commun.

PAUL BALTA
et ROLAND DELCOUR.

La « vieille maison » rendue aux Marocains

De notre correspondant

Rabat. – La « vieille maison », comme l'appellent affectueusement ses habitants, domine aujourd'hui le Rabat officiel des ministères. Au sommet de la colline du Chellah, elle ouvre ses fenêtres sur un magnifique parc à la française, et du premier étage, on aperçoit l'Océan.

Il faut contourner les remparts de Rabat et descendre vers le centre de la ville pour trouver l'entrée monumentale, qui rappelle les fastes du Protectorat. Car la « vieille maison » est l'ancienne résidence bâtie par Lyautey. M. Mitterrand est le dernier chef d'Etat français à y être chez lui, car elle sera rendue solennement dans le courant de l'année aux autorités marocaines.

Le geste est clair. Il s'agit de restituer au Maroc le symbole de sa dépendance de naguère. Le déménagement des services français, également abrités dans l'ancienne résidence, est prévu pour l'été prochain. La nouvelle chancellerie s'élève dans le quartier de l'Agdal, près de l'ancienne place de Bourgogne. Quant aux successeurs de M. Jacques Morizet, l'actuel ambassadeur de France à Rabat, ils résideront dans le nouveau quartier du Souissi, sur la route des Zaers, devenu le quartier chic de Rabat. – R. D.

Deux globe-trotters de la Maison Blanche

Le vice-président Bush

Le premier vice-président de l'histoire américaine, John Adams, décrivait son poste comme : « *la fonction la plus insignifiante que l'imagination humaine ait jamais conçue* ». Plus prosaïquement et conformément au style rustique qui lui a valu son surnom, John « *Cactus* », Garner, qui fut pendant huit ans le vice-président de Franklin Roosevelt, s'écriait : « *La vice-présidence ne vaut pas une cruche de salive tiède.* »

Tant que le président est en vie (ou n'a pas démissionné, puisque M. Nixon a introduit cette variante institutionnelle), le vice- président n'est rien. Il n'a aucune autorité sur les ministres, bien qu'il siège aux réunions du cabinet lorsque le président veut bien se rappeler l'existence collective de ce dernier, ni sur aucun fonctionnaire. Il n'a d'autres missions que celles que le président juge bon de lui confier et qu'il peut d'ailleurs tout aussitôt lui retirer. Il n'a qu'un nombre limité de collaborateurs, pas nécessairement très motivés par leur « *job* », mis à part les fatalistes qui tablent sur le hasard, et ceux qui visent à plus long terme, supputant les chances de leur « patron » de se présenter à son tour un jour avec succès à l'élection présidentielle, mais cette fois en tête du « ticket ».

La seule responsabilité constitutionnelle qui lui soit assignée est largement protocolaire : *c'est lui qui* préside officiellement le Sénat.

Le vice-président n'est donc rien mais, du jour au lendemain, il peut, devenir tout. Et le président ne peut en aucune façon se débarrasser de celui qui est le symbole même de la fragilité de son existence. On comprend que les rapports entre les deux hommes puissent parfois être difficiles. En fait, ils sont constitutionnellement pathologiques. Le vice-président doit constamment taire ce qui constitue son plus secret désir et sa seule présence peut mettre mal à l'aise un président un brin superstitieux. « *Ce n'est pas véritablement un crime d'être vice-président. On ne peut pas vous envoyer en prison pour ça, mais ce n'est pas très honorable. C'est comme le fait d'écrire des lettres anonymes* », écrivait, dans l'entre-deux-guerres l'humoriste Finley Dunne.

Le mode de désignation du vice-président aggrave encore les choses. Ce dernier est en effet généralement choisi pour « *équilibrer le ticket* » dont le président est la locomotive. Jadis, les conventions des partis étaient assez fortes pour imposer comme coéquipier un ancien adversaire à un candidat-président réticent. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, mais celui qui brigue la Maison Blanche sait bien qu'il augmente ses chances auprès des électeurs s'il sélectionne quelqu'un qui a des qualités complémentaires aux siennes, une base politique différente et une autre origine à la fois géographique et ethnique. Bref, et en exagérant un peu, s'il choisit son portrait en creux. Dès le départ, la sympathie qui naît des similitudes est donc exclue. Lyndon Johnson, Texan protestant peu raffiné et enclin au populisme, était le coéquipier rêvé par les stratèges électoraux démocrates pour un riche patricien catholique de Nouvelle-Angleterre tel que John Kennedy. Mais les deux hommes, à l'évidence, n'avaient aucune affinité.

Le chien avocat de Nixon

Eisenhower non plus n'avait guère d'estime pour son vice-président, M. Richard Nixon. Il eut la cruauté de répondre en 1960, comme on lui demandait de fournir en exemple une réalisation importante de celui qui avait été son second pendant huit ans : « *Donnez-moi une semaine, et je pourrai vous en citer une* ». Cette attitude coûta probablement la présidence à M. Nixon, qui tentait cette année-là sa chance contre Kennedy, n'échouant que de 118 000 voix.

L'antipathie entre le droit et intègre Ike et le tortueux Richard était apparue avant même leur entrée en fonctions. Les démocrates avaient levé un lièvre de taille, lors de la campagne de 1952, en accusant Nixon, qui se présentait aux côtés d'Eisenhower, d'avoir utilisé à son profit personnel 18 000 dollars recueillis par de riches républicains de Californie.

Ike était d'autant plus enclin, à quelques semaines de l'élection, à se débarrasser de ce douteux second qu'il avait lui-même fait de la lutte contre la corruption un thème majeur de sa campagne. Mais M. Nixon sut redresser la situation avec son célèbre discours larmoyant à la télévision où, sans répondre sur le fond, il fit étalage de la modestie de ses origines, et mit à contribution un personnage qui semblait a priori étranger à l'affaire, son chien Checkers, dont le nom resta attaché à ce curieux épisode de la vie politique américaine.

Eisenhower, qui avait observé jusque-là une réserve remarquée, dut s'incliner devant la campagne de soutien admirablement orchestrée au sein du parti républicain par M. Nixon lui-même. Et puis, M. Nixon, le démagogue anti-communiste, « équilibrait » bien, aux yeux des dirigeants républicains, Eisenhower jugé trop « libéral » par la vieille garde du parti. Mais Ike avait une mémoire de militaire – et la rancune tenace.

La corruption faisait décidément partie de l'univers de M. Nixon puisque son propre vice-président, M. Spiro Agnew, fut contraint pour cette raison de démissionner – fait sans précédent dans l'histoire américaine (1) – en octobre 1973. Fonceur et brutal, M. Agnew commença par nier en bloc, en tentant de « *déstabiliser* » ses accusateurs. Puis, tout uniment, il avoua les faits, passant un accord avec la justice pour éviter la prison. Pendant des années, en tant que fonctionnaire puis gouverneur de l'État du Maryland, il avait reçu une enveloppe hebdomadaire de 1 000 dollars pour ses complaisances envers les entrepreneurs locaux du bâtiment.

L'ironie, en ce qui concerne M. Agnew, tient au fait qu'il avait joué, pendant le premier mandat de M. Nixon, de 1968 à 1972, le rôle d'un gardien musclé et véhément de « la loi et l'ordre », pourfendant les libéraux de la côte est pour leur « mollesse » supposée face à la délinquance. Même pendant cette période activiste qui fut son heure de gloire, M. Agnew avait pourtant été utilisé (« *comme un clown* », disait

« Un mur très haut, sévère, historique... »

La fonction de vice-président des Etats-Unis comporte, avant tout, une mission réservée à des circonstances dramatiques : remplacer en cours de mandat le chef de l'exécutif. Voici comment Lyndon Johnson raconte la façon dont il succéda à Kennedy assassiné :

« Malgré l'horreur de cette tragédie, malgré mon sentiment de perte personnelle et de choc profond, je savais qu'il ne m'était pas permis de me laisser envahir par le chagrin. Les conséquences de tous mes actes étaient trop graves pour que je sois à cet instant immobilisé par l'émotion.

» J'avais une équipe et un gouvernement qui allaient être plongés dans le désespoir, et il me fallait les mobiliser l'un et l'autre pour agir. J'avais mille décisions à prendre. Nul ne savait encore s'il ne s'agissait pas d'une vaste conspiration meurtrière.

» Mais avant tout, je sentais que, préparé ou non, des devoirs nouveaux et immenses me tombaient sur les épaules. Il y avait des tâches à accomplir, pour lesquelles j'étais le seul à disposer de l'autorité nécessaire. Il fallait rassurer une nation accablée, frappée en plein cœur, en lui montrant que le gouvernement n'était pas paralysé. J'avais à convaincre chacun, en tous lieux, que le pays poursuivrait sa marche en avant, que le fonctionnement des Etats-Unis ne s'arrêterait pas. Je savais que non seulement mon pays mais le monde entier suivrait anxieusement chacun de mes gestes – pour m'observer, me juger, me peser.

» J'étais projeté sans préparation à l'un des postes les plus délicats qu'un mortel puisse occuper. Mes devoirs ne pourraient attendre une semaine, un jour, ou même une heure...

» Quand j'entrai, tout le monde se leva. Je me souviens encore de l'émotion profonde qui m'envahit. En cet instant, je compris que rien ne pourrait plus jamais être comme avant. Un mur – un mur très haut, sévère, historique – nous séparait désormais, un mur créé par la fonction de président des Etats-Unis. Nul, à l'exception de ma famille, ne pourrait plus le franchir, aussi longtemps que j'occuperais ce poste. Pour de vieux amis, qui ne m'avaient jamais appelé autrement que Lyndon, je serais désormais « Monsieur le président ». C'était une perspective effrayante, inquiétante. Instinctivement, je cherchai la main de Lady Bird pour me rassurer. »

(Lyndon Johnson, Ma vie de président, éditions Büchet-Chastel.)

George Shultz, le secrétaire

De notre correspondant

Washington. – « *Mon nom est George Shultz. Je suis de Californie.* » En se présentant ainsi pour la première fois, le 26 juin 1982, le nouveau secrétaire d'État fit sourire tout l'auditoire. Dans le genre faux modeste, c'est réussi... Mais au fil des semaines, en observant son extrême sobriété, on y découvrit davantage que de la coquetterie : un style.

Le soixantième secrétaire d'Etat de l'histoire américaine ressemble à son prédécesseur comme le jour à la nuit. Et c'est sans doute pour cela que son style – assez banal, somme toute – frappe tant. On le présente comme l'« *homme tranquille* », et on s'extasie, par comparaison au général Haig, l'agité par excellence.

Il faut dire que l'arrivée de M. Shultz a beaucoup changé l'ambiance à Washington. Les hauts fonctionnaires du département d'Etat ne sont plus sur le qui-vive en permanence, guettant les colères ou les initiatives inattendues du « boss ». A la Maison Blanche, les hommes du président ne passent plus leurs journées à contenir les ambitions du chef de la diplomatie et à lui couper l'herbe sous le pied. La sérénité règne depuis sept mois. M. Reagan lui-même se montre plus à l'aise en politique étrangère : il écoute son secrétaire d'Etat et lui fait confiance, sans y voir un concurrent.

Avec ses mimiques de « dur », qui ne manquaient pas d'un certain charme, le général Haig faisait play-boy grisonnant. Rien de tel avec M. Shultz, rondelet, presque chauve, parlant de manière à éviter tout effet. Attention au regard portant : ces yeux bleus vous transpersent inopinément. Une autre « dureté » s'en dégage, plus impressionnante que celle du général.

M. Shultz n'a pas été, lui, commandant en chef des forces de l'OTAN. Mais l'armée ne lui est pas étrangère. Il s'engagea dans les « marines » entre 1942 et 1945, pour faire – avec enthousiasme, dit-on – la guerre du Pacifique. C'est là qu'il rencontra sa future femme, une infirmière, dont il eut cinq enfants. Le nouveau secrétaire d'Etat s'affirme californien. N'a-t-il pas dirigé pendant huit ans à San-Francisco la société Bechtel (grands travaux) et enseigné à l'université de Stanford ? Cet économiste de soixante-deux ans n'en reste pas moins un produit d'un certain « establishment » de la côte Est. Il fait partie de ces gens, bardés de diplômes, qui ont un pied dans



les affaires, un autre à l'université, entre deux passages au gouvernement.

Un « imbécile » selon Nixon

Sa carrière washingtonienne s'était faite sous la présidence Nixon. On lui confia successivement les postes de secrétaire au travail (1969), directeur du budget (1970) et secrétaire au Trésor (1972). L'affaire du Watergate lui valut d'être traité d'« *imbécile* » dans le bureau ovale, comme devait le révéler plus tard l'une des fameuses bandes magnétiques : non seulement le secrétaire au Trésor avait refusé d'ouvrir des enquêtes fiscales sur tous les ennemis de la Maison Blanche, mais il autorisa une vérification de routine sur la feuille d'impôts de M. Nixon lui-même...

C'est M. Shultz qui aurait dû normalement devenir secrétaire d'Etat en janvier 1981. Il fut écarté au profit du général Haig, pour deux raisons. D'une part, on voulait confier le Pentagone à un autre dirigeant de Bechtel, M. Weinberger. Il était difficile de trop favoriser une société que le lobby pro-israélien déteste à cause de ses liens avec l'Arabie Saoudite. Mais, d'autre part, M. Shultz paraissait trop accommodant à l'entourage du président élu : ne fallait-il pas quelqu'un de plus ferme pour mettre en œuvre une politique étrangère musclée ?

Un an et demi plus tard, on allait d'urgence le chercher. Il n'hésita pas un instant à abandonner un salaire annuel de un demi-million de dollars pour un traitement gouvernemental beaucoup plus modeste. Sa fortune – dont on ne connaît pas le montant – l'autorisait sans doute à faire un tel sacrifice...

Le général Haig avait laissé la maison dans un état préoccupant. C'était la crise tous azimuts. Les



lobe-trotte
son Blanc
président Bu

tz. le secrétai

La Maison Blanche envoie simultanément, dimanche 30 janvier, deux émissaires prêcher la bonne parole à travers le monde. Le secrétaire d'État, M. Shultz, part pour l'Asie afin, notamment, de rassurer les Chinois à propos des livraisons d'armes à Taiwan. Et le vice-président Bush, conciliateur paisible et souriant, arrive en Europe pour mettre en garde les alliés contre les mauvaises pensées que pourraient faire naître chez eux, l'offensive de charme des nouveaux dirigeants du Kremlin.

et son curieux job



Dessins de P. Graziani.

Nixon) par la Maison Blanche, sans jamais que ses conseils soient sollicités. Il était chargé de jouer les « méchants », et de proclamer à haute voix à propos des pauvres, des Noirs, des *opposants* à la guerre du Vietnam et des intellectuels (sa cible favorite) ce que M. Nixon lui-même, en tant que président, ne pouvait se permettre de dire.

Les rapports entre président et vice-président sont tellement viciés à la base que seul l'évangélique Carter pouvait se mettre en tête de donner des responsabilités à son coéquipier et tenir sa promesse. M. Mondale *fut en* effet associé assez étroitement à la conduite des affaires. Il disposait d'un bureau à la Maison Blanche (fait rarissime dans les annales) et ses avis étaient écoutés. M. Carter allait répétant que son second était un *« type épatant »* et qu'il l' *« aimait »*. Mais le baptiste georgien n'avait-il pas fait profession d'aimer l'humanité entière ?

Presque tous les présidents, au contraire, après avoir utilisé leurs coéquipiers pour être élus, se sont empressés de les mettre aux oubliettes, voire de les compromettre. M. Lyndon Johnson, qui pourtant avait souffert du mépris des Kennedy pendant sa vice-présidence, se conduisit exactement de la même façon avec *Hubert Humphrey* après son élection de 1964. Il parvint même, en obligeant Humphrey à soutenir publiquement sa politique vietnamienne, à ternir l'image de ce dernier, pourtant peu convaincu en son for intérieur que l'escalade était inévitable. Sans aller aussi loin, Franklin Roosevelt, *très gravement* affaibli par la maladie lors de son dernier mandat, négligea tout simplement de tenir Truman, alors vice-président qui allait manifestement lui succéder, au courant de la conduite de la guerre. Il est vrai que Truman *apprit rapidement* – et tout seul – son métier.

Tenu à l'écart, soupçonné de mauvaises pensées, le vice-président, jusqu'à la seconde guerre mondiale, rongeait son frein, se morfondait, ou se réfugiait dans l'humour. Tout a changé avec le développement des moyens de transport *rapides et* la multiplication des voyages officiels. Désormais, le vice-président se déplace énormément et représente le président aux cérémonies officielles *dont* ce *dernier préfère se dispenser* à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Du temps d'Eisenhower, M. Nixon rendit ainsi visite à cinquante-quatre pays, et, en trois ans de présidence Kennedy, *M. Johnson en avait* déjà parcouru trente-trois.

M. George Bush, qui a déjà à son actif un nombre impressionnant de kilomètres et notamment une longue tournée en Afrique, ne faillit pas à cette règle. Il était déjà, à Paris en juin 1981, le premier officiel américain de haut niveau reçu par le président Mitterrand le jour même où était annoncée la nomination des ministres communistes. (Les voitures officielles des uns et des autres ne furent pas loin de se croiser dans la cour de l'Elysée.) Il retourne en Europe du 30 janvier au 10 février prochain, *pour « prendre la température »* des alliés en cette *« année des euromissiles »*, en pleine offensive de charme des nouveaux dirigeants du Kremlin et avant les élections allemandes du 6 mars.

M. Bush n'a pas mandat de négocier quoi que ce soit (ce serait bien peu conforme au rôle traditionnel du vice-président). Il veut essentiellement défendre la position américaine sur la nécessité d'installer les missiles de croisière et les Pershing-2 *et rappeler que la demande initiale* émanait de l'Allemagne, en l'occurrence de M. Helmut Schmidt, lorsque *ce dernier* était chancelier. Son étape principale est bien évidemment Bonn, et non Paris, où il ne restera que vingt-quatre heures les 8 et 9 février.

Il n'élèvera la voix pour se faire entendre que si M. Reagan lui a enjoint de le faire. Cela lui déplairait *certainement, car il a horreur* des polémiques, mais il le ferait sans hésiter, car il aime obéir et s'est toujours *montré* loyal. En toute hypothèse, il écoutera patiemment ses interlocuteurs et tentera d'arrondir les angles. Il est expert en ce domaine : n'a-t-il pas été président du parti républicain au beau milieu du scandale du Watergate et ne s'est-il pas acquitté de cette tâche délicate à la satisfaction générale ? Créature de M. Nixon, qui l'avait nommé ambassadeur auprès de l'O.N.U. en 1970 pour le consoler d'un échec *au Sénat, il a pourtant su, en 1973*-1974, prendre avec dignité ses distances avec son ancien protecteur sans jamais paraître le trahir.

Un homme qui manifeste à la fois autant de *docilité*, de bonne volonté et de flexibilité a l'étoffe d'un vice-président heureux. C'est bien parce qu'il le jugeait prêt à s'atteler, sans rechigner, aux besognes les moins agréables que le président Ford lui avait confié, en 1974-1976, la direction de la C.I.A., alors en pleine débâcle.

Lors de la convention républicaine de Detroit, en juillet 1980, M. Reagan avait pressenti l'ancien président Ford, par une démarche *sans précédent, pour être son vice*-président. L'opération presque conclue avait capoté sur les exigences de M. Ford, et notamment sur son désir d'associer M. Kissinger à la *nouvelle équipe, ce dont* M. Reagan ne voulait à aucun prix. M. Bush, qui fut le concurrent de M. Reagan pendant les primaires, était donc le « second choix » de ce dernier. Mais cette position ne le prédestinait-elle pas, mieux que tout autre, à être son second sur le ticket républicain ?

M. Bush sait ne pas porter d'ombrage à son « patron ». Lorsque celui-ci fut victime d'un attentat, le 30 mars 1981, il ne commit pas l'erreur du secrétaire d'État d'alors, M. Haig, qui s'agita comme un beau diable et donna l'impression de vouloir occuper tout le devant de la scène.

Le vice-président actuel a l'habitude de jouer les seconds rôles, mais pose patiemment les jalons de son avenir. Trop bien élevé pour penser à haute voix au jour où..., il s'en tient à l'hypothèse pieuse d'un *deuxième mandat de M. Reagan*. Mais ne lui arrive-t-il pas de rêver ?

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) *Un seul vice-président avait* jusque-là démissionné, John Calhoun, en 1832. Mais c'était pour occuper un siège au Sénat, où il venait d'être élu. Ce qui en dit long sur le prestige respectif d'un sénateur et d'un vice-président à cette époque.

d'Etat trop tranquille

Etats-Unis venaient de se brouiller avec les Européens, à cause de l'embargo sur le gazoduc. Ils s'attiraient les foudres des Latino-Américains en raison du conflit des Malouines. Les Israéliens venaient d'entrer au Liban, les Chinois s'en prenaient à Washington... De tous côtés – spécialement dans le tiers-monde, – la politique économique américaine suscitait des gémissements.

Pour recoller les morceaux, M. Shultz a tout de suite choisi un *« profil bas »*, *écoutant* beaucoup, s'exprimant peu – ou alors avec un art consommé de ne rien dire. Ses collaborateurs apprirent que le temps des grandes déclarations était fini. Le secrétaire d'Etat ne ferait plus que des voyages essentiels et s'appuierait davantage sur le corps diplomatique.

Une force mystérieuse

Le résultat a été très positif. En l'espace de quelques mois, M. Reagan publiait ses propositions de paix pour le Proche-Orient, *renouait* avec l'Amérique latine, levait l'embargo sur le gazoduc et montrait une plus grande ouverture aux difficultés financières du tiers-monde. Son secrétaire d'Etat participait aux décisions économiques : aucune délibération gouvernementale importante ne se *faisait* désormais en son absence. C'est une grande nouveauté. Si *M. Kissinger* avait compris l'importance de l'économie en politique étrangère, et si le général Haig voulait en être directement responsable, aucun des deux n'avait les compétences de M. Shultz.

Seule fausse note jusqu'à présent : le nouveau secrétaire d'Etat voulait que M. Reagan se rende aux funérailles de Brejnev. Histoire de faire un geste et de s'entretenir avec le nouveau maître du Kremlin. Ce conseil a été rejeté. De retour de Moscou, M. Shultz a dû durcir son attitude pour ne pas apparaître comme un mou : la « musique martiale » entendue aux funérailles lui avait donné des frissons, expliqua-t-il aux journalistes, en claquant dans ses mains. C'est l'unique fois où on l'a vu s'empourprer légèrement.

Les libéraux en ont été très déçus. A tort, car *M. Shultz* n'a jamais été l'un des leurs. S'il n'est pas un croisé de la « nouvelle droite », même pas vraiment un « reaganien », c'est bel et bien un conservateur. A vrai dire, tout le *monde s'interroge* sur ses intentions exactes. A force de s'effacer derrière le président, le secrétaire d'Etat est devenu une force mystérieuse.

Ne pouvant compter sur ses *confidences*, on va interroger ses proches. Et qu'est-ce qu'on apprend ? Que M. Shultz est un bon joueur de golf, qui adore gagner mais ne se vante jamais de ses victoires. *Pour définir* les tendances profondes d'un homme d'Etat, c'est un peu maigre. Est-on plus avancé ? Jadis, lorsqu'il *était* secrétaire au Trésor, la porte de son bureau restait fermée une heure *par jour* pour lui permettre de réfléchir...

M. Shultz joue probablement de son ambiguïté. Cela ne lui réussit pas mal, après tout. Il a beaucoup plus d'autorité à Washington que le général Haig. Le Congrès l'apprécie, la presse l'encense volontiers.

Pour la première fois, l'autre jour, un éditorial du *Christian Science Monitor* s'intitulait : « George Shultz for président ? ». Avec ce commentaire : *« Peut-être qu'une nouvelle forme de charisme est en train d'émerger. »*

Mais il ne faut pas qu'elle *« émerge »* trop, car on assisterait alors aux escarmouches classiques entre la Maison Blanche et le département d'Etat. Pour entretenir son image et servir ses ambitions – mais en a-t-il ? – l'« homme tranquille de la diplomatie américaine » a besoin qu'on ne s'agite pas trop autour de lui.

ROBERT SOLE.

Itzhak Navon, le chef d'État qui monte

Le président travailliste de l'État d'Israël, M. Itzhak Navon, doit, dans le courant de la semaine, révéler ses intentions. Second mandat ou poste moins « représentatif » ? Il s'agirait, en clair, de tailler des croupières à M. Begin.

De notre correspondant

Jérusalem. – Il n'y a pas que les caprices de la Bourse de Tel-Aviv *pour retenir actuellement* l'attention de la plupart des Israéliens. L'avenir *du président* de l'État, M. Itzhak Navon, est un autre sujet de forte spéculation. M. Navon représente une valeur prometteuse qui pourrait bientôt *bouleverser le jeu politique israélien* jusqu'à présent dominé sans conteste par la personnalité de M. Begin. Mais l'incertitude demeure car les actions de M. Navon *ne peuvent encore être véritablement* cotées malgré l'impatience qui se manifeste tant dans l'opposition, où, pour beaucoup, il incarne un espoir, que dans la majorité, *où il personnifie une menace.*

Il ne peut attendre davantage *pour se prononcer.* Cet homme tranquille, qui a cultivé volontiers une image de père *de famille, sait* qu'il ne peut plus donner l'impression de biaiser ou de louvoyer à ceux qui sont prêts à investir sur son nom. N'aurait-il pas d'ambition qu'on ne le croirait pas. *Il* n'ignore pas que jamais avant lui les projets d'un président d'Israël *l'ont suscité autant d'intérêt.* Même s'il lui a donné en cinq ans un relief nouveau, la fonction présidentielle, sans pouvoir exécutif et purement représentative *jusqu'alors, convenait parfaitement* à une fin de carrière. Mais, dans son cas, on a toujours répété qu'elle pourrait être au contraire un *« tremplin »*, et il *s'est bien gardé de démentir tous* ceux qui ont affirmé que, dans ce rôle en principe *« apolitique »*, il ne faisait que se tenir en réserve de l'État.

Ce n'est pas un hasard si M. Navon vient d'être reçu à la Maison Blanche (aucun de ses *prédécesseurs ne l'avait été) et si* à Paris on souhaitait le voir faire escale à son retour des États-Unis, *ce qui*, pour des raisons de calendrier, n'a pas été possible.

Parce qu'elles ont été partiellement devinées, M. Navon doit donc faire connaître ses intentions. *Il n'est que temps, pour des* raisons pratiques tout d'abord, puisqu'il doit dire rapidement s'il brigue ou non un nouveau mandat de président. Mais il y a une autre raison, plus importante *celle-là*, car elle tient au calcul que l'on prête à M. Begin. Depuis long*temps, le chef du gouvernement* ne cache pas qu'il cherche à provoquer des élections anticipées pour confirmer et renforcer le succès remporté par le Likoud en 1981. *L'occasion pourrait se présenter* durant ce mois de février, lorsque la commission d'enquête *sur* les massacres de Sabra et de Chatila rendra ses conclusions. Celles-ci seront probablement très critiques à l'égard du gouvernement, et M. Begin aura beau jeu *de s'en remettre au jugement des* électeurs, étant quasiment assuré d'un résultat nettement favorable.

S'imposer au parti

Dans cette hypothèse – qui *reste fragile, car* le parti national religieux, allié du Likoud, bloque le projet de M. Begin, redoutant de disparaître lors d'élections rapprochées, – le scrutin pourrait *être organisé avant l'été ou* au moment des élections municipales, en novembre. Théoriquement, M. Navon, qui devrait quitter la fonction présidentielle en *mai, pourrait rejoindre son parti*, le parti travailliste, dont il fut l'un des dirigeants, et mener la campagne de l'opposition avec de bonnes chances de victoire puis*que tout le monde s'accorde à* penser qu'il est le seul *« vrai rival »* de M. Begin. Mais le délai paraît un peu court, et le succès est loin d'être garanti.

Pour s'imposer au parti, il devra vaincre les réticences évidentes des dirigeants actuels, qui n'accueilleront pas de gaieté de cœur ce concurrent.

Certains vont même jusqu'à lui conseiller de ne pas affronter M. *Begin, qu'ils jugent encore* trop redoutable, et de ne se présenter que face au successeur de ce dernier (1).

Quoi qu'il décide, M. Navon est *désormais appelé à jouer* un rôle prépondérant, et il possède *pour cela un profil très particulier* parmi l'ensemble des hommes politiques israéliens.

Dans le cimetière du Mont des Oliviers se trouve une tombe qui *porte le nom de Yona Navon, née* en 1723. Le président de l'Etat d'Israël est issu d'une *famille* qui, après s'être réfugiée en Turquie après l'expulsion des juifs d'Espa*gne,* s'est installée à Jérusalem il y a plus de trois siècles. Bien *rares sont ceux qui*, comme les Navon, peuvent faire valoir une telle ancienneté dans le pays. Aussi forment-ils une petite aristocratie. M. Navon est, comme *l'on dit ici avec respect, un « pu-sépharade »* – ce mot hébreu signifiant « espagnol ». Mais il est également sépharade au sens plus large du terme qui désigne



surtout l'ensemble des juifs venus des pays arabes. La mère de M. Navon, fille de rabbin, est née *au Maroc. Il est le premier prési*dent sépharade de l'Etat d'Israël. Ses origines sont pour *lui* un atout déterminant quand les sépharades, qui constituent aujourd'hui *la majorité de la population du* pays, continuent de se plaindre de leur situation d'infériorité et de la domination des ashkenazes (juifs venus d'Europe centrale), parmi *lesquels* se sont recrutés *tous les* principaux dirigeants du pays jusqu'à maintenant. M. Navon *peut espérer à l'avenir apaiser,* plus encore qu'il ne l'a fait durant son mandat présidentiel, les tensions inter-communautaires qui minent la vie publique israélienne, *et il est, de l'avis général, le seul* capable de regagner pour le compte du parti travailliste les voix sépharades, dont la plupart vont maintenant au Likoud.

Né le 9 avril 1921 à Jérusalem, M. Navon a été élevé dans un milieu très religieux avec lequel *il a pris quelque peu ses distances* lors de ses études à l'université, où il a obtenu des diplômes de *littérature hébraïque et* arabe et de culture islamique. Sa connaissance de l'hébreu fait *l'envie* de beaucoup d'autres dirigeants politiques ; quant à celle qu'il a de *l'arabe, elle est tout à fait* exceptionnelle en Israël. Cette dernière particularité et le fait que sa famille côtoyait depuis longtemps la population arabe de Jérusalem *ont décidé de sa carrière officielle* puisque, en 1946 il a été nommé à la direction de la « section arabe » de la Hagannah, l'organisation de défense juive, devenue l'armée israélienne durant *la* guerre d'indépendance. Il devint ensuite secrétaire d'ambassade *en Amérique* latine (il parle aussi l'espagnol comme le français) avant d'être choisi en 1951 comme collaborateur direct du ministre des affaires étrangères. *Un an plus tard, le premier ministre*, David Ben Gourion, l'appelle à son service pour être son chef de cabinet, poste que M. Navon conservera jusqu'à la retraite du *« père fondateur » en 1963. Leur* rencontre relève de l'anecdote : David Ben Gourion, désirant lire Cervantès dans le texte, cherche un professeur d'espagnol, et on *lui recommande M. Navon. Le* premier ministre est aussitôt séduit par ce fonctionnaire appliqué et cultivé. Pour le seconder, il le préfère à « de véritables fidèles ». *Si, au départ,* M. Navon *n'était* pas de ceux-là, il le deviendra. Mais *il* conservera aussi une grande indépendance d'esprit, au point de tenir tête parfois au chef ombrageux et autoritaire qu'était David Ben Gourion. Cela vaudra à *M.* Navon l'estime de ses pairs, mais, lorsqu'en 1964 David Ben *Gourion rompt de manière fracassante* avec le parti travailliste pour fonder, sans succès, le Rafi, M. Navon le suit (comme M. Shimon Perès, aujourd'hui président du parti travailliste). Et il est élu député sur cette liste en 1965. *Cette dissidence ne lui sera* pas pardonnée pendant longtemps, même *quand le Rafi regagnera* le giron travailliste. Tandis qu'il devient l'un des chefs de file de la jeune garde et est promis aux plus hautes fonctions, cette « faute », ajoutée à sa réputation de « colombe », lui vaudra l'hostilité du*rable de la vieille garde*, *et, parmi*, elle, de Golda Meïr. C'est à cause de cela qu'il ne pourra être *élu* au sein du parti comme candidat pour la présidence de la Knesset *et lors* d'une première tentative en 1973 pour la présidence de l'État. *Mais, à chaque fois, il* échouera de justesse. Aussi parviendra-t-il à obtenir plus tard le poste-clé de président de la commission des affaires étran*gères* et de la défense.

En 1978, M. Navon devient enfin locataire de « Beit Hanassi », la résidence du président (de l'État), dont, détail piquant, il *avait si vivement critiqué l'architecture* qu'il fut attaqué en diffamation par le créateur. *Dans les limites restreintes de ses* attributions, il réussira à déployer *une activité très remarquée*, notamment dans le domaine social et dans celui de l'éducation, où il a un rôle d'incitateur souvent efficace. Il devient rapidement le pré*sident* le plus connu de ses concitoyens, multipliant les voyages à travers le pays. *Il a même exercé* à différentes occasions une influence plus « politique », malgré la neutralité à laquelle il est contraint par la Constitution et *par la vigilance d'un gouvernement* représentant un parti adverse du sien. Récemment, il n'a pas hésité à intervenir avec insistance pour amener M. Begin à accepter *la création d'une commission* d'enquête sur les massacres de Sabra et de Chatila.

M. Navon a su s'attirer des sympathies dans tous les milieux. Cet homme affable et débonnaire est aussi très habile. Ainsi est-il admis par les religieux de stricte *observance alors* qu'il est loin d'être un pratiquant orthodoxe. Mais c'est un ardent défenseur de la « tradition juive », et sa culture biblique impressionne. Ce citoyen *dont la simplicité est vantée* par les Marocains des quartiers pauvres bénéficie de l'admiration des intellectuels ashkenazes pour son sens de l'humour – il a appris le yiddish, – *mais aussi pour son* humanisme raffiné.

« Brillant homme du peuple »

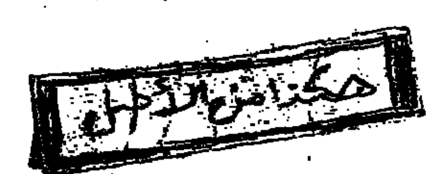
Enfin, M. Navon fait *naître* l'espoir d'un véritable règlement pacifique du conflit israélo-arabe, et ce sans trop s'attirer jusqu'à présent les foudres des *« faucons »* de la droite. Depuis 1975, il a été un des premiers à défendre au parti travailliste la thèse toujours très contestée selon laquelle Jérusalem pourrait engager le dialogue avec l'O.L.P. si cette organisation acceptait de reconnaître Israël.

Un député travailliste, M. Michael Bar Zohar, qui a été un de ses proches collaborateurs sans partager toutes ses idées, résume ainsi les qualités de M. Navon : *« C'est une personnalité à part en Israël. Un brillant homme du peuple, quelqu'un qui a un incroyable don de sympathie, qui sait trouver le compromis grâce à son bon sens comme à son intelligence ; enfin, ce qui est rare, on ne lui connaît guère d'ennemis. »*

Il y a bien des années, David Ben Gourion, tentant d'encourager M. Navon après le premier échec de celui-ci lorsqu'il avai brigué la présidence de l'État, lui *avait déclaré : « Tu seras un jour à ce poste, j'en suis convaincu. »* Le père fondateur n'aura pas vécu assez longtemps pour prédire que son poulain occuperait ensuite une fonction encore plus importante.

FRANCIS CORNU.

(1) A cause de son âge, bientôt soixante-dix ans, et de son état de santé précaire, M. Begin envisage de conduire la liste du Likoud lors des prochaines élections, mais de se retirer ensuite assez vite en passant la main à un dauphin qui reste à désigner.



étranger

Pologne

Les clandestins de Solidarité veulent obliger le pouvoir à un compromis

La société polonaise doit se préparer à une grève générale, qui est « *inévitable* » et reste « *l'arme la plus forte* » dans la lutte à mener pour contraindre le pouvoir à un compromis avec la population, estime la direction clandestine de Solidarité (T.K.K.). Cette affirmation se trouve dans une déclaration-programme datée du 22 janvier et parvenue jeudi 27 à la presse occidentale à Varsovie. MM. Zbigniew Bujak, Bogdan Lis, Jozef Pinior, Eugeniusz Szumiejko et Wladyslaw Hardek écrivent que, au cours des préparatifs à la grève, « *nous devons formuler un programme social minimum, qui serait un ensemble de revendications et tiendrait compte de toutes les limitations découlant des réalités politiques, nationales et internationales* ».

Leur objectif est, précisent-ils, l'application du programme de réformes démocratiques élaboré par le congrès de Solidarité en 1981. « *La vision d'une république autogestionnaire n'est pas contraire à l'idée du socialisme, et sa mise en application ne doit pas s'attaquer aux rapports internationaux existants* », estiment-ils, alors que « *la dictature ne donne pas au pays de chances de développement, car elle constitue une menace constante pour la paix en Europe* ».

L'action doit être menée par la mise en place « *d'un front du refus* », par « *une lutte économique* » (en prenant soin de maintenir l'économie à un niveau qui permettrait une reconstruction future) et par une « *conscience sociale indépendante* ». Enfin, par les préparatifs d'une grève générale, car le pouvoir ne pourra maintenir constamment les dispositifs mis en place pour étouffer les grèves. « *La perspective d'une grève générale n'est pas contradictoire avec le programme d'une évolution du système* », affirment les dirigeants clandestins.

M. Lech Walesa, interrogé par téléphone, a déclaré : « *Notre objectif est le même, mais il y a plusieurs façons d'y parvenir. Actuellement, une grève générale ne fait pas partie de mon programme, mais un jour je pourrais décider qu'une telle méthode est nécessaire.* »

Les déclarations de Klaus Barbie à la télévision bolivienne

(Suite de la première page.)

La veille, on avait appris qu'un juge de la Cour suprême avait été chargé de rédiger un rapport préliminaire sur les agissements de Barbie. D'autre part, la Cour des comptes, qui l'avait fait arrêter, a ordonné, vendredi, le gel de ses comptes bancaires.

Avec le retour des civils au pouvoir, les jours tranquilles de Barbie en Bolivie semblent toucher à leur fin. La procédure d'extradition serait aussi accélérée pour des raisons plus matérielles. Certains, à La Paz, n'hésitent pas à dire que Barbie pourrait être remis à l'Allemagne fédérale soit par jugement de la Cour suprême, soit par décret lui retirant la citoyenneté bolivienne acquise frauduleusement, échange de crédits de la France et de l'Allemagne pour aider l'économie bolivienne chancelante. A défaut d'une extradition vers l'Europe, il est aussi question de renvoyer le criminel nazi au Pérou, où il est poursuivi pour escroquerie.

A soixante-neuf ans, Klaus Barbie n'a apparemment rien perdu de sa morgue, et cherche à se défendre avec son insolence coutumière. Dans une interview réalisée par la télévision bolivienne dans sa cellule à La Paz et vendue en exclusivité à une chaîne américaine, Klaus Barbie affirme : « *C'est vrai, j'ai capturé Jean Moulin, chef de la résistance française, vivant, mais je l'ai remis en bonne santé aux autorités françaises mises en place par les Allemands. C'est par hasard que j'ai appris la mort de Jean Moulin en 1957, en Bolivie, en lisant une revue américaine.* » Et d'ajouter : « *C'est vrai que nous avons tué des gens, mais n'a-t-on pas fait de même ailleurs ?* »

En ce qui concerne les demandes d'extradition française et allemande, Barbie les estime « *illégales, faute de traités d'extradition entre la Bolivie et ces deux pays* ». « *Pour l'Allemagne,* s'exclame-t-il, *c'est encore plus absurde parce qu'on ne peut pas m'accuser d'avoir tué un citoyen français en France.* » Interrogé sur son rôle pendant les dernières dictatures, il répond : « *J'ai toujours été un militaire, jamais un paramilitaire.* » Sur ce point comme sur bien d'autres, Barbie est en totale contradiction avec les nombreux témoignages sur le concours actif qu'il a apporté aux généraux Banzer et Garcia Meza.

Enfin, dans des déclarations à la télévision mexicaine, l'un des avocats de Barbie, Me Constantino Carrion, a accusé M. Régis Debray d'être « *à l'origine des nouveaux ennuis de son client* ». Il a rendu M. Debray « *responsable de la mort de deux cents soldats et sept officiers boliviens* » tués dans la lutte contre la guérilla de Che Guevara. L'avocat a ensuite envisagé la possibilité, en cas de changements politiques à La Paz, qu'un autre gouvernement bolivien puisse demander un jour l'extradition de M. Debray.

J.-C. B.

● *Le président bolivien Hernan Siles Suazo* a estimé, vendredi, « *qu'un coup d'État est possible de la part des éléments écartés du pouvoir lors des élections de 1980* ». Lundi, le journal *Jornada* de La Paz a annoncé que tous les officiers des forces armées boliviennes en permission étaient rappelés d'urgence pour des tâches spéciales en raison de « *faits susceptibles de porter atteinte au processus démocratique* ». — *(A.F.P.)*

à travers le monde

Pakistan

● LE CHEF DE L'ETAT, LE GÉNÉRAL ZIA UL HAQ, a annoncé, jeudi 27 janvier, la mise en place, dans un délai de six semaines, de plus de cent cinquante tribunaux islamiques chargés d'appliquer le droit pénal dans l'ensemble du pays. Placés sous l'autorité de la Cour islamique fédérale, ces tribunaux jugeront de crimes tels que le vol, la fornication, la consommation d'alcool. Les peines applicables prévoient notamment l'amputation, la flagellation, l'amende ou l'emprisonnement. — *(A.F.P.)*

Turquie

● UN MILITANT ARMÉNIEN EXÉCUTÉ. — Levon Ekmekgian, 24 ans, militant de l'armée secrète arménienne, seul rescapé du commando qui avait attaqué le 7 août l'aéroport d'Ankara, condamné à mort par la cour militaire d'Ankara, a été exécuté samedi matin 29 janvier. Le conseil national de sécurité présidé par le général Kenan Evren avait entériné, vendredi soir en dernière instance, au cours d'une réunion spéciale, le rejet d'appel de la sentence prononcée par la cour de cassation.

(A.F.P.)

Union soviétique

● UN NOUVEAU MINISTRE DE L'AGRICULTURE POUR LA FÉDÉRATION DE RUSSIE. — M. Victor Nikonov, succède à M. Leonid Florentiev qui prend sa retraite à soixante et onze ans. Agé de cinquante-quatre ans, M. Nikonov a exercé diverses fonctions dans l'appareil régional du P.C., de 1961 à 1979, où il devint l'adjoint de M. Florentiev. Celui-ci gérait l'agriculture de la Fédération de Russie depuis 1965. — *(A.F.P.)*

Le parti roumain et sa femme

La Roumanie a célébré mercredi 26 janvier, dans un style lyrique, le soixante-cinquième anniversaire du président Ceausescu, la presse a publié de vibrants éloges tandis que la radio diffusait de la musique et des chants patriotiques dédiés au « héros ». L'opinion de l'homme de la rue montre l'envers du décor.

De notre envoyée spéciale

Bucarest. — « *Je vais vous accompagner, mais je ne peux pas parler... Ici, on ne peut pas parler...* » Le premier venu, celui à qui l'on demandait son chemin dans une rue animée de Bucarest, finalement n'y résiste pas : chemin faisant, il parle. Il parle en regardant droit devant lui, tandis que vous marchez à son côté, comme s'il parlait tout seul. Il parle tout seul d'ailleurs, car vous ne posez pas de questions. Par égard, par prudence, parce que les rues, la foule, les murs, ont des oreilles. En longeant les interminables files d'attente (« *pour le lait, pour les œufs, pour le beurre, pour la viande quand il y en a, pour le savon, pour tout...* »), ce modeste employé des services municipaux, dans un français parfait, en quelques phrases furtives, dit la difficulté de vivre. Il s'attendrit en évoquant, timide, cet ailleurs d'où vous venez et qu'il ne connaît pas. Et sa voix devient rauque, haineuse, contre un pouvoir qu'il ne nomme pas, et son arbitraire : « *On ne sait jamais à quoi s'attendre : il peut nous annoncer n'importe quoi d'un jour à l'autre.* »

« *Il* » le peut en effet, celui qui n'a pas de nom ailleurs que dans la presse où paraissent sans commentaire ses logorrhées, hors des vitrines des librairies qui exhibent en permanence ses œuvres complètes. Celui à qui ses ardents zélateurs ne s'adressent qu'au superlatif, lui donnant sans compter du « *fils le plus aimé, le plus grand, le plus glorieux de la patrie* », saluant son « *œuvre titanesque* » au service de la Roumanie, voire de l'humanité tout entière.

Car « Il » n'est jamais nommé, pas même dans les blagues où se réfugie l'insoumission, comme par exemple dans le télescopage : « *le parti communiste et sa femme* », synthèse d'un régime où s'allient la nomenklatura et le pouvoir partagé avec les membres de la famille.

« Il » est partout

Si, par exception, on parvient à attirer sur la voie de la critique et de l'humour tel privilégié du système présumé réfractaire à certains de ses aspects, l'ironie, soudain, s'éteint dès qu'il est question du culte de la personnalité. Le sourire se fige, la conversation tourne court sur un : « *Disons que nous avons un très mauvais service de propagande...* »

L'attaquer, c'est commettre un crime de lèse-majesté. « Le » citer, c'est entrer dans la zone de danger absolu. L'interdit qui pèse sur son nom dans toutes les conversations, officielles et officieuses, est le signe le plus révélateur d'une omnipotence et d'une omniprésence.

« Il » est partout. Jusque dans cette petite église, tapie à deux pas des imposants bâtiments du parti et de la résidence présidentielle, où, devant la magnificence des ors de l'autel, dans l'odeur forte de l'encens qui se consume tandis qu'une voix grave module les accents de la liturgie orthodoxe, on avait un moment l'illusion d'avoir pénétré dans une enclave. Une phrase du prêtre à la fin de l'office, une prière pour que Dieu « *garde le président de la Roumanie* » et l'illusion se dissipe. Rien n'échappe à la référence suprême ; l'Eglise orthodoxe roumaine a d'ailleurs montré depuis longtemps qu'elle n'entendait pas s'y soustraire. Elle a donné ses gages au pouvoir.

« Il » est partout, et la Securitate, sa police politique, distille, dans une ville-étouffoir, la peur, et ce qui l'accompagne : la flagornerie, la duplicité, la résignation, l'impétueux désir de fuir, ou encore la solitude. L'un de ceux qui, refusant l'exil, l'ont choisie au cours d'une promenade dans un jardin public, revendique son droit à penser, à parler avec un glacial fatalisme : « *Après tout, que peut-il nous faire ? Au pire nous tuer...* » « *L'essentiel,* explique-t-il, *est de ne pas céder à la paranoïa.* » Mais il blémit soudain en apercevant au détour d'une allée un homme en costume beige qui porte un attaché-case.

« *Malgré tout, on vit,* dit un autre. *On s'amuse, on se débrouille.* » On marchande un petit tas de pommes au marché. On installe sa table pliante sur le trottoir, devant l'épicerie, pour taper le carton toute la nuit jusqu'à l'arrivage du matin. On s'organise : dans la journée, les plus anciens, retraités, prennent la relève dans les queues. On rit même. Ce qui reste de l'intelligentsia de Bucarest fête telle allusion subtile, telle parabole au troisième degré décelée dans un film qui vient de sortir. On rit à gorge déployée dans le théâtre où se donne une pièce qui raille sans complaisance le parti et ses efforts pour imposer la collectivisation en milieu paysan. Le roi a ses bouffons.

En voici un, dans sa villa cossue du centre : « *Bien sûr que nous pouvons critiquer le parti, puisque le parti c'est nous !* » N'a-t-on pas dû agrandir la salle des congrès tant le nombre des adhérents avait augmenté en deux ans ? N'est-ce pas là un signe de l'adhésion massive au régime ? Il sort, très fier, de sa bibliothèque *l'Histoire des religions*, de Mircea Eliade, pour « prouver » que nul n'est banni. Mais il ne contient pas sa colère en évoquant ces « *mauvais écrivains* » (Goma et Tanase) qui vivent à Paris : « *Comment un journal comme* le Monde *a-t-il pu ouvrir ses colonnes à ces gens-là ?*

Le roi a ses poètes aussi, à la mèche folle, à l'écharpe romantique et au verbe fleuri qui participent à la conférence du parti et que l'art n'empêche pas de se mettre au garde-à-vous et d'applaudir au signal comme tout un chacun. La Roumanie, au demeurant, a une littérature digne de ce nom. Certains de ses auteurs s'opposent, au sein de l'Union des écrivains, aux tenants d'une littérature plus orthodoxe, simple et nationaliste, dans des débats que les officiels du parti, pour éviter de les commenter, présentent avec un sourire indulgent comme « *des querelles de poètes, hermétiques au profane* ».

Les écrivains font bande à part. Leur union est la seule organisation du pays encore autorisée à élire ses dirigeants par vote secret. « *Ils travaillent sur la langue roumaine, et l'exil, de ce fait, a moins d'attrait pour eux,* explique un intellectuel. *Ce sont les seuls qui n'aient pas cédé ces dernières années à la fièvre de l'émigration qui a décimé les milieux intellectuels. Le revers de la médaille, c'est que leur action, même si à bien des égards elle peut apparaître comme une dissidence, s'attache avant tout et presque exclusivement à la défense de leur propre statut.* »



Le président Ceausescu d'après le portrait officiel.

D'autres, qui travaillent dans des disciplines scientifiques, ont également choisi de rester. En dépit de la mainmise du pouvoir sur l'ensemble des institutions culturelles du pays, ils trouvent parfois le moyen de mener dans l'ombre un travail solitaire. Mihaïl Botez, éminent mathématicien, écarté de l'enseignement il y a quelques années, déplore essentiellement l'isolement dans lequel il doit poursuivre ses recherches : le visa de sortie pour participer à des séminaires ou colloques divers à l'invitation de ses collègues étrangers lui a été refusé vingt-neuf fois !

Démoralisés

Quelques-uns de ces intellectuels qui ont choisi de rester font circuler, depuis l'été dernier, une pétition qui apparaît comme l'ultime tentative d'action à visage découvert lancée en Roumanie. Ils avaient l'ambition de rassembler des signatures jouissant d'une certaine notoriété et voulaient éviter que ce texte ne servît que de tremplin aux candidats à l'émigration. Prudents, ils rappelaient qu'ils sont « *des hommes de culture, non des hommes d'action* », et se défendaient de vouloir déclencher une fronde : « *Nous n'avons ni l'arrogance ni la naïveté de croire que nous détenons des solutions aptes à rendre au peuple roumain la confiance dans la compétence de ceux qui le dirigent, et dans un avenir meilleur.* » Ils proposaient seulement que s'ouvrît le dialogue et affirmaient que « *la reconnaissance des erreurs n'est pas une honte* ».

Le texte n'a recueilli que très peu de signatures. La plupart des personnes sollicitées s'esquivent devant un acte d'« *autodénonciation* » ou d'« *automarginalisation* » dont elles n'escomptent aucune utilité. La démoralisation est totale. L'époque des appels revendiqués, des actions légales, est passée. L'étau s'est resserré, et les dénonciations collectives du régime, hormis des explosions spontanées de mécontentement très localisées, ne s'expriment plus que sous forme de lettres anonymes, l'Occident et *Radio Free Europe* leur offrant une caisse de résonance.

Si ces textes émanant de « *groupes* » d'ouvriers, de paysans, de membres du parti, témoignent d'un évident courage, ils ne donnent aucun indice sur le degré d'organisation du mécontentement. L'une des plus récentes de ces lettres, diffusée par Radio Free Europe quelques jours avant la conférence nationale du parti, en décembre, avait fait courir des frissons au sein de l'émigration roumaine. Signée par « *un groupe de communistes* », elle dénonçait « *la situation désastreuse due au fait que Nicolas Ceausescu s'est placé au-dessus du parti et en a fait sa propriété personnelle* », et appelait les délégués à être « *sincères et honnêtes* », à « *dire la vérité, seulement la vérité* ».

Une audace suicidaire

Alors, on se souvint, dans les milieux de l'émigration, de l'audace solitaire et suicidaire du vieux délégué Pirvulescu, qui avait osé, lors du dernier congrès, quelques paroles dures pour le président. La « *folie* » lui valut l'internement dans un hôpital psychiatrique, dont il n'est jamais ressorti. On se prit à rêver, sans trop y croire, qu'il allait se passer « *quelque chose* », à attendre un coup de théâtre. Rien ne vint, et la presse occidentale n'eut droit qu'au tour rituel de prestidigitation du maître du pays.

Lorsqu'il s'adresse de la tribune aux quatre mille délégués qu'il fait inlassablement se lever et se rasseoir comme un seul homme, ce petit homme sans allure, écrasé par le gigantesque portrait de jeune bellâtre couleur pastel suspendu derrière lui, peut tout faire, tout dire et n'a de comptes à rendre à personne, ni dans la salle ni dans le pays. Nicolas Ceausescu cite des chiffres contradictoires : la salle applaudit. Il constate la faillite et annonce des miracles pour demain : la salle applaudit. Il convoque les Roumains dans l'avenir radieux, leur dit qu'ils sont trop bien nourris : la salle applaudit.

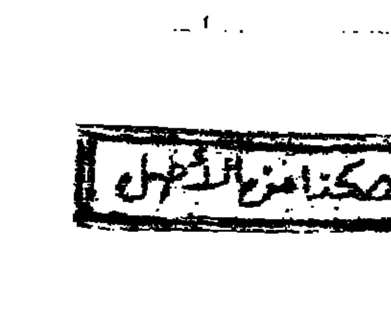
Cet homme-là eut, il y a près de vingt ans, la géniale insolence de tenir tête à Moscou. Il y gagna, pendant quelques années au moins, d'être reconnu pour chef par un peuple qui souffrait toujours des Russes et, avant ce nouveau maître, n'avait connu que des régimes autoritaires. Il y gagna aussi la bienveillance plus durable, et pour le moins imprudente, d'un Occident trop enclin à voir dans les dissidents roumains des partisans de l'U.R.S.S.

Au fil des ans, la Roumanie est devenue le jouet d'un mégalomane qui se prenait lui-même au mot. L'hiatus est désormais total entre ses discours et une population qui n'attend plus de chaque nouvelle lubie qu'un tour de vis supplémentaire.

Au Musée national d'histoire de Bucarest, des centaines de mètres carrés sont consacrés à l'exposition permanente des cadeaux offerts au président. Les premières salles regorgent des offrandes faites par « le peuple » : tableaux, tapisseries gigantesques, sculptures et objets divers, où une maladresse idolâtre et naïve tient lieu de talent. « *Le parti communiste et sa femme* » y sont généralement représentés dans des poses souveraines, parfois d'ailleurs en compagnie des anciens rois de Roumanie. Puis viennent les salles consacrées aux présents de l'étranger, rangés par continent. Décorations, titres, ordres divers, religieusement mis sous verre, cadeaux les plus incongrus, sont alignés comme des reliques derrière d'interminables vitrines, jusqu'à un fauteuil de cinéaste américain au dossier de toile barré du nom de Ceausescu, ou à un certificat de citoyen honoraire de... Disneyworld. De nouveaux témoignages d'estime et d'admiration affluent cette semaine pour les soixante-cinq ans du président. Bon anniversaire, M. Ceausescu !

CLAIRE TRÉAN.





Le Don Quichotte de la presse indienne

Le licenciement d'un des plus célèbres journalistes indiens, Arun Shourie, chroniqueur à l'Indian Express, illustre parfaitement la situation de la presse dans « la plus grande démocratie du monde ».

De notre correspondant

New-Delhi. – Arun Shourie, quarante un ans. Un Don Quichotte pourfendant tous ceux qui, détenant une parcelle de pouvoir, en mésusent ou en abusent. Un croisé contre la corruption, un Calvin prêchant la réforme contre un système gangrené. Un idéaliste et un inquisiteur.

A son tableau de chasse : un chef de gouvernement provincial mégalomane, A.R. Antulay, « *roi* » du Maharashtra (capitale Bombay), acculé à la démission après que la justice se fut emparée de l'implacable dossier du journaliste-détective. Mais, surtout, la mise en cause, à travers des hommes et par le démontage d'opérations frauduleuses, d'un régime où la fin – c'est-à-dire le pouvoir et sa conservation – semblait trop souvent justifier les moyens. Et, de fil en aiguille, l'implication du premier ministre lui-même, accusé de bénir, de protéger ou de fermer les yeux. Dans l'Inde d'aujourd'hui, cela vous fait vite accuser de crime de lèse-majesté. Écrivez ce que vous voulez, estiment les thuriféraires du régime, mais ne touchez ni à Mme Gandhi ni à son fils Rajiv.

Face à Arun Shourie et, pendant un certain temps, à ses côtés, un magnat de la presse, Ramnath Goenka, soixante-dix-neuf ans, l'un des rares Indiens dont l'empire soit fondé presque uniquement sur l'édition. Un homme de caractère, aussi, qui, depuis qu'il a fondé son journal, en 1932, est entré en résistance. Contre l'autorité des occupants anglais, puis contre l'autoritarisme des dirigeants. Pour l'indépendance de son pays puis pour celle de la presse. Un patron à poigne, qui, en l'espace de quatre ans, a « poussé » nombre de rédacteurs en chef à plier bagages, à commencer par ceux qui supportaient mal la carte blanche donnée à Arun Shourie.

Car le vieux lutteur s'était, semble-t-il, pris d'affection pour celui qui avait servi les mêmes causes et, converti au journalisme, avait contribué à faire de l'*Indian Express* un journal redouté.

Pourtant, M. Goenka a finalement décidé de se séparer de celui qu'il considérait comme le pur-sang de son écurie, tout en déplorant parfois de ne pouvoir lui serrer davantage la bride, et qu'il qualifiait encore dans sa lettre de licenciement de « *chien de garde de l'intérêt public* ».

Pourquoi ? Des pressions ont pu s'exercer sur un « patron » qui, l'âge aidant, voyait peut-être s'émousser sa « rage » de lutter. D'abord au sein de sa propre famille, où sa belle-fille, Saroj, qui a vocation à lui succéder et que l'on dit proche de Mme Gandhi, n'a jamais caché son aversion pour Shourie. Ensuite, au sein du groupe lui-même, où la présence et le style du nouveau venu, sa « *chasse aux sorcières* », son « *terrorisme* », sa « *haine hystérique de Mme Gandhi* », entravaient certaines ambitions.



Caricature d'India Today.

Enfin et surtout, pressions d'un pouvoir politique dont Arun Shourie était incontestablement devenu la bête noire. Aurait-il été, comme l'écrit un magazine local, « *l'agneau sacrifié pour apaiser la déesse sourcilleuse du Safdarjung Road* (adresse de Mme Gandhi).

Un limogeage exemplaire

Depuis l'été dernier, la voix de Shourie s'était presque tue dans les colonnes d'un journal dont le contenu éditorial avait singulièrement perdu de son mordant, les articles « *offensifs* » cédant la place à des papiers plus « *constructifs* » sur l'énergie ou sur l'écologie. Comme si une page avait été tournée.

Reste un limogeage exemplaire à plus d'un titre. D'abord, en raison de ce qu'Arun Shourie représentait dans la presse indienne. Ne venait-il pas de se voir décerner le Magsaysay Award, une sorte de prix Nobel asiatique, pour avoir, par ses enquêtes, « *secoué les comportements léthargiques du journalisme indien* » ? « *Shourie*, dit Ronesh Thapar, rédacteur en chef de la revue *Seminar*, *c'était un souffle d'air frais* ». Il incarnait ce qu'on appelle ici l'« *investigative journalism* », le journalisme d'enquête par opposition à celui qui se contente de reproduire les dépêches des agences locales (fortement contrôlées par le pouvoir) et les communiqués du gouvernement. Journalisme mis en valeur, par exemple, par le magazine *Sunday*, qui avait notamment révélé la barbarie de policiers de l'État du Bihar crevant les yeux d'inculpés afin de les « *neutraliser* » une fois pour toutes.

Limogeage exemplaire aussi pour ce qui est de la liberté de la presse en Inde. « *Une fois de plus*, constate Nikhil Chakravarthy, rédacteur en chef de la revue *Mainstream*, *on observe que les propriétaires font la loi et n'hésitent pas, si nécessaire, à administrer le fouet* ».

Un « journalisme d'insurgé »

Endetté et hypothéqué, l'empire de M. Goenka n'était pas à l'abri des pressions d'un gouvernement qui, dès son retour au pouvoir, avait engagé la bataille avec son vieil adversaire. En mars 1980, les autorités avaient demandé la démolition pure et simple de l'édifice dont le journal avait entrepris la construction à Delhi, arguant de violations aux règlements d'urbanisme. Saisie, la Cour suprême en avait momentanément décidé autrement, mais le quotidien n'en vivait pas moins sous cette épée de Damoclès.

En outre, il se voyait réclamer par le pouvoir central des droits de douane considérables sur le nouveau matériel installé dans les différentes imprimeries du groupe.

Pour Aroon Purie, rédacteur en chef d'*India Today*, le renvoi de Shourie témoigne de « *la volonté du pouvoir de tenir la presse en bride* ». C'est ainsi qu'a été voté récemment au Bihar un projet de loi dirigé contre la « *presse à scandales* » et la diffusion d'écrits « *indécents, injurieux ou diffamatoires* » qui viserait en fait à intimider les critiques d'un pouvoir local corrompu.

Cette mesure a provoqué, dans l'ensemble du pays, une impressionnante levée de boucliers. Face à une profession pour une fois rassemblée, le pouvoir a invité finalement l'Assemblée du Bihar à modifier son projet afin d'en amender les points les plus contestables.

Cette vigilance se comprend aisément. La presse mesure l'étendue des pouvoirs dont dispose le gouvernement. Il dispense une part importante de la publicité, contrôle l'importation du papier journal (soit 85 % des besoins) et en fixe lui-même le prix.

Exemplaire, enfin l'« affaire Shourie » l'est dans la mesure où elle illustre fort bien le débat ouvert dans le pays sur le rôle de la presse et la fonction du journaliste.

Débat avec des dirigeants qui ont toujours estimé que la presse ne saurait bénéficier d'une liberté absolue, souligné que ses droits s'accompagnaient de responsabilités et souhaité la voir jouer un rôle plus « *constructif* » et moins « *systématiquement critique* ». Elle doit, à ses yeux, répudier tout comportement « *anti-national* » et accepter de coopérer avec le gouvernement, en mettant en valeur les aspects positifs de son action.

Débat au sein même de la profession, ensuite, ainsi qu'en témoignent les réactions suscitées par le limogeage. Certains journalistes estiment que la presse n'a été pour l'ardent chroniqueur qu'un moyen au service de buts partisans. D'autres confrères saluent au contraire en lui « *l'un des rares journalistes indiens menant leur action professionnelle comme une croisade* ».

Croisé, limogé, démobilisé, Arun Shourie semble vouloir à présent changer son fusil d'épaule. N'avait-il pas lui-même, dès août 1979, marqué les limites de son action en déclarant : « *La presse est dirigée et contrôlée par les possédants, et, comme toutes les institutions, elle est au service des puissants. Le journalisme d'insurgé que je préconise ne peut être pratiqué ni sur une grande échelle ni pendant très longtemps* » ?

PATRICK FRANCÈS.

DANS LES ANDES PÉRUVIENNES

Les sandales de Mao sur le Sentier lumineux

Des avions qui survolent la ville, des soldats qui paradent, des voitures blindées postées devant la cathédrale et des automitrailleuses aux endroits stratégiques, des slogans à la gloire de Mao et contre le gouvernement, des paysans apeurés, des tirs sporadiques et des explosions après le couvre-feu : Ayacucho ressemble à une cité en état de siège.

De notre envoyé spécial

Ayacucho. – Pour relever le défi du mouvement clandestin d'inspiration maoïste Sentier lumineux, le président Belaunde Terry avait d'abord décrété l'état d'urgence dans le département d'Ayacucho. Depuis le 29 décembre, un nouvel échelon a été franchi dans l'escalade avec l'entrée en scène de l'armée. Officiellement, les militaires ont été dépêchés sur place pour « *rassurer la population et protéger les forces de l'ordre* ». Le chef de l'État a qualifié les opérations dans les Andes centrales de « *manœuvres dans des zones d'accès difficile, utiles au développement professionnel de l'armée dans la mesure où elles revêtent un caractère plus réaliste que des exercices pratiques simulés* ».

Pour l'heure, les militaires ont pour tâche d'apporter un appui logistique aux forces de police et ne participeraient pas directement aux actions de répression. Du moins, pas encore. Mais les pions semblent se mettre inexorablement en place pour une nouvelle partie d'échecs entre les « sendéristes » et le pouvoir central.

Depuis le déclenchement de la lutte armée en mai 1980, près de cent cinquante morts ont été enregistrés. Moins d'un mois après l'arrivée des militaires, la violence a repris de plus belle. Les affrontements sont quotidiens entre guérilleros et forces de l'ordre. Pour la seule semaine du 17 au 22 janvier, selon les chiffres communiqués à la presse, une soixantaine de morts ont été dénombrés, dont trente-cinq membres présumés du mouvement clandestin et quinze personnes abattues par le Sentier lumineux.

Pour tenter de récupérer les zones dites « libérées », des opérations de grande envergure ont été lancées par les forces de l'ordre. Des hélicoptères de l'armée vont parfois prêter main forte aux « sinchis », les unités d'élite de la police, dont le nom signifie en quechua « *celui qui peut tout* ». Le 17 janvier, de violents combats les ont opposés à plus de deux cents guérilleros dans les gorges accidentées de Cocharcas, dans l'Apurimac. Sans autres précisions, les autorités ont fait savoir qu'il y aurait eu de nombreux morts des deux côtés.

Des drapeaux rouges frappés de la faucille et du marteau ont été hissés dans certains villages ou hameaux éloignés. Les sendéristes se sont notamment implantés dans les communautés des rives du Rio Pampas, au sud d'Ayacucho. Un groupe de quelques dizaines de guérilleros, commandé par une jeune femme d'une vingtaine d'années, opère dans les environs de Huanta, à une quarantaine de kilomètres au nord du chef-lieu, avec des armes prises à la police, ou avec de la dynamite volée dans les mines. Ils attaquent des postes de police et des fermes, ou dévalisent des magasins pour distribuer des vivres aux paysans. Lors de leurs incursions dans les villages, la tête recouverte d'une cagoule, rouge ou noire, ils réunissent la population sur la place principale pour « *juger les ennemis du peuple et les collaborateurs de la police et du gouvernement* ». Ils ont menacé d'exécuter tous ceux qui accepteraient des charges publiques.

Plusieurs représentants des autorités, récemment nommés par le commandement militaire d'Ayacucho, ont été froidement exécutés après des jugements sommaires. Ils procèdent aussi à de nouvelles répartitions des terres, en fonction des besoins de chaque famille, et poussent les paysans à réduire leur production au strict nécessaire pour leur propre consommation. Pour freiner l'approvisionnement des villes et amener les populations urbaines à se définir dans le conflit, ils cherchent à empêcher l'acheminement de produits agricoles vers Ayacucho.

Selon un universitaire d'Ayacucho, la stratégie du Sentier lumineux s'inspire à la fois du maoïsme et des anciennes traditions andines de résistance. Par exemple, dit-il, des chiens ont été pendus avec l'inscription « *Ainsi » mourra le chien Deng Xiaoping. » Vive les Quatre de Shangaï* ». Au-delà de la condamnation du « révisionnisme », il s'agit d'une vieille tradition locale, suivant laquelle le chien est enterré avec son maître. « *Quand le Sentier lumineux pend un chien, il lance un avertissement à un traître ou à un fonctionnaire impopulaire* », ajoute cet universitaire.

Des villages désertés

Se sentant menacés, bon nombre de maires et de gouverneurs de villages retirés ont préféré quitter leur poste par crainte de représailles du Sentier lumineux. Les jeunes gens désertent aussi les villages, de peur d'être enrôlés de force par le mouvement clandestin ou d'être arrêtés par la police.

Avec l'intensification des patrouilles des forces de l'ordre et des contrôles sur les routes, les accrochages ont tendance à se multiplier et prennent, parfois, l'allure de vraies batailles. Mais il n'est pas toujours aisé de vérifier la version officielle. A diverses reprises, la presse péruvienne a réussi à établir que de simples paysans avaient été tués par les « sinchis », alors que les victimes avaient été présentées comme des « sendéristes ». Ainsi, le 19 janvier, lors d'une rafle dans le hameau de Paccha, à quelque 50 kilomètres d'Ayacucho, les « sinchis » ont emmené les deux seuls hommes qui se trouvaient sur les lieux pour les abattre dans un champ de maïs voisin.

Naguère cité paisible avec ses trente-trois églises et son caractère colonial gentiment désuet, Ayacucho cristallise tout le drame du département. Si les activités quotidiennes se poursuivent pendant le jour, les rues sont quadrillées par l'armée, et des patrouilles de police procèdent à des contrôles d'identité et à des ratissages. De nombreuses perquisitions ont été effectuées ces derniers jours, et plusieurs suspects, dont de simples paysannes, ont été conduits au poste les mains sur la nuque.

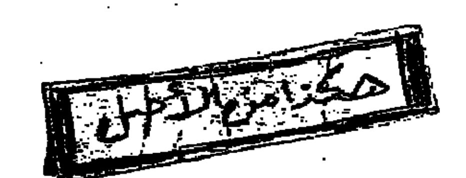
Sur les murs barbouillés de slogans, des portraits de Mao rappellent les références idéologiques du Sentier lumineux : « *Vive la guerre de guérilla !* », « *A bas le vote, vive le marxisme-léninisme-maoïsme !* », ou encore « *Développons la lutte armée !* », une autre inscription est encore plus menaçante : « *Mort aux sinchis et aux mouchards. Celui qui efface ça mourra* ».

Dans cette ville oubliée de cent mille habitants, à près de 2 500 mètres d'altitude dans la Cordillère centrale, à mi-chemin entre Cuzco « l'Impériale » et Lima « la Coloniale », l'atmosphère devient de plus en plus lourde, la méfiance est de rigueur, et la population hésite à parler. Les forces de l'ordre doivent affronter un ennemi invisible, qui se fond dans la nature dès son forfait accompli, tandis que l'habitant vit dans la crainte d'une perquisition ou d'être pris pour un terroriste. Des attentats ont été commis en plein jour par des adolescents d'une quinzaine d'années, et, avant même le couvre-feu, tout le monde se terre chez soi.

Les militaires reconnaissent eux-mêmes que le Sentier lumineux doit une partie de son succès à l'appui qu'il peut trouver dans la population. Malgré ses méthodes expéditives et son terrorisme souvent aveugle, le mouvement clandestin a trouvé un terreau fertile dans ces hautes terres indiennes délaissées depuis toujours, où l'on parle davantage le quechua que l'espagnol et où persiste un sentiment latent de révolte. « *Indépendamment du jugement que l'on porte sur le Sentier lumineux*, explique un économiste, *avec un revenu annuel de 75 dollars, l'habitant de cette région n'a plus grand-chose à perdre. La crise économique est encore plus durement ressentie ici que dans le reste du Pérou* ».

En septembre déjà, des milliers de personnes ont assisté aux obsèques d'Édith Lagos, une jeune commandante du mouvement clandestin tuée par la police. Le 9 janvier, Ayacucho a été paralysée par une grève de vingt-quatre heures à l'appel du Sentier lumineux. Sous la menace des activistes, la radio locale avait invité la population à participer au mouvement pour « *protester contre la pression politico-militaire* ». En réponse, un défilé militaire a été organisé le 16 janvier sur la place d'armes. Le général Clemente Noel y Moral en a appelé au peuple d'Ayacucho pour qu'il prête son concours afin de « *mettre un terme aux activités subversives* ». Dans l'esprit des autorités, ce déploiement de forces vise à « *libérer la population du chantage des terroristes* ». Un pari difficile...

JEAN-CLAUDE BUHRER.



LES MÉMOIRES DU PRÉSIDENT CARTER

D'une encre candide

« Le style, c'est l'homme... » Jolie, appliquée, mais sans éclat, terne et parfois ennuyeuse, la prose de Jimmy Carter est à l'image même de son auteur, aussi laborieux dans ses écrits que dans ses discours. Mais justement le mérite exceptionnel de ses Mémoires (1), écrits si rapidement après son départ du pouvoir en 1981, est de révéler l' « homme Carter » tel qu'en lui-même enfin...

A la différence d'autres personnalités politiques, l'ancien président n'a pas fait appel à des « nègres ». Il a sagement et consciencieusement écrit son livre tout seul, tapant sur le clavier de l'ordinateur, en puisant essentiellement dans cinq mille pages de notes personnelles consignées chaque jour dans un petit appareil enregistreur, puis seulement transcrites et révisées par deux assistants. Il s'agit bien, comme il le souligne lui-même dans sa préface, d'un *« récit hautement personnel de mes propres expériences »*. Il ajoute modestement... *« d'autres mieux qualifiés et plus objectifs écriront plus tard des études plus complètes sur l'histoire de mon administration... »* Sans doute, les historiens devront confronter ce compte rendu parfois confus (les problèmes de l'inflation, du Proche-Orient, de son frère Billy, de la crise des otages, sont traités simultanément) à d'autres témoignages. Déjà, des critiques ont relevé plusieurs inexactitudes, des omissions graves, et notamment l'absence de référence à ses collaborateurs, comme s'il voulait prendre sur lui tout le crédit, mais aussi tous les péchés de son administration.

Qui pourrait lui en vouloir de donner une place privilégiée (plus du tiers du livre) à l'heureuse négociation de Camp David ? Après tout, elle est la grande réussite de son mandat. Les larges extraits déjà publiés dans la presse mondiale mettent en évidence le rôle déterminant qu'il joua pendant les treize jours de la discussion. Mais son récit n'apporte rien de très nouveau au dossier, sinon quelques détails piquants sur les personnalités de Sadate et de Begin que la petite histoire retiendra.

Une foi profonde

Quant à l'évocation de ses efforts tenaces pour obtenir la libération des otages de Téhéran, elle force la sympathie, et même le respect, envers un homme, victime de ses erreurs de jugement, de ses maladresses, mais aussi d'une implacable fatalité. Malgré l'amertume de son écrasement électoral, le jour même des fêtes célébrant le triomphe de son vainqueur Reagan, et apprenant enfin le départ de Téhéran des otages libérés, il écrit : *« J'étais débordant de joie... pour la liberté des otages, pas pour la mienne... »* Cri du cœur qui lui fait honneur.

Sur cette année 1980, la dernière de son mandat, où l'éruption du mont Saint-Helens s'ajoute aux crises intérieures et extérieures, le livre de Jimmy Carter est d'une plate objectivité, faisant contraste avec la verve gouailleuse de son adjoint Hamilton Jordan (2). Mais son récit révèle bien une personnalité que guide et anime une foi profonde. En toutes circonstances, il fait son examen de conscience, et dans les moments difficiles, il *« prie beaucoup »*. A Rosalynn, sa femme, connaissant un moment de dépression, il cite un passage du Nouveau Testament... A Deng Xiaoping, le Premier Chinois, il demande d'assurer la liberté des cultes et d'autoriser la distribution de la Bible. Et il emporte à Camp David sa Bible annotée : *« J'en aurai besoin dans nos discussions avec Begin »*, écrit-il. Il est sérieux, travailleur, attentif aux détails... Conscient de ses insuffisances, il prend des cours de lecture rapide, ce qui lui permettra dans un vote décisif d'obtenir la voix du sénateur dont il aura lu le traité sur la sémantique en une nuit !

Souvent dans son livre apparaît le thème de la rédemption, comme si ce bon baptiste sudiste voulait racheter le Sud de son passé raciste et laver Washington des péchés de Watergate et du Vietnam. Pour son discours d'inauguration, en 1976, il songe à s'inspirer de Woodrow Wilson, lui aussi un Sudiste aux fortes convictions religieuses. *« Comme lui,* écrit-il, *j'ai pensé que les Américains désiraient revenir aux premiers commandements... Son appel à une expiation nationale me paraissait approprié, mais je craignais qu'une audience moderne ne la comprenne pas, venant de moi... »*

Brejnev et Dieu

A Vienne, en 1979, Jimmy se déclare impressionné par Brejnev qui, au début des discussions, lui dit : *« Si nous ne réussissons pas, Dieu ne nous le pardonnera pas... »* Et Gromyko – le bon apôtre – de renchérir : *« Oui, Dieu nous contemple tous de là haut... »* Lorsque Brejnev s'appuie sur son épaule pour descendre l'escalier de Hofburg, M. Carter est ému : *« Ce geste simple et naturel nous rapprocha plus efficacement qu'un discours officiel... »*

Dans cette rencontre comme dans d'autres, l'honnête provincial de Plains (Georgie) apparaît un peu comme un innocent *« vêtu de probité candide et de lin blanc »*, égaré dans la jungle et aux prises avec de grands fauves. Mais il ne cache pas sa déception.

Il écrit à Brejnev des lettres personnelles, la plupart à la main... Les réponses qu'il reçoit sont des litanies de propagande... Et l'on comprend son amertume lorsque, quelques mois plus tard, les Russes interviennent en Afghanistan. Mais sa *« pire déception »* est que – de ce fait – les chances d'une ratification rapide du traité SALT 2 soient définitivement compromises.

Il n'a pas de malice dans son appréciation des interlocuteurs et de ses collaborateurs. Giscard d'Estaing : *« Un homme fort et compétent, mon favori dans le groupe des Européens... »* ; Deng Xiaoping : *« ... intelligent, franc, courageux, amical. C'est un plaisir de négocier avec lui... »* ; Sadate et Ohira (le premier Japonais) : *« Des amis personnels... »* ; Mme Thatcher a droit à un coup de patte : *« Une femme forte, aux opinions arrêtées, très volontaire, elle ne peut admettre ne pas tout savoir... »* Pour Helmut Schmidt, il est sévère. Il le décrit *« tonitruant et délirant au sommet de Venise... C'est un homme fort, mais un peu instable... Il prend des poses, bourdonne et donne des leçons d'économie politique à ceux qui sont déjà au courant... »*. Imperméable aux critiques, il défend ses proches collaborateurs, les fameux *« Géorgiens »*, qui, écrit-il, ne manquent pas d'expérience et de compétence. Hamilton Jordan a été durement incompris et sous-estimé par la presse. Mais il aime bien Brzezinski, qu'il emmènerait volontiers dans un long voyage... *« On se disputerait, mais je ne m'ennuierais pas. »* Il ne manque pas de citer les bons mots de *« Zbig »*, pour qui l'Union soviétique était *« sous Lénine un renouveau religieux, sous Staline une prison et sous Brejnev l'administration des postes américaines... »* bien connue pour son inefficacité.

Jimmy est un fidèle en amitié, même quand ses amis lui créent des ennuis comme Bert Lance le banquier, promu directeur du budget et obligé de démissionner. Il est indulgent et compréhensif envers sa famille, n'en veut pas à son frère Billy de ses *« erreurs de jugement »*, de son alcoolisme, auquel *« il fait face courageusement »*. Et qui pourrait en vouloir à sa mère *« Miz »* d'avoir appelé un jour le roi du Maroc un *« maudit étranger »* ? Il est plein d'admiration pour sa fille Amy et regrette que ses adversaires aient tourné en ridicule une conversation avec la gamine : *« Amy m'a dit que la bombe atomique était le problème le plus important, et nous avons discuté ce qu'était une kilotonne, une mégatonne. Elle parle des questions internationales, y compris de la crise des otages, presque comme une adulte... »*. Obligé d'accueillir Hamilton Jordan, de retour d'une mission importante, il note avec une certaine mélancolie : *« J'ai raté le premier récital de violon d'Amy... »*

Humble et sans malice

Jimmy traite ses adversaires politiques avec ménagement. Ainsi le sénateur Kennedy, son concurrent à l'investiture du parti démocrate, est épargné, même si *« ses attaques pendant huit mois m'ont fait beaucoup de mal... »* Il est moins indulgent à l'égard de Reagan. Quand, au moment de la transition, il rend compte au président élu des affaires en cours, il s'étonne que son successeur ne pose aucune question, refuse de prendre des notes (à la fin de l'entretien, il demandera tout de même une copie des notes de Carter). Reagan ne s'anime que pour évoquer l'autorité du président sud-coréen Park qui avait fermé les universités et mobilisé les étudiants contestataires. Après leur conversation, Jimmy note : *« Il* (Reagan) *est resté une heure avec moi... Ce fut une agréable visite, mais je n'étais pas sûr de ce que nous avions accompli... »* Le témoignage de Hamilton Jordan est plus sévère sur l'inattention du nouvel élu. Appelé au téléphone par Carter qui l'informe de la libération imminente des otages de Téhéran, Reagan s'écrie : *« Quels otages... ? »*

Avec humilité, Jimmy est conscient de ses propres insuffisances. Ce 15 juillet 1979, il s'enferme à Camp David, réunit diverses personnalités, ses ministres, conseillers et amis pour une sorte d'examen de conscience collectif. Assis par terre, il écoute leurs critiques et conclut : *« Tous estimaient que le public reconnaissait mon intelligence, mon intégrité, ma capacité d'exposer les problèmes et de trouver les solutions, mais doutait de ma capacité de les appliquer avec succès. Faute d'énergie... Ce n'était pas plaisant à entendre, mais je pensais que leur analyse était exacte... »*

Jimmy Carter ne s'attendait pas à être répudié aussi spectaculairement par l'électorat. Il pensait que ses concitoyens allaient apprécier ses vues rationnelles et modérées, mais il était dépourvu des talents d'acteur dont son concurrent avait à revendre. L'ampleur de la défaite le surprit. *« Je fus profondément blessé »*, note-t-il.

Rostropovitch, le violoncelliste russe émigré, le consola. Au dernier banquet de la Maison Blanche, il rappela que le public avait rejeté *la Neuvième Symphonie, la Traviata* et *la Tosca*... *« L'histoire appréciera votre administration de la même façon que pour Beethoven, Verdi et Puccini... »*, s'écria Rostropovitch emporté par son tempérament slave. *« Un beau discours,* note Jimmy, *qu'un candidat battu aime à entendre... »*

HENRI PIERRE.

(1) *Keeping Faith, Memoirs of a President*, Bantam Books, New-York, Novembre 1982.

(2) *Crisis, the Last Year of the Carter Presidency*, G.P. Putman's Sons, New-York, 1982.



L'apothéose du mandat de M. Carter (Newsweek).

Trois livres de base sur le conflit saharien

Depuis qu'il a éclaté à l'automne 1975, le conflit du Sahara occidental n'a cessé d'empoisonner les débats de l'OUA. L'admission de la République arabe sahraouie démocratique au début de 1982 dans des conditions contestées par plusieurs pays a même failli faire éclater l'organisation panafricaine. La Mauritanie aurait même risqué d'être rayée de la carte, si les militaires actuellement au pouvoir n'avaient renversé son *« père fondateur »*, le président Ould Daddah, en juillet 1978 pour faire sortir le pays de la guerre. Enfin, le poids des dépenses militaires et la crise économique qu'elles entraînent obèrent toujours l'avenir du Maroc. C'est dire l'importance des enjeux.

Pourquoi ce conflit a-t-il éclaté ? Pourquoi les solutions sont-elles si difficiles à dégager ? Existe-t-il un peuple sahraoui ? Sur quoi se fondent les revendications marocaines ? Quelle est l'attitude des organisations régionales et internationales à l'égard de ce problème ? En quoi les modalités de son règlement peuvent-elles modifier les rapports de force régionaux ? C'est à toutes ces questions et à bien d'autres que s'efforce de répondre Maurice Barbier (1).

L'auteur ne cache pas qu'il est favorable à l'autodétermination du peuple sahraoui, mais il faut attendre de lire sa conclusion pour que cette position apparaisse nettement et elle ne l'empêche nullement de conserver, tout au long de son livre, la distance et la sérénité propres à un travail universitaire d'un grand sérieux. Après avoir analysé les enjeux et exposé l'arrière-plan historique depuis le quatorzième siècle, il examine la préparation et le développement du conflit actuel avant de conclure à un affrontement entre plusieurs nationalismes.

De tous les ouvrages de langue française consacrés à cette « guerre des sables », celui-ci nous paraît le plus précis et le plus rigoureux. L'auteur a tout lu, tout épluché : livres d'histoire, documents et rapports de l'ONU – trop souvent ignorés ou négligés malgré leur grande utilité, – arrêt de la Cour de La Haye, articles de journaux et de revues. La bibliographie – commentée et exhaustive – n'occupe pas moins de quarante-quatre pages. Mais Maurice Barbier ne s'est pas contenté de dépouiller des textes, il s'est aussi rendu sur place et a effectué une enquête sur le terrain.

Signalons également un ouvrage qui sera fort utile à tous ceux qui s'intéressent à la question et lisent l'anglais : le « dictionnaire historique du Sahara occidental » de Tony Hodges (2) a été mis au point au cours de trois années de recherches financées par la Fondation Ford. Il comporte sept cents entrées : noms des hommes célèbres du passé, protagonistes de l'actuel conflit, noms de lieux et d'organismes comme la Jemaa (Assemblée), etc. Ce dictionnaire est précédé d'une chronologie d'une trentaine de pages et comporte plusieurs tableaux économiques, une carte des groupes ethniques et une bibliographie d'une soixantaine de pages.

Signalons enfin, en raison de nombreuses précisions qu'il donne, mais en espagnol cette fois, une étude de M. Francisco Villar (3) qui a été pendant quatre ans membre de la mission permanente de l'Espagne à l'ONU et qui a accompagné les missions de l'Organisation au Sahara occidental en 1975 et 1976.

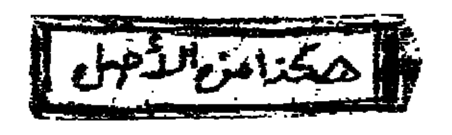
PAUL BALTA.

(1) Maurice Barbier, *le Conflit du Sahara occidental*, Ed. de l'Harmattan, Paris, 1982, 420 pages.

(2) *The Historical Dictionnary of Western Sahara*, Ed. The Scarecrow Press, Metuchen, N.J. and London, 1982, 473 pages.

(3) *El Proceso de Autodeterminacion del Sahara*, Prologue de Fernando Moran, Ed. Fernando Torres, Valencia, 412 pages.





France

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. Léotard donne aux « nouveaux républicains » le signal du départ

Pour lancer sa campagne nationale, le parti républicain a voulu renouer avec la tradition de la fête, *« fête de la liberté »*, qu'il *juge menacée en France et dans le* monde et dont il se veut l'ardent défenseur. Le treizième arrondissement de Paris a été choisi pour la valeur symbolique du combat qui oppose M. Jacques Toubon, député R.P.R., à M. Paul Quilès, député P.S.

Sous un immense chapiteau dressé square de Choisy, plus de six mille personnes se sont retrouvées, vendredi soir 28 janvier, à table autour d'une choucroute.

Avant que ne commence véritablement la fête avec son cortège de chansonniers, de musiciens, de fantaisistes et de comédiens, place a été laissée aux témoignages et aux discours. Témoignages de ceux que le P.R. avait invités pour parler de la liberté d'entreprise, de l'enseignement, de la médecine (*le Monde* du 28 janvier), mais aussi témoignage du poète soviétique Alexandre Ginzbourg, actuellement aux Etats-Unis et dont le message a été lu par l'un de ses compatriotes, M. Ivanov. Discours de M. François Léotard, secrétaire général, et de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, député P.R. des Bouches-du-Rhône et candidat à la mairie de Marseille contre M. Gaston Defferre.

Avec chaleur et faconde, M. Gaudin a conté quelques-unes des anecdotes qui ponctuent sa campagne marseillaise. A propos des municipales il a cette image : *« Dans le match qui oppose l'équipe socialiste à l'opinion publique, nous ne sommes pas encore au moment où le peuple souverain sortira le carton rouge qui signifie l'exclusion mais il [le peuple] peut sortir, pour les municipales, le carton jaune de l'avertissement. »* Le député du Rhône a dénoncé cette loi *« chauve-souris qui introduit la proportionnelle sans l'introduire tout en l'introduisant »*, et il l'a rendue responsable de la *« politisation »* des élections. Comme l'avaient fait, la veille, M. Jacques Chirac et M. René Monory, sénateur centriste de la Vienne (*le Monde* du 29 janvier), M. Gaudin a mis en garde l'opposition contre un excès d'optimisme : *« Rien n'est gagné, rien n'est encore joué »*, a-t-il dit. Il a précisé d'autre part : *« Notre action politique n'a pas les mêmes objectifs que celle des socialo-communistes. Nous, nous voulons rassembler, [ce que] M. Mitterrand n'a jamais tenté de faire. »*

« Nous ne sommes pas au balcon »

Avec une certaine gravité, retrouvant le lyrisme de ses débuts, quand il savait éviter les excès de langage, M. François Léotard a proposé aux militants du P.R. d'être les *« républicains de l'an II, portant en eux la liberté comme l'appel de l'homme vers sa dignité ». « Je souhaite*, a-t-il notamment déclaré, *que nous puissions apporter au désarroi qui nous entoure, à cette amertume des Français, déçus d'avoir été trompés, non pas la certitude (...) mais une conviction sur eux-mêmes et pour eux-mêmes. »*

Il a ajouté : *« Nous sommes convaincus qu'ils peuvent encore, de nouveau, se redresser, retrousser les manches et affronter un par un les défis qui leur sont lancés. Défis du nombre, défis de l'énergie, défis de la culture et du savoir. Défis de la générosité et de la main tendue contre toute attente. Défi de la jeunesse, qui ne doute que de nous et non pas d'elle-même (...).* Pour M. Léotard, c'est cela la *« poésie de la liberté »*, qu'il *« faut écrire sur nos murs »* et *« chanter pour nous-mêmes »*.

Le secrétaire général du P.R., parlant des élections municipales, estime que celles-ci *« ne doivent pas être, pour nous en France, l'occasion d'une contemplation morbide de nous-mêmes, mais l'occasion d'un regard étonné sur le monde, sur la liberté du monde qui ne progresse pas comme nous le voudrions (...) C'est vrai que nous serons bientôt un pour cent du monde. Mais si les autres, l'immense majorité des autres sont dans la guerre ou la détresse, nous ne sommes plus que la minorité qui vacille, parce qu'elle aura été incapable de partager, d'échanger, de convaincre ou de transmettre »*.

A propos de la démarche de son parti, il estime que : *« Les nouveaux républicains ne sont pas au balcon spectateurs d'une France qui, chaque jour, s'affaiblit davantage. Ils sont au cœur des luttes avec les Français qui se battent : pour l'école, pour le maintien en France des archives d'Algérie, pour la Pologne, pour les droits de l'homme, ils sont là. »*

Il a continué : *« Ce n'est pas ce que vous avez fait qui est le meilleur témoignage pour l'avenir, c'est la jeunesse profonde de votre espérance, c'est votre passion pour une France républicaine. Voilà pourquoi, après avoir gagné ensemble les élections municipales, nous allons faire ensemble de notre parti une force politique de progrès et de rassemblement (...) Nous voulons rassembler les Français sur des thèmes d'avenir et parfois sur des thèmes qui dérangent. Et on verra bien, alors, qui est conservateur et qui ne l'est pas. Et nous alons montrer à ceux qui nous gouvernent quelle est leur juste part dans les blocages, les monopoles, les privilèges et les injustices. »*

Comme exemples de sujets qui *« rassemblent une large majorité des Français et qui ne sont pas conformes à la pratique du pouvoir »*, M. Léotard a cité : *« La nécessité d'être ouvert sur l'extérieur, le refus de la lutte des classes, le respect du pluralisme scolaire, l'ouverture de l'école sur l'entreprise et le travail, l'accès à la propriété du logement et le refus d'une administration politisée. »*

C'est ensuite avec une certaine passion que le secrétaire général du P.R. a tenu à parler de lui-même, pour rectifier l'impression de sectarisme qu'avaient pu donner certains de ses propos : *« Je me suis engagé parce qu'il y avait un homme qui parlait vrai pour la France, Valéry Giscard d'Estaing. J'ai été élu à Fréjus pour essayer de mettre en œuvre ce qu'il disait. J'avais la naïveté de croire que, dans ce pays, on jugeait les gens sur ce qu'ils faisaient et non pas sur ce qu'on disait qu'ils faisaient (...). Je croyais qu'il fallait avoir sincérité et force (...). J'ai gagné des combats (...). Devant vous, il y a quatre mois, je n'ai pas promis des moments faciles. J'ai dit que vous devriez avoir du courage (...). C'est la crise qui a eu raison de nous... Nous devons traverser* [cette période] *dans la solidarité et l'unité qui sont les nôtres. Notre langage est ferme et responsable. Il n'est pas lié à une mode. Nous ne mettrons pas sur nos épaules les habits neufs d'une gauche à bout de souffle... Si on peut encore qualifier de gauche la politique actuelle, c'est que les mots n'ont plus le même sens pour tout le monde. Je souhaite que les mots du P.R. et vos actions ne soient pas à double sens. Disons clairement ce à quoi nous croyons et nous verrons que nous serons écoutés, compris et suivis »*, a conclu M. François Léotard, avant de céder la place à la « fête ».

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Des défections pour M. Noir (R.P.R.) à Lyon

Cinq militants du R.P.R. se sont retirés de la liste présentée dans le neuvième arrondissement par M. Michel Noir, député R.P.R., pour rallier la liste concurrente de M. Francisque Collomb, maire sortant et sénateur, composée en partie de membres de l'U.D.F. Ces *« dissidents »* déclarent vouloir l'union de l'opposition et estiment que leur attitude *« est seule susceptible d'apporter la victoire face à l'union socialo-communiste »*.

Dans l'entourage de M. Noir, on affirme ne pas vouloir faire de ces retraits *« une affaire d'importance »* — *« les candidats désireux d'être présents sur nos listes sont suffisamment nombreux pour pallier ces défections »*, ajoute-t-on.

M. Paul Quilès propose un plan de relance du logement à Paris

Attaquer son adversaire en son point le plus faible : ce principe, bien connu des sportifs et des militaires, a été adopté par M. Paul Quilès, challenger socialiste de M. Jacques Chirac à la mairie de Paris. Aussi, sa première conférence de presse thématique a-t-elle été consacrée au logement, jeudi 27 janvier. Il fallait d'abord démontrer que la municipalité sortante n'avait pas répondu à l'attente des Parisiens.

Une promenade avec les journalistes dans divers quartiers du treizième arrondissement (dont M. Quilès est député) a servi d'éloquente illustration à son propos. Le treizième, en effet, ne manque pas d'îlots encore insalubres.

« La négligence et l'inefficacité du maire sont responsables de cette situation, a-t-il expliqué. *Les opérations d'urbanisme que M. Chirac a réalisées avaient été lancées avant lui par les préfets. Les siennes ont traîné. Il n'a pas non plus usé de l'arme de la préemption : la Ville n'a acheté en moyenne que 3 % des immeubles qui se vendent annuellement à Paris. Des quartiers ont été abandonnés au pourrissement. »*

Le candidat socialiste a indiqué que, si M. Chirac n'avait construit que la moitié des cinq mille logements sociaux qu'il avait promis, ce n'était pas faute de crédits puisque jusqu'en 1982, la Ville n'a pas utilisé la totalité des crédits d'Etat qui lui étaient alloués. *Il a rappelé que sur les six mille* logements qui devaient être réhabilités six cents seulement l'ont été. *« Et encore ce dernier chiffre est-il sujet à caution. »* Enfin M. Quilès a critiqué la politique d'attribution des logements sociaux et l'absence de concertation avec la population.

Que propose-t-il ? D'abord de créer dans chaque arrondissement des *« lieux d'informations et de débats »* pour que les Parisiens puissent réagir *« très en amont »* sur chaque projet d'urbanisme. Le député du treizième veut également fonder un *« observatoire du marché immobilier »*, et assurer la représentation des locataires dans les organismes publics constructeurs.

Selon le candidat, il s'agit surtout de construire davantage. Combien de logements sociaux ? M. Quilès se refuse à faire des promesses imprudentes, comme celles lancées en 1977 par son adversaire. Il dit en revanche qu'il faut achever rapidement toutes les opérations en cours, ce qui représente neuf mille logements. D'autres programmes de constructions neuves peuvent être entamés sur les terrains appartenant déjà à la collectivité, par exemple mille logements en bordure du futur parc de La Villette.

M. Quilès propose que la Ville consacre 100 millions de francs par an à l'achat d'immeubles anciens pour les réhabiliter et maintenir sur place leurs habitants. Dans les *« îlots de pauvreté »* les occupants d'immeubles dégradés devront être informés dans les six mois de ce que l'on compte faire de leurs locaux : démolition ou réhabilitation. Les fichiers des candidats locataires seront tenus dans les arrondissements et les logements H.L.M. attribués de manière *« transparente et démocratique »*. Enfin, la Ville devrait négocier avec l'Etat et la région Ile-de-France un plan pluriannuel d'achats fonciers, de réhabilitation et de constructions neuves.

« La crise du logement n'est nullement une fatalité comme M. Chirac tente de le faire croire aux Parisiens, a conclu le candidat. *La volonté politique peut parfaitement en venir à bout. Encore faut-il l'avoir. »*.

M. A.-R.

Vous avez dit Vichy ?

Il y a, comme cela, des mots, des noms, des personnages qui remplissent, dans la vie politique française, l'office d'épouvantails. Collaboration, Vichy, Pétain, sont de ceux-là. Ils font la nique à ceux du camp d'en face : collectivisme, Moscou, Jaruzelski. Le « jaruzelskisme » s'est installé à l'Elysée *et à Matignon, affirmait un sénateur centriste à* l'époque où M. Michel Poniatowski traitait les gouvernants français de *« supercharlots »*. A l'évidence, les deux affirmations, d'ailleurs contradictoires, tenaient plus de la grossièreté que de l'analyse politique. *Aujourd'hui, M. Paul Quilès estime que le programme* économique et social du R.P.R., ramené des Etats-Unis *« dans les bagages »* de M. Chirac, comme dirait M. Jospin, est *« le plus à droite jamais élaboré depuis Vichy »*.

Le R.P.R., c'est M. Chirac. Vichy, c'est Pétain. Il y a des mots et des noms qui font « tilt ». M. Quilès incite son auditoire à comparer le maire de Paris au maréchal Pétain. Le slogan *« Pétain-Chirac, même combat ! »* n'est pas loin. Il est au moins suggéré.

La méthode n'est guère originale. Son application, en l'occurrence, est plus surprenante. Esquisser l'idée d'un rapprochement entre M. Chirac — c'est-à-dire la filiation gaullo-pompidolienne — et Vichy, il fallait l'oser ! L'audacieux M. Quilès s'est souvenu *des débats internes du parti socialiste. Lors de la* dernière réunion du bureau exécutif du P.S., on a parlé de cette droite chiraquienne qui verserait de plus en plus dans le « vichysme ».

Grossièreté ou résultat d'une analyse politique ? *Lorsque M. Jacques Chirac* — curieux retour des choses — divisait le monde politique entre *« vichystes »* et *« résistants »*, et classait M. Giscard d'Estaing dans la première catégorie, il formulait une analyse. Grossièrement tracée par ses soins, elle revenait à souligner les *« abandons »* de la France — politique étrangère et politique industrielle, — bref, à dénoncer, comme dans *l'« appel de Cochin »* du 6 décembre 1978, ce qu'il nommait *« le parti de l'étranger »*.

Les socialistes hésitent à parler de *« vichysme »*. Seul M. Quilès l'a fait en public, et de manière détournée. Il s'agit bien, en effet, d'une *grossièreté et même d'une injure à l'égard de ceux* qui, au R.P.R., restent fidèles au gaullisme. Mais les socialistes n'en pensent pas moins.

« Vichysme » dans le sens où celui-ci représentait une revanche sur les « désordres » de 1936, *« vichysme »* dans le sens où, poussé jusqu'à la logique de la collaboration, ce mouvement illustrait le slogan *« plutôt Hitler que le front populaire »*.

La droite française, selon la gauche, est viscéralement revancharde. A tel point que M. Chirac *n'envisagerait pas seulement cette revanche comme* une inversion de l'action de la gauche — dénationalisation ou plutôt *« désétatisation »* comme on dit au Club de l'Horloge (nouvelle droite) et au R.P.R., protection sociale à deux vitesses, désengagement tous *azimuts de l'État, — mais qu'il remonte encore plus* loin dans le temps. Puisqu'il veut tout dénationaliser, puisqu'il cherche à mettre en cause le système de sécurité sociale en vigueur depuis la Libération, puisqu'il prône un Etat fort mais désengagé sur le *terrain économique et social*, il tourne le dos au gaullisme. M. Chirac flottait dans le manteau du général, qu'il avait enfilé sans conviction. *Depuis longtemps*, il cherchait à s'en débarrasser. C'est fait.

Faut-il parler de *« revanche »* sur le gaullisme, *dont M. Chirac portait l'héritage avec autant de dou*leur que s'il avait parcouru un chemin de croix ? Faut-il, grossièreté suprême, parler de *« vichysme »* comme aboutissement de cette dérive ? Cela dispenserait d'une réflexion sur la recomposition tacti*que et intellectuelle de la droite.*

Tactique, parce que M. Chirac, concurrent de MM. Giscard d'Estaing et Barre, a mesuré dans le *passé — lors des élections européennes de 1979 —* ce qu'il lui en coûtait de tenir un discours gaulliste orthodoxe, d'utiliser un langage qu'il juge lui-même inadapté à la France des années 80. Intellectuelle, parce que la droite, celle de M. Valéry Giscard d'Estaing, *celle de M. Jacques Chirac*, se nourrit des travaux des clubs de la « nouvelle droite » et que la gauche silencieuse semble aujourd'hui paralysée par toute perspective de débat idéologique en son sein.

« Vichysme » ? Il y a des gros mots qui limitent *la discussion.*

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. CHIRAC : les élections municipales n'enlèveront « aucune parcelle de légitimité » au Parlement.

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., qui faisait vendredi soir *28 janvier à Chalon-sur-Saône* (Saône-et-Loire) son premier déplacement en province, a réaffirmé devant plusieurs milliers de personnes que l'opposition doit se garder de *« pronostics optimistes ». « Nous devons nous mobiliser et non pas nous satisfaire de déclarations triomphales qui pourraient être contredites par la réalité »*, a notamment déclaré le maire de Paris (1). Il a toutefois envisagé la perspective d'une victoire de l'opposition : *« Certes, cela ne changerait rien à nos institutions, cela n'enlèverait aucune parcelle de légitimité au Parlement, au gouvernement et au président de la République. Mais n'oublions pas que nous sommes dans une démocratie. Ce qui est en jeu, ce ne sont donc pas le gouvernement et le Parlement, mais l'expérience démocratique d'un pays dont le gouvernement devra bien tenir compte bon gré mal gré. »*

(1) Invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter le 24 janvier, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., avait déclaré : *« Le R.P.R. s'est fixé un objectif : reconquérir soixante villes de plus de trente mille habitants (...). C'est un objectif que nous pouvons atteindre. »*

Le P.S. et le P.C.F. feront connaître leur accord définitif le 1er février

Les discussions entre le parti socialiste et le parti communiste sur la composition des listes d'union de la gauche à Paris doivent s'achever par la publication, le 1er février, d'un accord définitif. Les deux partis s'étaient entendus, le 14 janvier, sur les principes de la composition des listes, le P.C.F. conduisant celles des deuxième et dix-neuvième arrondissements et le P.S. les dix-huit autres. Quelques difficultés subsistaient ces derniers jours sur la composition des listes dans les troisième, quatorzième et quinzième arrondissement la composition du bureau de la future municipalité d'arrondissement créant aussi une difficulté dans le dix-neuvième.

Dans cet arrondissement, où M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., ancien député, conduit la liste, la candidature de M. Henri Fiszbin, conseiller sortant, président de Rencontres communistes, place le P.S. et le P.C.F. devant un choix difficile. Les communistes ayant confirmé leur refus de participer à une liste sur laquelle figurerait l'ancien premier secrétaire de leur fédération de Paris, la commission exécutive fédérale du P.S. avait adopté, le 14 janvier, une motion dans laquelle elle rejetait ce type d'exclusives, tout en regrettant que M. Fiszbin ne se présente pas plutôt dans un arrondissement actuellement tenu par la droite. L'arrangement auquel les deux partis sont parvenus sur cette affaire et qui exclut M. Fiszbin de la liste de gauche, tant au second tour qu'au premier, doit apparaître dans une déclaration que fera M. Paul Laurent, en tant que tête de liste, après l'annonce de l'accord général.

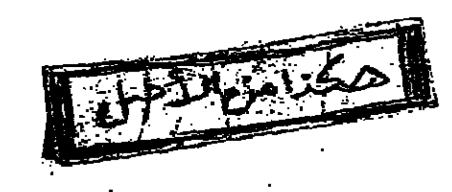
Mme Bouchardeau dans le XIXe

La négociation entre le P.S., d'une part, le M.R.G. et le P.S.U., d'autre part, pourrait durer encore quelques jours. Un accord semble pourtant acquis, avec les socialistes unifiés, pour ce qui est des sièges au Conseil de Paris : deux candidats du P.S.U. seraient en position d'être élus, l'un dans le dix-septième, l'autre dans le dix-neuvième arrondissement. Il devrait s'agir, dans ce dernier cas, de Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U. — P.J.

● *M. Georges Marchais* s'est adressé, vendredi 28 janvier, à la gare de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), aux militants communistes du réseau ouest du R.E.R., en soulignant l'*« engagement total »* du P.C.F. *« pour faire gagner la gauche »*, parce que les communistes sont *« directement partie prenante (...) de ce qui avance actuellement en France »*, et parce que cette attitude, *« nullement dictée par les circonstances »*, est *« fondée sur les choix profonds »* du parti.

● *Le prince Rainier de Monaco* et sa fille aînée Caroline, seront lundi 31 janvier, les invités à déjeuner de M. François Mitterrand. Ils seront accompagnés de MM. Jean Herly, ministre d'Etat, Raoul Biancheri, ministre de l'économie et des finances, et Christian Orsetti, ambassadeur de Monaco en France.

● *Le Cercle Dialogue et Progrès*, qui vient de se créer, se propose de réunir des jeunes qui veulent se rencontrer quel que soit leur engagement politique. Fondé sur l'initiative de M. Jean d'Indy, chargé des relations internationales à l'Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes), il organisera des débats avec des personnalités politiques de l'opposition et de la majorité (11, rue Marbeau, 75116 Paris).



L'engrenage néo-calédonien

Temps mort en Nouvelle-Calédonie après le coup dur sanglant qui a vu mourir deux gendarmes. L'heure est aux réflexions.

La Nouvelle-Calédonie n'est ni la Corse de 1983 ni l'Algérie de 1954. Ne serait-ce que parce que cette île perdue du Pacifique, grande comme deux fois la Corse, ne suscite guère de passion en métropole. Pourtant cette terre française, depuis la prise de possession le 24 septembre 1853 par le contre-amiral Febvrier-Despointes, est-elle aussi en proie à des secousses alarmantes. La dernière en date – le meurtre de deux gendarmes mobiles, le 10 janvier, par des Canaques – a illustré une réelle radicalisation des positions sur ce territoire de cent quarante mille habitants où le courant indépantiste se renforce (*le Monde* des 16-17 janvier).

D'un côté, les Européens (35 %), de l'autre les Mélanésiens (43 %). Les uns veulent rester français, les autres, dans leur majorité, aspirent à être indépendants. Entre eux, plusieurs ethnies : Wallisiens (les plus nombreux), Tahitiens, Vietnamiens, Indonésiens, etc. Ils sont soit du côté de la France, soit, le plus souvent, apparemment indifférents. Or les Mélanésiens veulent l'indépendance, mais ils ne sont pas majoritaires, loin de là. Ils ont décidé que la Nouvelle-Calédonie serait indépendante le 24 septembre 1984, jour anniversaire de la prise de possession et date du IVe Festival des arts du Pacifique, qui aura lieu à Nouméa. Cette ultime échéance a été baptisée « Top 84 ».

Une indépendance dont les Européens ne veulent à aucun prix. Va-t-on vers un affrontement entre deux communautés fortes chacune de leur droit et de leur propre légitimité ? Les germes d'un engrenage fatal existent. Hier, c'était l'assassinat d'un leader indépendantiste blanc, Pierre Declercq (en septembre 1981). Aujourd'hui c'est celui de deux gendarmes. Et demain ?

Le danger d'une confrontation est réel, même si les possibilités de dialogue existent encore. La preuve, la France va accorder prochainement le statut d'autonomie interne à ce territoire dont le vice-président du conseil de gouvernement (exécutif local) est déjà un Canaque, M. Jean-Marie Tjibaou. Ultime étape vers l'indépendance ? *Oui*, disent les responsables indépendantistes. Non, expliquent les Européens.

Le Front indépendantiste, qui regroupe cinq formations excepté le Palika (Parti de libération kanak), a-t-il les moyens d'imposer ses vues ? Là est toute la question ! Ses leaders savent que les Canaques ne seront majoritaires que vers les années 1990-1992. Sauront-ils attendre, alors que les Européens réclament une consultation pour montrer que le courant anti-indépendantiste est le plus fort ? Les Canaques répondent qu'ils veulent bien d'une consultation, mais réservée aux seuls Mélanésiens. Une solution que repousse, de toute façon, le représentant du gouvernement, M. Jacques Roynette, car un vote sur l'autodétermination ne résoudrait rien aujourd'hui.

En attendant, chaque événement creuse davantage le fossé. La communauté blanche accuse les indépendantistes de vouloir déstabiliser le territoire. Elle désigne certains de leurs responsables comme des fauteurs de troubles. Sur sa droite, le front calédonien et l'avenir calédonien prêchent de plus en plus l'intransigeance.

A l'occasion de la fusillade de Koindé, les positions de chacune des parties se sont affirmées encore plus clairement, laissant de moins en moins de place à un compromis possible. Le gouvernement devra donc donner des gages à chacun des deux bords. Le jeu à jouer devra être subtil pour désamorcer les risques d'escalade. Maintenir chacun des camps dans les limites de la légalité ne sera pas facile. Le drame de Koindé l'a prouvé. Quelques jours auparavant, c'était la mise à sac de la gendarmerie de Touho. A la mi-novembre, à Baco, c'était l'occupation de la propriété d'un Européen et la construction d'une case symbolique. Les autorités ont évité de peu que l'incident ne dégénère. Le 16 janvier, des mesures particulières de sécurité avaient été prises lors du match de football opposant, pour la Coupe de France, le Red Star au club de Gelima une tribu proche de Canala, fief indépendantiste. Il n'y eut aucun incident.

Les craintes restent vives, même si après chaque poussée de fièvre les passions retombent. Le processus qui se met petit à petit en place ne doit pas être négligé. Le FULK (Front uni de libération kanak), lors de son XIIIe congrès sur l'île de Lifou le 16 janvier, a déclaré : « *Parce que François Mitterrand ne viendra pas nous servir l'indépendance kanake socialiste sur un plateau d'or, elle se fera par tous les moyens, y compris les moyens légaux.* » Le Front indépendantiste et sa principale composante, l'Union calédonienne, ne semblent pas prêts à l'épreuve de force.

Le F.I. n'est ni le F.L.N.C., ni le F.L.N. algérien. La route de l'indépendance semble, malgré tout, tracée. Les Européens le savent, mais ne s'y résoudront que très difficilement. Le pouvoir disposera-t-il d'assez de contre-feu ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

Blancs et Canaques, même combat

Tous les Européens de Nouvelle-Calédonie ne sont pas hostiles à l'indépendance. Certains militent même pour elle. Pas nombreux certes, mais actifs et déterminés. Ils soutiennent ce qu'ils nomment « *une cause légitime* ». Combien sont-ils ? « *Quelques pour cent*, disent-ils. *Peut-être deux mille, on ne sait pas.* » La plupart sont à l'Union calédonienne, le principal parti indépendantiste. Ils sont bien connus et souvent désignés du bout du doigt, notamment François Burck, conseiller territorial, et Gérald Cortot, attaché de cabinet du vice-président Tjibaou. Avec Jacques Chrétien, ils expliquent les raisons de leur engagement.

En 1878, quand les Canaques se sont soulevés, les « communards » se sont rangés du côté des soldats, à l'exception de Louise Michel. Aujourd'hui, ils sont avec eux. Descendants d'aventuriers, de charpentiers de marine, ou de fuyards à la recherche d'une terre d'asile, ils dénoncent ceux « *qui ont profité des Canaques pour se faire une rente de situation* ». Eux aussi montrent du doigt les fleurons du commerce de l'île, les Ballande, les Lafleur, « *ce dernier qui possède 36 000 hectares de terres et chasse le cerf en hélicoptère* » (1).

Ils savent que la communauté blanche les désigne comme des traîtres, des fauteurs de trouble. Ils n'en ont cure. Ils luttent contre une « *situation d'injustice* ». Ils veulent que l'on admette que les Canaques ont été spoliés de leurs terres. « *On nous insulte. On nous regarde de travers. Nous sommes en proie aux tracasseries administratives. On s'attend à des coups durs.* » « *Il ne faut pas avoir peur de mourir* », explique calmement François Burck. « *Ils peuvent nous flinguer, mais s'ils viennent, il ne faut pas qu'ils nous ratent, car nous, nous ne les raterons pas.* »

Cet ancien prêtre, qui a abandonné la soutane « *pour se battre* », cite Malcom X, le leader noir américain assassiné en février 1965, qui écrivait avant sa mort : « *Quand je serai mort pour de bon – je le dis parce que je sais que je le serai quand ce livre paraîtra, – lisez bien les journaux. La presse blanche m'identifiera à la Haine... J'incarne à ses yeux la Haine, car elle lui permet de nier que je n'ai fait que tendre à l'homme blanc son propre miroir afin de lui montrer les crimes abominables de sa race contre ma race.* »

Tous des Malcolm X blancs ? Ils s'assimilent plutôt aux « porteurs de valises » du conflit algérien. Pour eux, le même processus est actuellement en cours sur l'île. « *C'est obligé de péter*, disent-ils ; *les gens sont bloqués psychologiquement ; ils ne veulent pas discuter ; ça va plus vite qu'on ne le pense ; le processus s'accélère au fur et à mesure que des événements se produisent.* » Ils connaissent leurs adversaires directs, ceux du Front calédonien et de l'Avenir calédonien, « *des organisations qui se disent apolitiques* », indiquent-ils. « *Mais, quand on se dit apolitique, c'est qu'on est de droite.* » Ils rappellent que l'un des leurs, le leader de l'U.C., Pierre Declercq, a été assassiné en septembre 1981. « *Un assassinat politique* », pour eux, répondant ainsi aux calomnies qui font courir le bruit qu'il s'agit en fait d'« *une vulgaire histoire de fesses* ». L'enquête pourra-t-elle le dire un jour ?

Radio-cocotier, ça marche fort en Nouvelle-Calédonie. La rumeur s'amplifie, déforme dans ce microcosme océanien. Elle a voulu que François Burck soit sur place lors de la fusillade de Koindé. « *C'est vrai*, dit-il, *J'étais à La Foa, mais pas sur place.* » Il reconnaît avoir incité cette tribu à ne pas accepter le « marché de dupe » qu'était le protocole de palabre péniblement élaboré.

Alors, élément subversif ? Est-ce être subversif que de réclamer la réparation des injustices et de vouloir que le peuple canaque puisse décider lui-même de son avenir ? se demandent ces indépendantistes blancs. Ils admettent avoir des relations avec l'extérieur, « *mais des relations normales dans la lutte. On mène le combat dans notre pays, car c'est aussi notre pays* ». Pourtant les indépendantistes ne sont pas majoritaires, c'est incontestable ! La minorité va-t-elle imposer ses vues à la majorité ? Cela n'enlève rien, à leurs yeux, à la justesse de leur cause.

L'indépendance se fera un jour prochain. Ils estiment qu'elle ne se fera ni contre les Caldoches ni contre la France. « *Nous aussi on aime la France, mais on veut pouvoir décider nous-mêmes de l'avenir.* » Pour eux, pas de problème, ce pays est le leur, ils acceptent bien volontiers d'avoir un passeport canaque. Ils n'ont rien à perdre. Si les Caldoches reconnaissent que les Canaques ont, eux aussi, droit à des bonnes terres, il n'y aura pas de problème. Ce qu'il faut, c'est tout simplement une honnête redistribution et les commandes aux Mélanésiens. Les Européens qui ne sont pas d'accord doivent partir.

M. B.-R.

(1) 2 190 propriétaires possèdent le tiers des surfaces de l'île, soit 110 070 hectares, alors que les deux tiers (222 727 hectares) sont entre les mains de 105 propriétaires, qui détiennent tous plus de 500 hectares. On estime qu'une propriété de 500 hectares procure un revenu de l'ordre du SMIC métropolitain en Nouvelle-Calédonie.

Caldoches et fiers de l'être

On les appelle les broussards parce qu'ils vivent perdus au milieu de ce Far-East du Pacifique, et des Caldoches parce que leurs ancêtres sont venus de métropole, il y a un siècle ou plus, pour mettre en valeur la Nouvelle-Calédonie. Ils ont fait souche là-bas, exilés de la Commune, bagnards, aventuriers, écumeurs des mers du Sud et colons volontaires. Raymond Devaud, soixante-quatre ans, fait partie de la dernière catégorie. Le visage rougi par le soleil, l'air décidé, il a les allures d'un vieux cow-boy au milieu de sa station d'élevage.

Il est « stockman », l'un de ces pionniers nés en Nouvelle-Calédonie, et il entend bien y rester. Ses grands-parents étaient venus de France vers 1870 s'installer sur ce qu'on nomme familièrement le Caillou. Montrant la photo de son père, fier cavalier, mort à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, Raymond Devaud s'exclame : « *J'espère que je serai comme lui et que je monterai encore à son âge.* »

Il voue à la France et à son drapeau un attachement sans faille, bien qu'il n'y soit jamais allé. Son monde à lui, c'est l'océan Pacifique ; les seuls pays qu'il connaisse sont l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Parti de rien, il a « *trimé* » toute sa vie pour acquérir ce qu'il possède aujourd'hui, soit quatre mille hectares ; une propriété achetée en 1958 « *avec la sueur de son front* ».

C'est vrai que ce n'a pas été de tout repos pour Raymond Devaud, de la mine de nickel en passant par les travaux de sellerie et l'élevage. Il raconte ce que fut sa vie de labeur. « *Je suis un homme de fer. Si je voyais un de mes fils faire ce que j'ai fait, je l'arrêterais tout de suite. On a travaillé comme des mercenaires.* » Né dans une famille de onze enfants, il en a eu sept, et entend bien que le fruit de son travail ne leur échappe pas. « *Nous avons treize cent têtes de bétail, soixante-dix chevaux. J'ai construit cent vingt kilomètres de barrière. Tout ce que vous voyez là, c'est moi qui l'ai fait. Les chemins ont été tracés à la pelle et à la pioche. Tout ceci est à moi, y compris ce caillou qui est sur la table.* »

Raymond Devaud, un colon ? Il nous entraîne d'un pas tranquille pour un petit tour de propriétaire vers ce qu'il a bâti. Rien de bien luxueux. Quelques bâtiments qu'il a édifiés lui-même au fil du temps avec des niaoulis, ces arbres tortueux arrachés dans des pâturages de la brousse, car « *ils pompent trop d'eau* ». Un groupe électrogène pour l'électricité, une canalisation pour l'eau et un immense « stockyard », impressionnant corral pour le tri des bêtes.

Raymond Devaud se sent chez lui à Ouitchambo, perdu dans la brousse du côté de Bouloupari. Le mont Do, il l'a toujours vu, le col de Nassirah, combien de fois l'a-t-il emprunté ? « *Qui a fait la Calédonie si ce n'est pas nous ? Le colonialisme, par qui a-t-il été fait ? C'est la France qui nous a demandé de venir ici ; et qu'est-ce que nous avons fait ? Nous avons mis ces terres en valeur. Voilà ce que nous avons fait ! Mes frères ont fait la guerre du Pacifique. L'un est des plus grands médaillés. Trois membres de ma famille y ont disparu. La France ne se souvient pas de tout ça. Nous demandons à rester français, c'est tout. On veut continuer à travailler. Tout ça, c'est à moi et à mes enfants. Je ne veux rien vendre.* »

Il n'y a pas de place pour ce rude sexagénaire en métropole. Comment pourrait-il s'adapter ailleurs, cet homme de la brousse qui court la montagne à cheval à la recherche de ses troupeaux ou chasse le cerf ? A la rigueur, il pourrait aller en Australie. Mais comment quitter cette terre où il est né, et où il a réussi ? Une réussite bien modeste, car cet éleveur calédonien vit modestement, comme la plupart des siens. Le broussard est rarement un homme riche sur cette terre ingrate. Raymond Devaud est-il un homme heureux ? « *Le 1er janvier on est soixante-dix, quatre-vingts à table. C'est une grande famille. Chacun vient avec son panier et le respect de tout ça. N'est-ce pas joli ! On ne sort pas beaucoup, mais on est heureux tous ensemble.* »

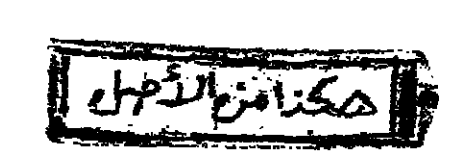
L'indépendance qui se profile est un point noir à l'horizon de ce stockman. Il accuse les politiciens d'être responsables de tout cela. Il désigne un article des *Nouvelles calédoniennes*, l'unique quotidien de l'île, intitulé « Quand les Russes s'en mêlent ». « *C'est eux qui sèment la merde. On est d'accord pour une indépendance avec la France mais pas d'une indépendance canaque et socialiste. On ne pourra pas s'entendre. Je préfère partir. Mais quand le moment viendra et que le sang va couler, personne ne se laissera faire. Il vaut mieux faire le boucher que le veau. Vous croyez que je vais faire le veau ?* » Raymond Devaux se souvient de ce qui s'est passé aux Nouvelles-Hébrides. « *Ceux qui sont partis vivent maintenant en cage dans les tours de Saint-Quentin à Nouméa. Moi, je fais n'importe quoi de ces mains. Tout ce que vous voyez ici, c'est moi qui l'ai fait et je vais m'en aller ?* »

Pourtant les Canaques veulent récupérer les terres dont ils ont été chassés. Une tribu vit juste à côté dans les contreforts de la montagne. Raymond Devaud reconnaît que c'est une erreur de les avoir installés dans des « réserves » ; il faudrait qu'ils aient les mêmes droits que les Européens, ces Mélanésiens qu'il appelle ses « *amis indigènes* » parce qu'ils sont allés à l'école ensemble. Pour preuve de ses bons rapports, il désigne un carton d'ananas qu'ils viennent de lui apporter ou cette fillette mélanésienne qui joue avec ses petits-enfants.

Cet homme qui a vu passer tant de cyclones sur cette île du bout du monde ne sait pas ce qui va se passer. Assis devant chez lui, il savoure les premières douceurs du soir, écoutant les cris de ses fils qui, à cheval, convoient le troupeau vers le stockyard. Accrochés aux murs, trois fusils et quelques fouets. Raymond Devaud, pensif, se sert un whisky : « *Je ne sais pas ce que nous allons devenir.* »

M. B.-R.





Famille : Inventer une politique ?

On s'est beaucoup intéressé à la famille, ces jours-ci : un vaste colloque au siège de l'UNESCO, de solennels propos présidentiels et ministériels, de larges confrontations entre chercheurs de nombreuses disciplines et représentants des syndicats et des associations familiales. Tout cela peut-il aider à inventer une politique familiale adaptée aux questions de notre temps et à celles de demain ? La gauche, actuellement au pouvoir, est-elle bien placée pour le faire ? On lira ci-dessous diverses appréciations sur ses philosophies dans ce domaine, son rôle, les comportements qui lui sont prêtés ou réclamés. On verra aussi que la famille, ce n'est pas seulement affaire de chercheurs et d'hommes politiques...

Les enfants d'abord

La gauche ne peut plus longtemps éviter de s'attaquer à la définition d'une politique familiale. Il faut aujourd'hui, comme le notait lors du colloque M. Joseph Goy, représentant la direction générale de l'enseignement supérieur et de la recherche au ministère de l'éducation nationale, dépasser « ce vieux complexe français » qui date de l'époque du gouvernement de Vichy et que résume la triologie « Travail, Famille, Patrie ». Il est vrai qu'il est délicat de définir pour un gouvernement une politique familiale respectueuse de la liberté des individus.

Trois barbus se penchent au-dessus du berceau de l'enfant qui vient de naître. Chacun tente de prévoir le sort qui l'attend. Le premier s'appelle Mendel. Il étudie le patrimoine génétique du bébé. Le second barbu, c'est Sigmund Freud qui met en lumière l'importance de l'affectivité des relations de l'enfant avec les personnes qui l'aiment ou le haïssent, lui parlent, l'embrassent, rêvent son avenir.

Le troisième se nomme Karl Marx. « *Ta destinée*, prédit-il à l'enfant, *est déterminée par la façon dont les parents sont insérés dans le réseau de production.* » Ce tableau de famille brossé avec humour par M. Stanislas Tomkiewicz, psychiatre et directeur de recherches à l'INSERM, est inspiré des travaux d'un quatrième barbu célèbre, le généticien Albert Jacquard. Il met en scène tous les acteurs qui contribuent au développement de l'enfant à la construction de l'individu sans que l'on puisse les isoler les uns des autres. C'est pourtant une erreur que commettent encore bien des idéologues et qui nourrit plus d'une ambiguïté de nature politique. C'est le vieux débat sur l'inné et l'acquis, sur l'intelligence des riches et des pauvres, comme si le patrimoine génétique était lié au patrimoine financier. Ceux qui ont prétendu mesurer mathématiquement la part de l'un et de l'autre sont accusés de « *mystification scientifique* ». Nul n'est jamais venu sur ce point contredire M. Tomkiewicz, bien au contraire.

Un fait apparaît cependant avec évidence : la mobilité sociale demeure faible et majoritairement les inégalités se reproduisent : « *Un fils de bonne famille a neuf fois plus de chances de réussir qu'un fils de canaille* », constate M. Tomkiewicz.

Il est vrai que l'environnement social exerce une multitude de pouvoirs sur l'enfant. Instruire, éduquer, socialiser, autant de missions que se partagent ou se disputent des institutions aussi diverses que l'école, la famille et les différents acteurs de la société. Les uns et les autres sont porteurs de différences philosophiques, religieuses, politiques, économiques... qui ne semblent pas devoir s'effacer rapidement.

Un gouvernement de gauche, qui se veut respectueux des différences et affirme sa volonté de réduire les inégalités sociales, se doit d'en tirer les conséquences. Il ne peut cependant se contenter d'intuitions, de bonnes intentions, ni même de travaux de recherche épars. Même si c'est la mise en place du système scolaire gratuit obligatoire qui a « *créé l'état d'enfant* », comme l'écrit Annick Percheron, maître de recherches au C.N.R.S., il est urgent que les chercheurs sortent du cloisonnement de leurs disciplines et de leur champ d'observation pour s'intéresser à l'enfant dans tous ses lieux de vie.

Mais de l'enfant, sans lequel, affirment pourtant certains, la famille n'existe pas, il a en fait été fort peu question au cours du colloque. Chercheurs et partenaires sociaux ne le considéreraient-ils pas lui aussi comme un acteur de la société avec des droits et des devoirs ? Doit-il rester jusqu'à sa majorité un être uniquement soumis à l'ensemble des pouvoirs qui pèsent sur lui ? A moins que les chercheurs et leurs partenaires n'aient oublié, selon l'expression d'un participant, que « *nous sommes tous d'anciens enfants* ».

CATHERINE ARDITTI.

Les femmes et le travail

Lorsque l'on associe les mots « vie de famille » à celui de « travail », on pense inévitablement à la femme au travail.

Mais sont-elles plus nombreuses qu'autrefois sur le marché de l'emploi ? Oui, par rapport aux années 60, si on regarde les chiffres d'après-guerre.

Ce qui change, en revanche, c'est leur attitude face au travail.

Les femmes « s'accrochent » malgré la crise économique et, alors qu'hier elles acceptaient de concevoir leur travail comme complément, comme un « plus » par rapport au salaire du mari, elles voient de plus en plus aujourd'hui leur activité professionnelle comme un autre objet d'épanouissement, comme une ouverture, comme une nécessité aussi, pour ne plus être démunies face à un décès ou un divorce, et elles veulent être coresponsables à tous les niveaux de la bonne marche du foyer.

Du même coup, elles souhaitent être reconnues dans leur nouveau rôle, tant dans le milieu professionnel qu'au sein de la famille. Ce qui ne s'est pas fait sans heurts, malgré une évolution progressive des hommes dans leur conception des rapports homme-femme et au sein de la famille. Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, les chercheurs des grands institutions ne se sont pas encore engouffrés dans ce vaste domaine.

Pourtant, on se bousculait à la commission « Vie de famille et travail » du colloque « Recherches et famille ». De divers travaux, il ressort que le mariage se traduit différemment dans la vie professionnelle des hommes et des femmes ; valorisant pour les premiers, il devient un handicap pour les femmes. Un exemple : la perspective de devenir *cadre supérieur* avec le niveau scolaire du baccalauréat (plus trois années d'études supérieures) est de 90 % pour les hommes mariés, de 83 % pour les femmes célibataires, 79 % pour les hommes célibataires et les femmes mariées.

Un autre exemple s'appuie sur des travaux menés auprès des employés de la Sécurité sociale et montre qu'hommes et femmes entrés au même âge, avec le même bagage scolaire, au même niveau, dans les mêmes emplois, occupent au bout d'une période de dix ans *des emplois, différents et hiérarchisés* selon le sexe.

L'argument des contraintes familiales est utilisé comme alibi pour coopter les hommes et non les femmes en vue de promotions internes. Le fait d'avoir des enfants joue-t-il en sens inverse pour les hommes et pour les femmes ? Pour les hommes, il se traduit en termes de promotion et d'augmentation de salaire. Pour la femme, on ne voit plus que l'interruption de l'activité professionnelle de quelque longueur qu'elle soit : « *Alors, le statut maternel rend suspectes les qualités professionnelles de ces femmes. En tout état de cause, la responsabilité parentale d'une femme ne semble pouvoir aller de pair avec ses responsabilités professionnelles, à quelque niveau que l'on se trouve dans l'échelle sociale.* »

Femme au travail, femme à la maison, en temps de crise, la tentation est grande de provoquer un retour au foyer, mais on peut se demander pourquoi un gouvernement de gauche aurait à trancher entre hommes ou femmes plutôt que de donner des chances égales aux uns et aux autres, face au monde du travail et d'offrir notamment une liberté de choix aux femmes par une fiscalité mieux adaptée, en installant, par exemple, un meilleur système de garde pour les enfants en bas âge ?

CHRISTIANE CHOMBEAU.

UN ENTRETIEN AVEC LE DÉMOGRAPHE ALAIN GIRARD

Les socialistes sont viscéralement malthusiens

● Peut-on parler en France, en 1983, d'une dimension idéale de la famille ?

— *La réponse est oui.* D'après toutes les enquêtes que nous faisons auprès du public, la « norme » se situe entre 2 et 3 enfants, plutôt vers 2,5. Ce n'est qu'une moyenne, car on n'a pas encore réussi à couper les enfants en deux... cela veut dire que nous avons un partage entre ceux qui *disent deux enfants* et *ceux qui disent* trois.

La dispersion est très faible. Personne ne répond : 8 enfants par famille. Au-dessus de 4 ça n'existe plus. Autre aspect tout à fait capital : pratiquement personne ne dit : 0 ou 1 enfant, car le concept de la famille implique, chez nous, la présence de parents et d'enfants, et non pas de parents sans enfants ou stériles.

● Lorsqu'on parle de dimension « idéale », idéale aux yeux de qui ?

— C'est exprès que le terme est neutre et un peu vague. Il signifie « **optimale, la meilleure, compte tenu des circonstances de la vie présente** ». D'ailleurs, quand on ajoute une deuxième question en spécifiant : dimension idéale dans votre milieu, pour les gens qui ont les mêmes ressources que vous, le chiffre baisse légèrement, parce que certains, en référence à l'aspect financier, se disent que pour les personnes démunies d'argent, *la dimension idéale diminue*, tandis que celles aux ressources aisées restent au même nombre.

Attention : 2,5 enfants, pas de famille sans enfant ou avec un seul, *pas de famille* de 4 *ou* 5 *enfants*, c'est certes la dimension idéale mesurée depuis dix ans dans la population française, sans différences entre hommes et femmes. Mais il faut distinguer entre le nombre idéal et le nombre effectif. Faites un calcul très simple : dans la réalité, des gens ne se marient pas, d'autres n'auront pas d'enfants, des femmes et des hommes seront stériles, certains *auront jusqu'à 7 ou 8 enfants.* De tout cela, le modèle idéal ne tient pas compte. Par conséquent, avec un modèle idéal, à 2,5 enfants, la réalité sera au-dessous de deux.

● Toujours cette différence entre « l'idéal » et la réalité... Comment réduire l'écart ?

— L'explication arithmétique permet aux pouvoirs publics de se dire : puisque les Français veulent 2,5 enfants, il n'y a qu'à les aider un petit peu et leur donner un peu de crèches, un peu d'argent, un peu de garderies.

● C'est une erreur ?

— Eh oui ! Parce que l'incitation financière n'est pas suffisante, pas déterminante en tout cas. Elle peut *soutenir mais non* constituer la cause d'une natalité.

● Il serait donc impossible d'accroître la natalité par une politique volontariste ?

— *La réponse est extrêmement* difficile parce qu'on ne peut pas la mesurer. Ce qui est sûr, c'est que la France, et d'autres pays, ceux de l'Europe de l'Est en particulier, la France depuis la fin de la guerre a pratiqué une politique volontariste. Il en subsiste les allocations familiales, des avantages fiscaux. Si on les supprimait d'un coup, il est évident que ça n'encouragerait pas la fécondité !... Deuxièmement, il y a en ce moment, le chômage, la crise économique. Ça n'incite guère à mettre beaucoup d'enfants au monde.

C'est à propos du « troisième enfant » qu'il peut y avoir divergence de politique et que, à mon sens, il y a eu divergence entre le gouvernement précédent et l'actuel. *On se disait : pour compenser* les familles d'un ou deux enfants, il faut qu'ils en ait de trois ou de quatre ; essayons de favoriser la naissance du troisième enfant. Par des allocations familiales supérieures pour le troisème *et le quatrième. Le gouvernement*, aujourd'hui, dirait au nom de l'égalité : un enfant est égal à un autre enfant ; pourquoi donner plus d'argent pour un troisième *que pour un premier* ?

Non aux crèches

Si vous voulez le fond de ma *pensée, les socialistes sont viscéralement malthusiens.* Depuis cent ans, les communistes sont natalistes, populationnistes ; les socialistes, malthusiens.

Au dix-neuvième siècle, pour certains d'entre eux, devant les difficultés économiques — le chômage, alors, c'était encore autre chose qu'aujourd'hui ! — ce fut la grève des ventres. *Le refus de* faire de la chair à canons et de la chair à patrons.

● *Pourtant, M. Mitterrand, en* inaugurant ce colloque, s'est interrogé sur les causes de l'insuffisance de la natalité...

— C'est qu'il ne peut tout de même pas prêcher le malthusianisme ! Je pense que, naturellement, il ne souhaite pas voir la *population française diminuer. Mais* il n'a pas, sans doute, le souci premier de prendre les mesures qui pourraient éventuellement aider à redresser la natalité. Ces mesures *seraient souhaitables si* l'on ne veut pas que la population française diminue.

● Quelles mesures ?

— *Je n'en préconise aucune*, ce n'est pas mon rôle. Mais celles qui pourraient éventuellement avoir un effet sont celles sur le troisième enfant et celles qui s'attaqueraient au problème plébiscité dans toutes les enquêtes réalisées ces dernières années. Tout le monde, — hommes, femmes, *pères, mères*, — considère l'une d'entre elles comme souhaitable : il faudrait qu'une femme qui travaille et qui désire travailler puisse prendre, au moment d'une nouvelle naissance, un long congé, d'un ou deux ans, avec une partie substantielle de son salaire et la garantie de retrouver son emploi à *la fin de ce congé*.

C'est en tout cas une mesure qui a fait ses preuves dans les pays de l'Est et qui est réclamée dans les enquêtes d'opinion. Car, dans le monde actuel — et là encore je ne suis pas d'accord avec les mesures socialistes, — les femmes préfèrent élever leurs enfants tout-petits. Pouvoir s'en occuper elles-mêmes pendant un, deux, trois ans, plutôt que les *confier à des crèches ou à des maternelles*.

La politique actuelle est une politique sociale et généreuse qui consiste à développer les crèches. Mais ce n'est pas le but profond des gens. Quand on voit ces malheureux gosses, le matin, emmitouflés, c'est à vous dégoûter d'avoir des enfants. On peut s'étonner qu'il y en ait encore !

En même temps, je ne vous garantis pas le résultat. La dimension idéale de la famille est une notion très ancrée dans l'état d'esprit des populations industrielles : une famille restreinte, pas une *famille nombreuse*. C'est une donnée fragile : cette dimension est telle que l'on est sur la lame du couteau pour assurer le remplacement des générations. Par conséquent, cela conduit les pouvoirs publics, l'Etat, à intervenir pour tenter d'influencer la natalité.

Le peuvent-ils ? En matière de natalité, on constate l'existence de cycles. *Alors que la tendance séculaire* dans les pays industrialisés était à la baisse continue, il s'est produit un phénomène inexpliqué, que l'on ne comprend pas : c'est la reprise de la natalité après la seconde guerre. On retrouve aujourd'hui la baisse séculaire. Pourquoi y a-t-il eu dans les pays belligérants cette reprise au lendemain de la guerre ? Mystère. Mystère profond. Si nous le savions, nous aurions peut-être aujourd'hui un moyen d'agir.

Propos recueillis par
CHARLES VIAL.

Chrysanthèmes

C'est une bonne idée, pour un gouvernement de gauche, de stimuler les chercheurs pour qu'ils réfléchissent aux problèmes de la famille. Les sujets ne manquent pas. Mais comme il faut, quand *on est scientifique, savoir* où l'on va et vérifier des hypothèses de départ, risquons-en *une, injuste,* invérifiée mais probable. Livrons-la, en manière de provocation, aux chercheurs de gauche, aux psycho-politico-sociologues du « changement ». Servons crûment ce sujet de thèse : « Où il est montré pourquoi la gauche devrait être franchement nataliste, familialiste et comment il se fait qu'elle l'ignore et persiste à croire que la famille est un concept de droite. »

Mais voici, déjà, qu'on se récrie de tous côtés. La droite sans voiles proclame que la gauche ne peut qu'être, par essence, contre la famille cellulaire, car elle privilégie les ensembles plus larges (disons les masses, les *organisations*), l'un et la multiple modernes : l'Etat et le producteur-consommateur-électeur. Au Club de l'Horloge on pense ainsi, comme l'écrit M. Jean-Yves Le Gallou, dans un livre récent (1). Pour lui les socialistes sont « *dans une optique où on ne veut plus connaître de communauté, d'institution comme la famille ou comme l'entreprise mais où on ne veut connaître que l'individu isolé et l'appareil d'Etat.* (1) ».

Les épaules socialistes se haussent à une telle énonciation. M. Mitterrand ne déclarait-il pas, le 26 janvier, que la famille est « *une valeur traditionnelle à préserver* » ? Mais c'était pour ajouter dans un même souffle : « *Il convient aussi d'en faciliter l'évolution.* »

Forçons le trait. S'il s'agit pour l'Etat de « *faciliter l'évolution* » de la famille, ce ne peut être, en toute logique, que dans le sens actuel de cette évolution. C'est à dire l'émiettement, l'éclatement, le divorce accéléré, la provisoire cohabitation, dont il ne reste que des enfants semés le long du chemin des attachements temporaires. En somme, une cellule de base en voie *de disparition*. L'euthanasie active, après un dernier coup de chapeau.

Mais revenons à nos chercheurs penchés sur la moribonde « *valeur traditionnelle* ». Vous avez dit « valeur » et « *tradition* » ? Cela « *connote* » droitier, mon cher collègue. Que peuvent *avoir à faire la gauche*, le progressisme, le socialisme dans cette galère à la dérive ?

Faire ses preuves

Ceci : la famille a failli, mais elle est peut-être une valeur — disons sociale pour ne pas moraliser... — qui n'a pas eu, et n'a pas, tous les moyens de faire ses preuves. Les moyens d'être la cellule stable et ouverte d'une société plus solidaire, moins rabougrie. Les moyens — matériels, psychologiques et politiques — d'être un projet engendrant l'avenir, un espace de liberté et de prévention, un lieu de responsabilité, de tensions entre le désirable et le possible, d'affrontements assumés. Une sorte de groupe de base de l'autogestion.

Au lieu de cela, que voit-on ? Des courbettes devant une institution à l'abandon, le maintien d'injustices fiscales qui font qu'il vaut mieux n'être plus marié que le rester, le grignotage du « privilège » consenti naguère aux couples qui atteignent le cap du « *troisième enfant* », la méfiance à l'égard des parents qui se regroupent *pour créer des écoles* « différentes ». Et surtout, un malthusianisme rampant *qui* tire — sans l'avouer — un trait sur une famille plus sûrement à réinventer qu'à couvrir de chrysanthèmes.

Alors, chercheurs de tous les pays, continuez à démontrer que la famille est diverse — *dans le* temps et dans l'espace — mais expliquez-nous aussi pourquoi, sous une forme ou une autre, elle est toujours là, cette gêneuse. Prête à servir.

BRUNO FRAPPAT.

(1) *Echecs et injustices du socialisme.* Albin Michel. 236 p. 69 F.

Faits et jugements

● *L'expulsion des gardes du corps de M. Ben Bella.* — Les quatre ressortissants algériens arrêtés le 25 janvier au domicile de l'ancien président algérien, M. Ahmed Ben Bella, ont quitté le territoire français, dans la soirée du vendredi 28 janvier. Les quatre hommes, interpellés dans la résidence de M. Ben Bella à Montmorency (Val-d'Oise) — où un stock d'armes avait été découvert — étaient sous le coup d'un arrêté d'expulsion. Selon Mme Ben Bella, interrogée par Radio-Monte-Carlo, les quatre *personnes expulsées se trouveraient en* Italie.

● *Brigitte Bardot relaxée.* — En estimant que Brigitte Bardot a agi « *avec sincérité* » lorsqu'elle a accusé une fleuriste de Saint-Tropez d'avoir « *sauvagement tué* » son chat, le tribunal de Draguignan a relaxé l'actrice, vendredi 28 janvier (*le Monde* du 18 janvier). Le tribunal a jugé que Brigitte Bardot a agi « *dans un but d'intérêt général, celui de la défense des animaux, une affaire de dimension internationale relevant de l'actualité* ». Les juges ont, en outre, estimé qu'il s'agit « *d'une réaction spontanée d'indignation et de révolte* ».

Les détenus français sont impatients. Parce qu'une réforme visant à humaniser la détention a été annoncée en décembre 1982 par le garde des sceaux et qu'elle n'était pas encore appliquée, les prisonniers ont « bougé » ces quinze derniers jours. En se tailladant les veines, en montant sur les toits. Les détenus de Fleury-Mérogis ont décidé, samedi 29 janvier, un « boycottage pacifique des parloirs avec dispositifs de séparation ». L'écrivain José Giovanni explique ce qu'il pense d'une telle rébellion, et Nicolas Beau nous fait revivre le film des événements à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, alors que le ministère de la justice a publié, vendredi 28 janvier, les textes d'application de la réforme pénitentiaire.

Les prisons entre la

La réforme entre en application

Apaisement et fermeté. Telle est l'attitude de la chancellerie alors que le calme semble être revenu dans les prisons. Tandis que M. Badinter affirme qu'il ne cédera « *ni aux pressions ni aux manifestations* », le *Journal officiel* du vendredi 28 janvier a publié le décret d'application de la réforme promise par le garde des sceaux. Le même jour, le directeur de l'administration pénitentiaire a adressé aux chefs d'établissements une circulaire détaillant les dispositions de ce décret.

La réforme Badinter a pour but d'améliorer la vie carcérale « *en fonction des impératifs moraux et sociaux qui s'imposent à la communauté nationale* », explique la circulaire. Cette réforme, qui a été analysée dans *le Monde* du 15 décembre 1982, porte sur les points suivants : maintien des liens familiaux ; reconnaissance d'une certaine autonomie laissée aux détenus ; développement de l'enseignement et de la formation professionnelle ; amélioration de la protection sanitaire et aménagement de la vie quotidienne des détenus.

Parloirs sans séparation

A propos des parloirs libres, qui ont été au centre des revendications des détenus la circulaire précise :

« *Dans les maisons d'arrêt, le principe nouveau dispose que les visites ont lieu dans un parloir sans dispositif de séparation ou, en cas d'impossibilité matérielle, dans un parloir comportant un dispositif permettant la séparation. Dans les établissements pour peines* (N.D.L.R. : les maisons centrales et les centres de détention), *les condamnés communiquent avec leurs visiteurs dans un parloir sans dispositif de séparation. Dans tous les établissements, le chef d'établissement peut décider, pour assurer le bon ordre et la sécurité, que les visites auront lieu dans un local comportant un dispositif de séparation : s'il existe des raisons graves de redouter un incident ; en cas d'incident au cours de la visite ; à la demande du visiteur ou du visité.* »

Cette nouvelle réglementation des parloirs libres suscite les critiques du Syndicat national des personnels pénitentiaires de direction (affilié à F.O.). Son secréaire général, M. Jean-Pierre Martinez, estime que le décret et la circulaire vont au-delà de ce que M. Badinter avait annoncé. Si l'on se reporte au texte diffusé par la chancellerie le 13 décembre, à l'occasion de la conférence de presse de ce dernier, on s'aperçoit que l'intention de la chancellerie était à l'époque de favoriser « *dans la mesure du possible* » les parloirs sans séparation dans les maisons d'arrêt. La circulaire, elle, explique que dans ces établissements les parloirs libres sont désormais le principe, sauf « *impossibilité matérielle* ».

M. Martinez voit dans cette correction de tir le désir de la chancellerie « *de se donner bonne conscience,* » alors que l'extension des parloirs libres à toutes les maisons d'arrêt est impossible actuellement, étant donné l'état des locaux.

Le garde des sceaux a-t-il, dans cette afaire, cédé à la pression des détenus ? C'est l'opinion de l'Association professionnelle des magistrats (droite), qui estime que les parloirs libres « *favorisent l'introduction d'armes dans les prisons* » et que, à ce titre, ils « *constituent une menace grave et permanente tant pour la vie des surveillants que pour la sécurité des citoyens* ».

M. Badinter avait, jeudi 27 janvier, répondu d'avance à ces critiques par des propos tenus sur Antenne 2, et qui traduisent un souci d'apaisement en même temps qu'ils constituent un avertissement : « *Les réformes auront lieu parce que l'humanisation des prisons est une nécessité, mais elles auront lieu dans le calme. Si d'aventure il y a des manifestations dans tel établissement, j'y suspendrai l'application des réformes.* »



(Dessin de PLANTU.)

José Giovanni : il ne faut pas désespérer les détenus

Pour José Giovanni, auteur de romans policiers, cinéaste populaire (*la Scoumoune, les Egouts du paradis, le Ruffian* notamment), la délinquance, comme la prison, sont de lointains souvenirs. Il est totalement « *quitte* », comme il dit, depuis l'âge de trente-cinq ans, depuis que, en 1957, il a écrit son premier livre, *le Trou,* dont Jacques Becker a fait un film. « Sa » prison, il ne veut pas en parler : « *Je ne veux pas rentrer là-dedans,* précise-t-il, *je ne m'en suis jamais servi, je n'ai pas fait* Papillon. *On sait que j'y suis allé, mais je ne veux pas donner de dates, rien. Disons que j'y ai passé une partie de ma jeunesse.* » Avec ceux « *qui montent sur les toits pour revendiquer* », José Giovanni n'est pas très indulgent. A son avis, ils se trompent de combat. La véritable lutte doit être celle « *pour retrouver la vie à la sortie* », pour faire reconnaître par la société « *le droit à changer* ». Il a accepté de s'en expliquer.

« Que pensez-vous de l'agitation actuelle dans les prisons ? Est-elle due à la déception, après des promesses non tenues ?

— C'est difficile... Si c'est cette histoire de parloirs sans vitres, ça me paraît être le petit bout de la lorgnette. C'est dérisoire en regard des vrais problèmes. La vraie question, c'est celle de la récidive. Et la plupart des types qui revendiquent comme ça n'ont pas pris conscience de ce qu'ils ont fait. Ce sont des clients pour la récidive. Un détenu qui veut reconstruire sa vie doit puiser dans ce qu'il a fait les résolutions pour changer sa vie.

— Comment changer sa vie en prison ? N'y perd-on pas son temps ?

— La société doit à l'homme qu'elle emprisonne un certain nombre de choses. Avant tout elle doit lui donner les moyens d'être, à sa sortie, quelqu'un de différent. Elle lui doit, s'il n'a pas de métier, une formation, s'il n'a pas fait d'études, un enseignement. S'il travaille, il faut lui donner un vrai salaire, pas le laisser exploiter par un concessionnaire, de façon que, quand il sorte, il ne se retrouve pas sur un trottoir avec quelques francs.

» Un type qui entre en prison est un type faible. Il ne sait déjà pas gérer sa vie. Alors si on lui mâche tout en prison, ça empire. Le détenu devrait toucher une paie, puis payer sa cantine, payer sa cellule, gérer son budget. On doit le sortir de cet état quasi militaire, irresponsable, car c'est la mort d'un prisonnier. Ensuite, quand il est libéré, il est hébété.

Gérer sa vie

— *Vous-mêmes, vous avez dit un jour :* « Me reclasser, c'était bien, mais je ne savais rien faire », *et vous avez évoqué les difficultés de la réinsertion dans un de vos films,* Deux hommes dans la ville.

Oui, je sais que quand on sort de prison on n'est plus habitué à gérer sa vie. A cela s'ajoute le désastre du casier judiciaire. On le demande pour tout, représentant de commerce, moniteur d'auto-école, *tout*. Le casier, c'est une drôle de paralysie.

Pour aider la réinsertion, je pense qu'une partie de la peine devrait être suspensive. Si le détenu n'a rien appris en prison, il reste en détention pendant cette partie là de la peine aussi. Mais s'il est devenu capable de travailler, on lui trouve un emploi et il sort. Cette période devient probatoire, réapprentissage de la vie libre. Aujourd'hui, le type peut toujours dire : « *Je suis désolé, je sors avec 100 F en poche, on ne m'a rien appris, je n'ai qu'une solution : recommencer.* » On ne lutte pas contre la récidive comme ça.

— *Lorsqu'on a fait de la prison — même il y a longtemps — est-on toujours solidaire de ceux qui sont enfermés ?*

C'est surtout qu'on en parle mieux, qu'on comprend mieux. Justement, je voudrais qu'une chose soit clairement dite : il ne faut désespérer de personne. Il est faux, sur le plan humain, de nier l'évolution d'un individu et de se dire : « *Celui-là, il a fait une chose qui l'empêchera de sortir à tout jamais.* » Ce sont des mots que la justice ne devrait pas prononcer. Un homme qui a vingt-cinq ans, qui entre en prison en 1983, ce sera peut-être dans quinze ans un type formidable.

C'est pour cela que la peine de mort est un scandale. Et une peine perpétuelle, ce n'est pas possible non plus. Vingt ans, c'est déjà énorme. Vous vous rendez compte ? Peut-être ne faut-il pas laisser des types vingt ans en prison. Tous les détenus de vingt-cinq - trente ans doivent pouvoir vie.

Vous savez, une longue peine, c'est très compliqué. Ça va paraître dur ce que je dis, mais sincèrement je ne crois pas qu'un type qui a une longue peine ait intérêt à embrasser sa femme. Certains refusent de regarder des films et je les comprends. Le cinéma, ce n'est pas bon pour eux, il y a trop de sollicitations, d'appels à tout ce qu'ils ne peuvent plus faire.

En tout état de cause, ce qu'il faut dire et répéter, ce dont tout le monde doit se convaincre c'est que l'*homme* est un capital vivant, un espoir continuel.

Propos recueillis par
JOSYANE SAVIGNEAU.

Un carnage bien familial

Patrick Barbier voulait tuer le mari de sa maîtresse. Il a tué son père, sa mère, sa tante.

De notre envoyé spécial

Amiens. — C'est une histoire folle, hallucinante dans son épilogue. Une de ces histoires où se mêlent la passion et la froideur, où se croisent les contradictions, où s'enchaînent les mots et les gestes sous les pulsions du tréfonds de l'âme. Une histoire, aussi, dont les protagonistes et les témoins acceptent toute l'étendue, tout le réalisme sans les assortir du spectacle de la douleur. La Somme, la Picardie ne sont pas méditerranéennes. Alors oui, c'est comme ça : Patrick Barbier, à Amiens, le 27 juin 1979, a tué successivement sa tante, sa mère et son père au cours d'une équipée subite dont ce n'était pas le but proclamé. Ce jour-là, Patrick Barbier avait en tête une autre idée : retrouver son demi-frère, Claude Joron, dont la femme, Marie-José, devenue sa maîtresse depuis six mois, venait de rejoindre le foyer conjugal. Alors, comment comprendre ?

Comment, d'abord, s'y reconnaître dans cette distribution où les demi-frères sont légion parce que, avant de devenir Mme Eugène Barbier, la mère de Patrick, a déjà eu d'un premier mariage deux jumeaux, Jacques et Pierre Fourdrinier, parce que s'y est ajouté ensuite un enfant, naturel celui-là, Claude Joron, Patrick n'étant « arrivé », comme on dit, que plus tard, et plus tard encore sa sœur, Marlène.

Tous, pourtant, ont grandi dans ce foyer Barbier. Un foyer de gens simples où l'on est maçon, magasinier, chauffeur. Où l'on est aussi souvent en congé de maladie. Un voisinage de gens simples, dans les quartiers populaires d'Amiens, les H.L.M. du quai de la Passerelle ou de la rue du Docteur-Fafet.

Patrick a connu ce sort commun. Mais qui se serait douté que le gamin, successivement apprenti peintre, puis ouvrier menuisier avant de devenir maçon, poseur de bordures de trottoir, se faisait de son adolescence des idées aussi noires, qu'il les confortait d'année en année à travers mille détails amplifiés, ressassés par son imagination ? Des petits riens ? Peut-être. Mais à partir d'eux il se convainc qu'il est, dans cette fratrie, le mal aimé, le frustré, une sorte de Poil de carotte à qui l'on fait accomplir les corvées, celui que l'on brime pour un oui ou pour un non, qui reçoit moins d'argent de poche que les autres et plus de paires de claques.

Était-il si noir qu'il l'a imaginé, le père, Eugène Barbier, buveur sans doute, rude assurément, mais qui n'en menait pas large lorsque Patrick piquait ses grosses colères, brisant meubles et vaisselle. L'important, diront les psychiatres, n'est pas de savoir si la réalité familiale fut aussi sombre que la décrit Patrick Barbier mais s'il en était persuadé. Car sous des signes extérieurs de dureté, c'est en réalité un faible qui se débat, incapable de se comprendre, possessif, en quête d'affection. Des idées peut-être, mais n'y a-t-il pas de quoi les nourrir lorsqu'on apprend, à quinze ans, par l'un de ses demi-frères de sept ans son aîné, que le père a voulu vous jeter dans la Somme, encore bébé ?

Une « faille dans la psychologie »

Pourtant, dans ce sombre univers apparaît, en janvier 1979, une embellie. Une femme, un petit bout de femme blonde, va aimer Patrick, le mal aimé. C'est Marie-José, l'épouse de son demi-frère, Claude Joron. Un rude encore, lui, qui ne se gênait pas pour « *taper* », comme il dit, sa femme. Marie-José, Patrick l'avait deviné, était, elle aussi, à la recherche d'une tendresse. La voilà donc, avec ses enfants, chez ce demi-beau-frère, dans l'appartement que Patrick partage avec un autre de ses demi-frères, Jacques Fourdrinier, un gros lourdaud, comme la suite va le montrer. Sa présence n'empêche pas l'idylle. Patrick la goûte dans sa plénitude. Elle abolit en lui, semble-t-il, les ressentiments contre les parents. Il a vingt-quatre ans, Marie-José vingt-huit. La famille s'accommode fort bien de cette situation, y compris Claude Joron, cocu sans magnificence mais sans plainte non plus. On vient dîner chez le couple illégitime, taper le carton, confronter des idées de paris pour le tiercé.

D'un coup, tout chavire. Le 26 juin 1979, Marie-José, qui doit seulement revoir son mari pour acheter avec lui des chaussures pour l'un des enfants, et lui demander par la même occasion de contribuer un peu à leur entretien, ne rentre pas le soir, comme elle l'avait promis. Claude Joron l'aurait-il circonvenue ? Dans l'instant, Patrick Barbier est de nouveau en proie à ses vieux démons. Le bonheur n'est donc pas pour lui. Son destin ne peut être que l'échec. La solitude le guette. Il y avait eu les parents. Il y a maintenant Marie-José. Il réagit en animal blessé, casse les meubles, lacère les rideaux dans ce qui fut le petit nid du bonheur, macule les murs d'incriptions sans équivoque : « *Claude Joron — Marie-José, à la mort ?* ». Tout le voisinage saura ses desseins car il les clame à qui veut l'entendre : « *Je les tuerai tous. Ma vie est finie* ».

Où peuvent bien être Marie-José et Claude Joron ? Il se met en chasse. Seulement, pour courir Amiens, lui qui n'a pas de voiture ni de permis, a besoin d'une aide. Il embarque son demi-frère, Jacques Fourdrinier, son aîné de sept ans. Et Fourdrinier, le lourdaud, se laisse embarquer dans ce qui va devenir bel et bien une complicité. Il ne réagit à rien, ni à l'acquisition par Patrick d'une carabine 22 long Rifle empruntée à un voisin, ni à l'achat qui suit aussitôt d'une boîte de cinquante cartouches, ni aux essais de tir que l'on fait immédiatement. Il conduit Patrick là où celui-ci le commande. C'est d'abord au domicile de leur tante, sœur de leur mère, Madeleine Joron. Patrick entre, furieux, demande Claude Joron et Marie-José. La tante vient. Sa mère se trouve là, elle aussi. Les deux femmes n'ont pas le temps de les conduire. Déjà, il demande à Fourdrinier de lui passer la carabine et tire. Morte la tante, morte la mère : trois balles chacune, dont une pour achever. Cette mère et cette tante sont aussi celles de Jacques Fourdrinier. Ils repartent cette fois vers Eugène Barbier, le père de Patrick, qui sera tué de la même façon cruelle sans qu'un seul mot ait été prononcé.

Le massacre s'arrêtera là. Dans l'heure qui suit, Patrick et son demi-frère sont arrêtés. Ils venaient de boire un coup et devaient poursuivre l'équipée pour la mener à son terme. On avait bu, au reste, bien d'autres coups depuis le début.

Démence ? Non. Les psychiatres, un peu gênés de cette réponse formellement négative commandée par leurs examens, parlent quand même d'une « *faille dans la psychologie* », d'une « *fragilité qui mérite d'être prise en considération* ». Cela dit, à la justice de se débrouiller et de débrouiller. Elle vient de le faire. Après un débat de trois jours, la cour d'assises de la Somme a condamné, vendredi 28 janvier, Patrick Barbier, à la réclusion criminelle à perpétuité, suivant en cela les réquisitions de l'avocat général, M. Roger Graunet, et son demi-frère, Jacques Fourdrinier, à douze années de la même peine.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

France /

Les

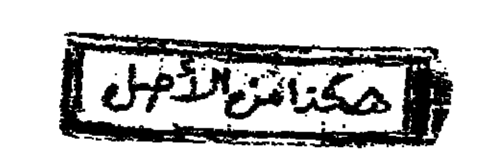
Dans un rallye automobile, il y a les coureurs et les autres. Qui sont les autres ? Des fous d'automobile, des « mordus » qui campent le long des routes pour voir une seconde des bolides passer.

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — « *Je suis venu pour voir les voitures, leur puissance, leur adhérence au sol, la manière de conduire des pilotes.* » Frank, seize ans, prépare dans un lycée technique de Nice un baccalauréat de construction mécanique. Ce n'est pas un hasard si l'automobile le fascine. Ce sentiment, il l'a ressenti comme un coup de cœur, comme une passion que son père lui a transmise dès sa jeunesse.

La voiture, dans la famille, on connaît et on mesure son importance. A cinquante-sept ans, « papa » en est à sa troisième Opel après avoir renoncé à acheter un modèle français. « *La fiabilité allemande* », résume son fils avec l'assurance des adultes qui savent de quoi ils parlent.

Deux heures avant l'arrivée des monstres du « Monte-Carlo », la place du village d'Entrevaux est prise d'assaut. Trois policiers veillent. Garc aux tricheurs. Pas question de s'arrêter n'importe où. « *Vous voulez une amende de 600 francs ?* », lance un représen-



révolte et l'accalmie

Les mutins de la « tripale » D 4 ou la rébellion de Fleury

La « tripale » D 4, l'un des bâtiments de la prison de Fleury-Mérogis (Essonne), est pour une grande part à l'origine des difficultés actuelles de M. Robert Badinter. Cette division de cinq cent cinquante détenus réputés difficiles, un des cinq bâtiments en étoile qui composent le polygone pénitentiaire de la prison pour hommes de Fleury (deux mille cinq cents détenus), fut, il y a quinze jours, la première à bouger.

Le samedi 15 janvier, en début d'après-midi, les détenus descendaient dans les deux cours de promenade grillagées où deux heures par jour ils trompent leur ennui. Les quarante-deux détenus se coupaient alors les veines avec des rasoirs jetables, des canifs de cantine, des éclats d'ampoule pour protester contre la lenteur des changements annoncés par M. Badinter cinq semaines auparavant.

Baumes et pansements cicatrisèrent rapidement des blessures dans l'ensemble superficielles. Cette automutilation collective, la première, semble-t-il, dans les prisons françaises, a surpris la direction de Fleury. *« Ils ont voulu marquer le coup »*, pense-t-on, à la direction de l'établissement.

On est loin, en tout cas, des mutineries de 1974. Les quarante-deux détenus ont adopté volontairement une démarche non violente. *« Il n'existe aucune volonté politique de changement radical,* écrirent quelques-uns à la suite de cette action. *Ainsi, nous sommes contraints d'user de la « violence » pour nous exprimer — une « violence » que nous retournons symboliquement contre nous-mêmes. »* Les guillemets en témoignent : il a existé à Fleury, à la « tripale » D 4, des détenus influents pour se méfier de l'exploitation de leur violence par les adversaires de toute réforme Un avocat parle même à propos de ces prisonniers, souvent militants d'ultra-gauche avant mai 1981, *« d'une sociale-démocratisation des gauchistes d'hier »*. Certains meneurs, dénoncés par l'administration et transférés depuis, ont été, le 15 janvier, des modérateurs.

Cette action symbolique n'incitera aucunement la direction de Fleury à engager un quelconque dialogue. Ni aprécipiter l'application de mesures sans incidence financière comme le recul de l'extinction des feux ou la suppression de la tenue pénale, qui auraient pu calmer la colère des détenus.

Dès le début janvier, se rappelent aujourd'hui certains gardiens, la tension montait : des prisonniers se rassemblaient au moment des promenades, ou faisaient silence au passage des « matons ». Le décalage était trop grand entre les espoirs suscités par les initiatives annoncées le 13 décembre par M. Badinter et la réalité inchangée, notamment ces trois ou quatre parloirs libres par bâtiment. Les détenus, l'oreille collée à leur transistor, avaient cru pour la plupart à leur généralisation immédiate. Le désenchantement sera d'autant plus grand qu'à Fleury la plupart sont des prévenus en attente de leur jugement. Or ils apprendront peu à peu par les gardiens, qui interprêtent à leur façon le discours ministériel, que les parloirs libres ne seront pas pour eux...

Transferts et isolement

Une partie de l'administration pénitentiaire a-t-elle cherché à attiser le mécontentement des détenus ? Quelques gardiens ont-ils joué la politique du pire ? Certains le murmurent, qui croient au machiavélisme du « lobby pénitentiaire » et qui estiment que les hiérarchies syndicales et administratives sont fermées à tout changement. Il reste pourtant difficile de distinguer, à Fleury, entre les provocations calculées et l'arbitraire quotidien. Rien en tout cas, depuis le 10 mai, n'a réellement changé dans la vie quotidienne : ni pour les gardiens, toujours sanctionnés pour *« familiarité excessive »* lorsqu'ils parlent aux détenus ; ni pour ces derniers, passibles du « mitard » pour s'être rasé les cheveux, pour avoir tendu leur gamelle de café torse nu ou même pour avoir dévissé une ampoule *« à seule fin de faire venir monsieur le directeur »*.

Les 22 et 23 janvier, l'évolution générale à Fleury, à l'exception des bâtiments D 1 et D 5, sera nettement moins contrôlée. *« Il y a eu dérapage »*, concède M. Marc Laime, un des porte-parole du mouvement la semaine précédente. Tout part, cette fois, du bâtiment D 2 qui, grâce au téléphone arabe — ces messages gueulés d'un bâtiment à l'autre, — s'impose au D 4. Il s'agit, non pas de se couper les veines, mais de refuser de remonter dans les cellules. Le procureur de la République et le sous-préfet d'Etampes parlementent, promettent, convainquent finalement les deux groupes de détenus d'obtempérer aux ordres. Mais après 17 h 30, le temps ne sera plus à la négociation avec deux autres groupes de cent cinquante prisonniers chacun.

Après un simple appel, les gendarmes mobiles se déploient immédiatement le long des grilles. Quelques détenus grimpent alors à 2 mètres du sol sur un parapet étroit d'où ils auraient été délogés par des tirs tendus de grenades ; la plupart regagnent le bâtiment en passant devant une rangée de militaires, la matraque fort efficace. Même scénario, le dimanche, avec les prisonniers du bâtiment D 3. Dans la prison des femmes, les gendarmes mobiles furent corrects avec les manifestantes, samedi et dimanche.

Après ces manifestations, vingt-huit détenus ont été transférés, en slip et en maillot de corps, dans d'autres prisons. De nombreuses autres sanctions ont été prises à Fleury même : suppression de remises de peine, mise à l'isolement, déclassement.

Une répression relativement efficace : seules quelques grèves de la faim et de rares invectives au moment des visites auraient troublé, cette semaine, le calme de la prison. Un calme en partie trompeur, à en juger par les textes parvenus, depuis, de Fleury qui témoignent de la résolution de beaucoup. *« Nous n'aspirons pas à un dialogue,* affirment quelques prisonniers du bâtiment D 2. *Entre les murs, la pratique de ce mot sonne faux. Mais l'administration pénitentiaire doit proposer publiquement un ensemble de mesures et un échéancier précis qui seront discutés librement entre les détenus. Pour la petite histoire, le samedi 22 à Fleury-Mérogis, les rasoirs ont encore parlé. »*

Pour l'instant, ces mouvements n'ont rien rapporté à leurs auteurs. Le responsable du bâtiment D 4 a seulement retiré de son bureau une guillotine miniature en allumettes, qui n'était pas du meilleur goût.

NICOLAS BEAU.

France / médecine

M. Jacques Glowinski au Collège de France

Une neuropharmacologie d'avant-garde

Un pharmacien, docteur ès sciences, succède au Collège de France au psychiatre prestigieux qu'est Julian de Ajuriaguerra. La chaire de neuropsychologie du développement devient celle de neuropharmacologie, dont M. Jacques Glowinski prononçait vendredi 28 février la leçon inaugurale.

Les chaires du Collège sont, par tradition, adaptées à la compétence particulière des hommes qui les occupent et réservées aux disciplines d'avant-garde plus qu'aux *traditions* académiques.

Tel est le cas de l'étude des agents influençant l'humeur et les comportements, la vigilance ou le sommeil, la douleur, l'angoisse ou la mémoire, toutes fonctions régulées par le système nerveux central. La neuropharmacologie, discipline scientifique, est réellement née en 1952 en France, après la période archaïque de la thériaque, du pavot et de la coca, avec la découverte du premier médicament actif sur les maladies mentales, la chlorpromazine.

Une série d'autres substances, presque toutes isolées par hasard, apportèrent dans les trente années qui suivirent cet événement mémorable un soulagement inespéré à des troubles de l'esprit jusqu'alors inaccessibles à la thérapeutique.

Mais aussi, mais surtout, estiment les neurobiologistes, ces agents, qui ont pour dénominateur commun leur impact sur le cerveau, offraient d'incomparables outils pour tenter d'en comprendre le fonctionnement, pour disséquer les mécanismes élémentaires présidant aux multiples interactions entre les cent milliards de neurones qui le composent, pour discerner les grands systèmes de régulation des voies nerveuses qui connectent les structures dans lesquelles sont groupés ces neurones, sous la forme d'ensembles à fonctions données.

La plupart des substances psychotropes (qui agissent sur l'esprit) interfèrent avec la transmission des signaux chimiques par lesquels les *cellules du cerveau* communiquent entre elles, et dont la nature, ou l'organisation, signe la spécificité d'une fonction, d'une humeur ou d'un comportement.

Ces *« messagers chimiques »* du cerveau, ou neuromédiateurs, étaient encore inconnus en 1950. Une trentaine, de nature chimique diverse, ont été isolés aujourd'hui, dont on commence seulement à comprendre les fonctions et les emplacements dans les diverses structures cérébrales, qu'ils *se présentent sous la forme de « systèmes exécutifs identifiés »* ou de vastes réseaux régulateurs harmonisant les systèmes spécialisés qu'ils transcendent.

La plupart des *« médicaments de l'esprit »* (neurotropes) agissent sur ces *« systèmes régulateurs »* dont une perturbation minime, indécelable sur le plan anatomique, peut engendrer des désordres mentaux considérables, *une sorte d'anarchie, de discordance* de l'esprit, de l'humeur, des émotions, et des comportements, du type de celle que l'on observe *par exemple, dans la schizophrénie.*

L'ordinateur cérébral

Il est deux façons d'aborder la complexité des mécanismes cérébraux. L'une, réductionniste, consiste en l'étude ponctuelle, approfondie, biochimique ou physique de l'un des systèmes-types d'action ou de transmission nerveuse : un transmetteur comme l'acétylcholine et son récepteur, par exemple.

L'autre façon, que les travaux de Jacques Glowinski et de son équipe ont brillamment illustrée, *consiste à passer du ponctuel au* général, des systèmes cellulaires cohérents *« exécutifs »*, dont les rôles isolés commencent à être compris, à l'organisation globale qui les coiffe, qui les régule et qui harmonise leurs actions, comme un ordinateur commanderait, par tout un réseau de communication et de transmission, le fonctionnement *d'une usine ou le flux de la* circulation dans une ville.

Il semble, pour simplifier beaucoup, que l'on peut concevoir les *maladies du système nerveux* (maladie de Parkinson, d'Alzheimer, Chorée de Huntington par exemple) comme résultant de lésions de certains systèmes *« exécutifs »* du cerveau, alors que les maladies mentales, les troubles de *l'humeur, de l'esprit ou du comportement seraient liés non à une* lésion anatomique, mais à un trouble du *« réseau de régulation »* harmonisant la marche de tous ces systèmes exécutifs.

Identifiant certaines de ces voies régulatrices, notamment par *l'emploi pilote de médiateurs radioactifs*, l'équipe de M. Glowinski a pu, en les détruisant chez l'animal, reproduire des comportements étrangement analogues à ceux des grands malades mentaux, sorte de déséquilibres en chaîne explicables seulement par le dérèglement, *« la dysrégulation »*, des grandes voies de communication cérébrales.

Comprendre le fonctionnement minutieusement équilibré des multiples systèmes constituant l'esprit, puis les mécanismes de ses dérèglements, par le jeu d'outils pharmacologiques puissants et précis, tels sont les objectifs d'une neuropharmacologie d'avant-garde, celle que pratique l'équipe de Collège de France et qui fait de ses membres, bien au-delà de la pharmacologie classique, des tenants de cette neurophysiologie où Claude Bernard percevait les fondements de la médecine scientifique.

DR ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

LA LEÇON INAUGURALE

L'analyse cybernétique du système cérébral

Pour M. Glowinski, l'histoire des drogues de l'esprit a connu au cours des siècles trois périodes : *« archaïque », « technique » et « contemporaine ».* Le nouveau professeur au Collège de France s'inscrit résolument dans la troisième période, contemporaine, *« celle qui vit le regard pénétrant et perspicace des cliniciens jouer un rôle déterminant dans l'identification des propriétés dissimulées de plusieurs classes de psychotropes ».* Analgésiques, neuroleptiques, antidépresseurs, calmants de *l'anxiété*, tranquillisants, régulateurs de l'humeur (le lithium) apparaissent successivement, cependant que des tests comportementaux sont élaborés, afin de pouvoir repérer chez l'animal les effets psychiques des *« myriades de molécules sans cesse façonnées par les chimistes ».*

« Par quels mécanismes ces diverses familles de psychotropes induisent-elles leurs multiples effets ? Dans la grande majorité des cas, c'est en intervenant sur certaines des propriétés spécifiques des cellules nerveuses. Celles-ci ont la capacité de propager des impulsions électriques, souvent sur de très longues distances, à des vitesses pouvant atteindre plusieurs dizaines de mètres par seconde. Une autre de leurs caractéristiques réside dans la sélectivité de leurs interactions avec d'autres cellules nerveuses ou avec les muscles et les glandes qu'elles innervent. Ces interactions dictent le type d'informations reçues et transmises. »

C'est ainsi que *« la neuropharmacologie est étroitement associée au domaine de la neurotransmission, immense champ d'investigation déchiffré par d'illustres pionniers ».*

Cent milliards de neurones

Par des méthodes recourant à la *fluorescence, à la radio-immunologie,* à la caméra à positons, au génie génétique, rappelle ensuite M. Glowinski, *non seulement de véritables cartographies du cerveau se trouvent* dressées, *« cet immense réseau constitué chez l'homme de quelque cent milliards de neurones dont la plupart sont vraisemblablement en contact avec des milliers d'autres »,* mais encore ces *« cartographies »* de systèmes neuronaux donnés peuvent être reliées à leur mise en œuvre lors de phénomènes mentaux précis (mémoire, émotion, angoisse, effort conceptuel, sommeil, concentration intellectuelle, rêve par exemple).

Des approches ponctuelles (l'étude d'un mécanisme chimique au niveau d'une jonction nerveuse) ne *peuvent à l'évidence* expliquer *« la modification d'un comportement ».* C'est vers une véritable *« analyse architectonique et cybernétique d'un ensemble de voies nerveuses connectant plusieurs structures cérébrales »* que s'orientent la neurophy*siologie en général* et l'équipe du Collège de France en particulier, recourant à cette fin aux techniques les plus variées de la neuroanatomie, de l'électrophysiologie, de la biochimie et de la pharmacologie.

Le tissage patient de *« la toile des connexions identifiées pour les voies nerveuses »*, du réseau de régulation coordonnant l'incroyable enchevêtrement de l'architecture cérébrale, conduit à en comprendre peu à peu le dispositif *essentiel d'harmonisation.*

Or les maladies mentales, dans lesquelles, jusqu'à présent, aucune lésion cérébrale ponctuelle, anatomique, n'a jamais pu être trouvée, ne sont-elles pas essentiellement le fruit d'une *« dysharmonie »* centrale ? D'un déséquilibre dans l'intégration *des flux contradictoires aux niveaux* instinctif, affectif, émotif ou conceptuel ? *« De dissonances et de contrastes »* entre les *activités des* diverses sphères cérébrales ?

L'équipe du Collège de France a sérieusement renforcé cette hypothèse explicative des désordres de *l'esprit par l'identification de neurones « chefs d'orchestre »* s'étendant des centres *« instinctif »* et *« émotif »* vers le cortex préfrontal, siège de la pensée cognitive, conceptuelle et prévisionnelle, et par la mise en évidence d'une *« modification considérable de leur activité dans diverses situations de stress ».*

« Ces neurones dits « régulateurs », par opposition au réseau dit exécutif, ne représentent pas plus de 0,05 % des cellules cérébrales (...). Ils régulent cependant les états d'activité dans tout le système nerveux central, agissant simultanément sur l'activité d'ensembles fonctionnels spécifiques, multiples et divers, exerçant des activités « permissives » ou « restrictives », bref, se chargeant de tout le processus d'auto-organisation d'un système cérébral entre tous complexe. »

Seize millions de lépreux

La Journée mondiale des lépreux aura lieu le dimanche 30 janvier. Un certain nombre d'organisations, au premier rang desquelles les Fondations Raoul-Follereau et l'Ordre de Malte (1) réuniront des fonds destinées au dépistage, au traitement et à la réinsertion des lépreux.

On compte encore seize millions de lépreux dans le monde.

Un *traitement* relativement simple, associant l'administration de sulfones et de certains antibiotiques, devrait pourtant permettre l'éradication de la maladie. Le problème se pose largement en termes financiers et sociaux : la lèpre demeure encore trop souvent, en raison de la terreur qu'elle continue d'inspirer, ignorée ou cachée. On estime ainsi que plus de la moitié des nouveaux cas de lèpre ne sont pas détectés et qu'un malade sur deux interrompt prématuré*ment son traitement.*

(1) Fondations Raoul-Follereau, 33, rue de Dantzig, 75015 Paris. Tél. : 928-72.42. Ordre de Malte : 4, av. Marceau, 75008 Paris. Tél. : 723-48-72, 723-51-60.

sports

noctambules du «Monte-Carlo»

tant de la force publique. L'intrus n'a pas insisté, 600 francs, cela fait quand même beaucoup pour un spectacle qui est gratuit. Et le spectacle existe vraiment dans le Rallye de Monte-Carlo pour tous les fanatiques du sport automobile. Voir une fois par an des pilotes qui vous font rêver à longueur d'année, c'est un peu comme si Horowitz venait donner à Paris un récital de piano. Rohrl, Alen, Mikkola, Toivonen et Michèle Mouton, surtout, à propos de qui Franck dit : *« C'est tellement extraordinaire ce que cette femme réalise. »*

On est venu de 100 kilomètres à la ronde. Au diable les rallyes régionaux ! Celui-là a quand même une autre dimension. A minuit, les volets sont clos à Entrevaux, entre Nice et Digne.

Le village se moque bien de la « spéciale » du Rallye. Et le Rallye, indifférent, se moque aussi de ce gros bourg de sept cents habitants et de son pont-levis rafistolé, modernisé, qui se tient dans l'ombre de la rivière. Vauban, en son temps, en a fait une place avancée du royaume de France. Qu'importe. L'heure n'est pas aux états d'âme.

« Chez Lolo », entre un alcool blanc et un café, on bat les cartes. Le bistro est le dernier lieu où chacun se réchauffe avant d'affronter les rigueurs de la nuit. Le thermomètre n'est pas encore descendu au-dessous de zéro. Il en faudrait pourtant plus pour faire reculer ces fous d'automobile.

Daniel par exemple : vingt-cinq ans, C.A.P. de dessinateur en poche. Conséquence d'un accident de moto, il ne travaille pas. Pour satisfaire sa passion, il a trouvé une place dans l'équipe d'assistance d'une écurie. Ce n'est pas une histoire d'argent. *« Je fais cela pour le blouson »*, dit-il en désignant le sien, griffé au nom de la marque automobile qui l'emploie.

Le Rallye de Monte-Carlo est pourtant difficile et frustrant. *« On roule des heures durant et on passe son temps à attendre dans le camion l'arrivée des véhicules. On change les roues en moins d'un quart d'heure. Il ne reste plus qu'à rejoindre l'étape suivante et à faire les bistros. »*

A Entrevaux, le bar enfumé s'est tout à coup vidé de ses clients sur le coup de 2 heures. Daniel a rejoint son camion. Frank a retrouvé son père pour choisir l'endroit le mieux situé d'où ils pourront assister au spectacle.

Il sera de courte durée. Les bolides dévaleront les pentes à près de 200 kilomètres à l'heure et même plus. Pire que de voir passer le peloton du Tour de France ! Mais là au moins on n'ignore pas que sous les capots se cachent plusieurs centaines de chevaux.

A plus de 100 kilomètres de là, on retrouve la même fascination, le même engouement d'une cinquantaine de mordus, bouteille thermos et casse-croûte sous le bras, chaudement vêtus. Il gèle à pierre fendre au Chaffaut, autre village des Alpes de Haute-Provence. Le thermomètre marque 4 degrés au-dessous de zéro. Il est 5 heures. La France profonde dort encore. De jeunes lycéens aussi, qui se sont échappés de l'établissement scolaire, *« histoire pour eux de voir un rallye »*. La vision, là encore, sera éphémère. Deux voitures, quelques commissaires, constituent un décor de misère. Trois ampoules électriques se balancent au bout d'un fil. Difficile de croire qu'il s'agit d'une épreuve de championnat du monde. Tout juste l'arrivée d'une kermesse cycliste en Bretagne.

Les commissaires pourtant sont là, fidèles au poste. Bénévoles, insiste l'un deux, ingénieur en travaux publics, qui a pris quelques jours de vacances. Qu'importe si le vent cingle le visage, transperce les vêtements. Qu'importe la fatigue d'une nuit blanche : *« On ne fait ça qu'une fois par an. »*

Le lendemain, dernière nuit du « Monte-Carlo ». La foule se presse par milliers là où tout peut se défaire, dans le célèbre col de Turini, haut lieu du rallye, en sachant qu'il est facile d'y accéder mais qu'il faudra attendre le lever du jour pour redescendre dans la plaine. L'important, c'est d'être là.

GILLES MARTINEAU.



MONTRER L'ART SUR LA COTE D'AZUR

Des musées au soleil

Des musées sur la Côte d'Azur ? Hier encore, lorsque la France laborieuse d'en haut descendait durant l'été, elle trouvait un paradis d'eau et de soleil au milieu d'un désert culturel. Rares étaient les musées vraiment ouverts, plus rares leurs visiteurs et quasi inexistantes les expositions d'art moderne. Les choses ont changé.

La situation a changé en à peine plus d'une décennie, durant laquelle le paysage du bord de mer méditerranéen s'est considérablement modifié, pour le meilleur et pour le pire. L'accroissement de la population estivale, déversée notamment par un aéroport qui enrichit la ville, a changé beaucoup de choses. Des musées installés ont secoué leur poussière et rafraîchi leurs cimaises. Les salles d'art moderne se sont multipliées. Des collections contemporaines publiques ont commencé à se constituer, des municipalités à voter des crédits, parfois modestes, pour l'acquisition d'œuvres d'art, souvent bien loin du goût des édiles. Mais on en est arrivé à l'idée que, compris ou pas, aimé ou détesté, une ville qui veut aller de l'avant se doit d'avoir de l'art contemporain.

L'art ancien, trop coûteux et rare, ne peut être acquis que sporadiquement.

De nouveaux conservateurs ont été nommés dans les musées des villes de la Côte, de Toulon à Menton, avec mission de ranimer ces « Belles au bois dormant » qu'étaient les musées du bord de l'eau. Ainsi à Toulon, où M.-C. Beaud a fait l'été le bilan de quatre années d'acquisitions. A Marseille, ville de tradition artistique moderne où M. Latour a fait ce bilan depuis quelques années déjà. A Antibes, où D. Giraudy poursuit activement le réaménagement de l'ancien château des Grimaldi, entrepris par Dor de la Souchère, pour en faire une maison Picasso. A Saint-Tropez, où E. Hilde maintient vaille que vaille ses expositions d'été au musée de l'Annonciade.

Les belles endormies de Nice

Dans ce mouvement d'ouverture à l'art moderne et contemporain, Nice occupe une place dominante. Elle est partie de plus bas et bien plus tard que Marseille, sa concurrente comme métropole régionale. Mais elle est parvenue peu à peu à déployer un remarquable patrimoine dont on ne soupçonne pas *a priori* la richesse. Patrimoine qui tient à son passé : à la fin du siècle dernier, les riches bourgeois dont le rang était grossi par les hivernants britanniques et russes, princiers ou marchands, avaient en effet pris l'habitude de combattre le spleen de l'hiver sous le soleil du sud, dans les villas et palais qu'ils s'étaient fait construire.

Lorsque le vingtième siècle s'affirma enfin, à la cassure de la première guerre mondiale, le temps des villas et des palais, trop coûteux à entretenir pour les fortunes européennes déclinantes, était passé. Les belles demeures furent bientôt abandonnées, le palais du maréchal d'Empire Masséna, construit en 1900 pour passer les hivers et les printemps, fut donné à la ville de Nice, avec ses meubles et objets napoléoniens. Il est devenu un musée, de même que la villa de la princesse russe Kotchoubey, après avoir manqué d'être détruit.

En fait, tout musées qu'elles étaient, ces demeures dormaient d'un sommeil quasi total avant la guerre, avec des salles plus souvent fermées qu'ouvertes, encombrées de collections hétéroclites mal exploitées (ce fut longtemps le lot des musées de province), jouant le rôle d'entrepôts, lieu de conservation d'œuvres d'art, plutôt que de démonstration.

Le réveil a commencé dans les années 60, sommet de « trois glorieuses » décennies d'expansion économique, pendant lesquelles, s'était imposée l'idée d'un développement de l'activité artistique comme conséquence du développement tout court. Les collections du musée Masséna, où on trouvait pêle-mêle meubles, objets et peintures Empire, tableaux impressionnistes et primitifs, furent redistribuées par Claude Fournet, qui a pris la responsabilité des musées niçois en 1975.

Et l'ancienne villa de la princesse Kotchoubey est devenue un « musée des beaux-arts » où sont regroupées les collections de peinture ancienne riches en Hubert Robert, en œuvres de Van Loo, de Chéret et de peintres académiciens Napoléon III, Carolus Duran, Alexandre Cabanel, Luminais, L.-O. Merson, exhumés des réserves grâce à l'actuelle réévaluation de la peinture du dix-neuvième siècle.

Naguère, les expositions avaient lieu l'été. A présent, elles s'étalent sur toute l'année, notamment dans les deux salles sur le bord de mer : la galerie des Ponchettes et la galerie d'art contemporain, toutes deux aménagées dans des entrepôts du siècle dernier. On n'hésite pas à y exposer des œuvres contemporaines qui, il y a peu, étaient jugées immontrables.

L'Espace niçois d'art et de culture (ENAC) est l'un des derniers équipements culturels installé dans le tout neuf centre commercial de Nice-Etoile. Grand bâtiment de verre et de parpaing terre rouge dont l'intérieur est aménagé comme un village où les devantures de boutiques ouvrent sur une place intérieure. Inauguré l'été dernier avec une exposition César, il a récemment montré un choix des acquisitions faites ces dix dernières années par les musées de Nice.

L'effet Maeght

L'œuvre vedette est un Bonnard de 1936, une *Vue sur la Seine à Vernonnet*. Son acquisition, à la suite d'une préemption des musées de France, illustre le danger de sous-estimer une œuvre d'art à l'exportation. Au même moment où il était présenté à la douane avec une évaluation de 600 000 francs, ce tableau figurait sur un catalogue de vente aux enchères de la maison londonienne Sotheby avec une estimation de 3 millions de francs !

Le plus récent des musées de Nice est celui consacré à l'art naïf, dans l'ancienne villa du parfumeur Coty, avec une collection de six cents numéros donnés par Anatole Jakovsky. Et le plus ancien des nouveaux est le Message biblique Marc Chagall, qui a reçu en 1972 plus de 450 peintures, gouaches, dessins et gravures, tous sur un même thème biblique. C'est un musée national, en fait le seul à avoir été spécialement construit. Le musée Matisse, tout proche voisin sur la colline de Cimiez, partage avec le musée archéologique de Nice deux étages de l'ancienne villa provençale Gubernatis. Ces récentes acquisitions comprennent notamment la maquette du pavement pour la chapelle de Vence, le portrait dessiné de George Salle et *le Buisson*, dessin monumental dont la collection Maeght comprenait un exemplaire.

Ce renouveau artistique, les musées du bord de mer méditerranéen le doivent à la fondation Maeght. Créée au milieu des années 60, hors des normes des institutions de l'Etat ou des villes, elle a prouvé qu'exposer de l'art moderne de haut niveau au soleil est efficace. Que la Côte d'Azur n'est pas seulement le pays des casinos, des plages encombrées, des promenades, des retraités qui se chauffent au soleil.

JACQUES MICHEL.

Marlène, entre Berlin et Hollywood

La reprise d'X 27 tourné en 1931 par Josef von Sternberg avec Marlène Dietrich invite à une nouvelle célébration du mythe.

Un jour de pluie, sur un pan de trottoir, deux jambes de femme stationnent, pieds campés dans des chaussures à talons hauts, près d'un réverbère. L'un des bas a glissé, faisant une poche sur le genou. La femme remonte sa jupe et rajuste le bas. La caméra découvre, alors, Marlène Dietrich, une voilette sur le visage et drapée dans un manteau dont la garniture de fourrure ressemble au pelage d'un chien mouillé. Nous sommes à Vienne, en 1915. Veuve d'un officier mort au champ d'honneur, Marlène se prostitue pour survivre. C'est le début de *X 27*, le deuxième film américain (après *Morocco*) qu'elle tourna, en 1931, sous la direction de Josef von Sternberg. Contre la volonté du cinéaste, la Paramount l'avait titré *Dishonored*.

Dans un film français des années 30, une telle situation — il y en eut — aurait paru « naturaliste », un peu graveleuse. On peut dire que la mise en scène de Sternberg donne une certaine dignité à cette apparition d'une bourgeoise tombée au trottoir. Mais, aussi, tel est le mythe de Marlène que la fascination joue. D'autant que, dans le plan suivant, refusant l'émotion de badauds assistant au départ pour la morgue d'une autre prostituée qui vient de se suicider au gaz, la veuve du capitaine Koligrand déclare, avec une indifférence hautaine : *« Je n'ai pas peur de la mort, je n'ai pas peur de la vie. »*

Aigreur et méchanceté

Et si on en profitait, sans nier son pouvoir, sa présence, pour le laisser un peu de côté, ce mythe, voir où en était, à ce point de sa carrière de star hollywoodienne, une actrice nommée Marlène Dietrich jouant ici — sur un scénario imaginé par Sternberg, — une prostituée recrutée par les services secrets autrichiens, désignée sous le code X 27 et chargée de démasquer un officier russe, espion infiltré.

Marlène a encore les joues rondes, le nez retroussé, les hanches un peu larges de Lola-Lola, la chanteuse de l' *Ange bleu* dont elle retrouve les manières, le déshabillé et les mules ornées de cygnes, la façon de s'asseoir. La sophistication du maquillage n'a pas effacé le visage naturel, le corps épanoui n'a pas cédé, semble-t-il, aux cures d'amaigrissement. Mais, après deux films avec Sternberg, dont le premier, à Berlin, lui a permis de voler la vedette à l'énorme cabotin Emil Jannings, Marlène, actrice déjà expérimentée, a appris à se servir de son charme érotique en y ajoutant l'insolence.

Voyez-la marcher, dans les interminables couloirs du quartier général du service de renseignement viennois : elle porte haut la tête, elle avance d'un pas assuré, solide, elle affirme, dans la composition de ce personnage qui va passer de la prostitution à l' « ignoble métier » d'espionne, l'énergie prussienne qu'elle tient de ses origines, de son éducation.

Marlène Dietrich emprunte ici aux conceptions de Sternberg ce qui peut lui permettre, dans la discipline des studios hollywoodiens, de réaliser sa personnalité. L'aigreur et la méchanceté dont Sternberg, dans ses Mémoires, fit preuve à son égard, montre bien que « Pygmalion » eut affaire à forte partie. Le scénario d' *X 27* exige que l'espionne tombe amoureuse de celui qu'elle démasque et fait capturer.

Dans le jeu du plus rusé qu'elle mène avec Victor McLaglen, elle trouve en son partenaire (plus connu par ses rôles chez John Ford) une insolence égale à la sienne. Curieux duel où l'actrice, parfaitement consciente de ses possibilités, suit son propre chemin, se plie aux nécessités de la mise en scène pour mieux les dominer. Habillée par Travis Banton, un styliste remodelant la mode de 1915 sur celle de 1930, elle surgit, dans un bal masqué de la Saint-Sylvestre, coiffée d'un heaume, dégageant juste son sourire, et orné d'une immense crinière de cheval. Elle porte une robe noire et courte, à paillettes. Elle évoque ainsi les travestis masculins des opéras de Rossini : *Tancrède* et *Sémiramis*. Elle accomplit les gestes de la séduction la plus racoleuse quand il le faut, reste une femme libre et lucide, de déguisement en déguisement. Quand Marlène sourit, en laissant tomber, comme une invite, un peu de cendre de cigarette, quand elle joue la *Sonate au clair de lune* sur un piano à queue, se transforme en paysanne-bonniche à l'état-major russe, ou revêt une combinaison d'aviateur, comment ne pas admirer, avant tout, le travail d'actrice ?

Le matin de cette exécution, en sa cellule, Marlène, vêtue de son ancien costume de demi-mondaine, plaque sur un piano, à en rompre les touches, les notes d'une valse qui n'a pas la langueur romantique du *Beau Danube bleu*. Pour bien placer sa voilette, elle se mire dans la lame du sabre du jeune lieutenant qui doit commander le peloton. Dans la cour enneigée, il craque, et elle essuie ses larmes avec le bandeau qu'elle refuse de mettre sur ses yeux pour mourir fusillée. Pendant la confusion qui suit, elle passe son bâton de rouge sur sa lèvre et rajuste, comme au début, son bas. Scènes célèbres, citées avec dévotion par les cinéphiles. Sternberg les a inventées et filmées. Mais il n'a pu inventer cette intelligence et cette détermination qu'avait son interprète à être, pour le monde entier, Marlène Dietrich, c'est-à-dire elle-même. Le mythe est venu, si l'on peut dire, en plus.

JACQUES SICLIER.

MERCREDI

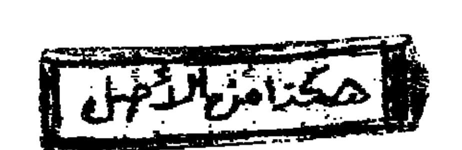


POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES









Marlène, entre B[...] et Hollywood



LIGNE « 80 »

Lady bus

Caboteurs à l'alignement, des bus qui chauffent devant la mairie du quinzième dans des soupirs d'air comprimé. Les premiers passagers se hissent à bord, du café chaud déjà froid dans les entrailles. Carte orange. Nuit noire.

Elle est arrivée au dépôt (Pleyel) avec l'assurance des gens qui savent se lever plus tôt que les autres. *Blonde, belle*, déjà très patronne perchée là-haut dans sa guérite de verre, les mains *souples sur son gouvernail de bakélite*. Comme de l'allégresse, de la gourmandise, à se saisir d'une nouvelle journée de travail.

Plumeau sur le tableau de bord, manettes et cadrans très brillants, qu'on n'aille pas dire que la boutique est mal tenue. Un coup d'œil sur les « pèlerins », un coup d'œil sur la pendule, un coup *d'œil sur le maquillage ; le moteur* qu'elle fait bondir de la niche du *ralenti : un « 80 » quitte le quai.*

Le beau voyage dans l'autobus de cette dame : *Ecole-Militaire*, Pont-de-l'Alma, Rond-Point-des-Champs-Elysées, Saint-Lazare, Clichy, *et puis la montagne*, au-dessus du cimetière de *Montmartre. Des pentes, des* passages de cols, de très savants *redémarrages en côte. Le jour* s'est levé à Lamarck-Caulaincourt dans des pastels zinc ; à la mairie du dix-huitième, le drapeau tricolore hésitait à sortir de ses draps glacés.

Première rotation, premier pointage, premier chrono. On repart dans l'usine à roulettes. *Pas une minute à perdre sur* l'horaire ; faire des temps. Se *méfier des vents contraires.*

Neuf heures. La ville est en place. Comment retrouver son chemin ? L'empoignade commence. Les emmerdeurs se sont mis au travail : garés aux angles des rues étroites, en stationnement dans les couloirs, clignotants dans le mauvais sens. *Misère ! Elle doit rêver d'un Paris* aux avenues larges comme des fleuves, aux sens giratoires beaux comme les arènes de Mexico. En attendant, il faut continuer à *pagailler dans la mayonnaise d'en* dessous, à ne pas s'y laisser *prendre*, à *maintenir* sa trajectoire. En force, mais au *charme aussi.*

Les moustachus, en bas, dans leur *auto de tous les jours*, ça les intrigue cette manière de se frayer un passage à coups de regards bleus. Le temps qu'ils s'étonnent, c'est trop tard pour eux, elle est passée. Très joli touché de volant, très économe de propos cette conductrice des jours de semaine sur son treize-tonnes ; grande routière sur les sentiers de la capitale. Et aimable avec ça, remerciante. Pas la moindre courtoisie qui ne soit relevée par un geste ou un signe. La guerre, mais dans les formes.

Cinq *cents femmes sur les neuf* mille conducteurs de la R.A.T.P. *Toutes plus ou moins lionnes*, attentives à ne pas se faire bousculer, à ne pas se mettre en travers du courant général de la circulation. Sang-froid de tous les instants. Indispensable, sinon on court à la catastrophe. Au moindre *écart le vieux fonds* d'insultes sous la trique des *clichés : « A la maison, tout ça... mômes d'abord... femmes au volant ! connerie... »*

Bien sûr, bien sûr, elles n'oublieront *jamais* que ce sont les gros bras qui font la loi, que la ville appartient aux hommes et qu'elles n'y ont leur place que si elles se plient à leur savoir-faire. Mais, tout de même, il faut le tirer l'engin, avec le vernis à ongles qui s'écaille et la *permanente* qui embarque sous les coups de *roulis. Rester « gironde » comme* ils disent, défense de se laisser *aller. Toujours très nette, accorte*, infaillible. La règle du jeu.

Elles, elles moulinent du virage trente-trois heures par semaine pour 6 500 francs par mois, en songeant aux traites du pavillon de banlieue et à une sixième de douze ans qui siffiote Balavoine durant les cours d'anglais. Mais avoir sous le pied 150 chevaux, elles aiment.

J.-P. QUÉLIN.

FLIPPERS D'OCCASION

Tilt chez soi

Flippers, jackpots, juke-boxes et autres baby-foot sont à la mode, et les particuliers désireux de posséder l'un de ces jeux à domicile se multiplient. Quatre magasins spécialisés se partagent le marché parisien.

Installé depuis 1973 au cœur des Halles, Bernard de Witt affirme avoir été le premier en France à s'être lancé dans la vente de machines à sous. En réalité, cet ingénieur anciennement responsable de l'atelier « prototype » chez General Motors vend tout appareil qui fonctionne avec des pièces de monnaie, du flipper au jackpot, en passant par le distributeur de bonbons (490 F), la balance de pharmacie des années 60 (700 F) ou le parcmètre. Les flippers vendus dans ce magasin (« King of slot machines ») sont en parfait état de fonctionnement.

Bernard de Witt a, il est vrai, de sérieuses références : c'est lui qui a livré un flipper au président Pompi*dou* (le modèle s'appelait « dancing lady ») et Jean-Paul Belmondo, Alain Delon, Coluche, Francis Huster et bien d'autres personnalités du *spectacle font partie de cette* clientèle attitrée. Il faut compter au mi*nimum 2 000 F pour acquérir* un flipper électromécanique livré et garanti trois mois (pièces et *main* d'œuvre). On y découvre également des juke-boxes (de 5 000 à 8 000 F environ selon le modèle) et des jackpots à partir de 2 500 F, garantis à vie ! « *Mes clients sont des amoureux des beaux objets et ils en prennent soin, de la même manière qu'un collectionneur de vieilles voitures.* » Nous avons aussi repéré de très anciennes et très belles machines à jeu en bois. Mais leur prix nous a laissé rêveur : 18 000 F. « King of the slot machines » restaure égalemet les vieux jackpots (prix *en fonction du travail demandé*).

Chez « Jackpots », on garantit les flippers durant un an pièces et main *d'œuvre, ce qui* constitue une sorte de record. A partir de 1 500 F, on y *trouve* des flippers mécaniques révisés. Les appareils électroniques, qui sont, de l'avis unanime de nos interlocuteurs, les plus fiables, se vendent à partir de 3 000 F.

Tous ces appareils sont bien sûr vendus d'occasion ; mais chez « Italie amusement », nous avons vu de très beaux baby-foot de café vendus à l'état neuf pour 3 000 F. Le maître des lieux, M. Bouldoires, a eu l'ingéniosité de débarrasser ses footballs de table de leur monnayeur, ce qui rend le jeu moins lourd et moins volumineux, mais, après tout, aussi attractif. Ce magasin garantit ses flippers trois mois pièces et main d'œuvre, mais surtout, les appareils sont vendus (entre 2 300 et 5 600 F environ) avec une peinture décorative elle aussi refaite à neuf.

Dominique Piolé, l'un des fondateurs de « La maison du flipper » est, lui, un amoureux du billard électrique. On peut y choisir son flipper sur un catalogue qui compte plus de cent modèles disponibles en permanence (1 200 F environ pour un appareil mécanique garanti trois mois, à partir de 2 400 F pour un flipper électronique garanti six mois). C'est aussi là que nous avons trouvé les juke-boxes les moins chers du marché : à partir de 3 000 F, et des jackpots pour 3 500 F. En outre, tous ces appareils sont également disponibles neufs sur commande.

PHILIPPE DUMONT.

● KING OF SLOT MACHINES, 7, rue de la Ferronnerie, 75001 Paris. Tél. : (1) 508-95-46 (fermé le matin) et 47, rue de l'Echiquier, 75010 Paris.

● JACKPOTS, 20, boulevard Saint-Martin, 75010 Paris. Tél. : (1) 607-47-74.

● ITALIE AMUSEMENT, 9, place d'Italie, 75013 Paris. Tél. : (1) 707-22-02.

● LA MAISON DU FLIPPER, 66, rue Saussure, 75017 Paris. Tél. : (1) 380-31-41.

MANOLO NUNEZ RÊVE ET CONSTRUIT A MARNE-LA-VALLÉE

« Cool » dans le béton

L'architecture, c'est du cinéma. Sur le plateau, un curieux peut voler des bribes, des mots dans le décor, prendre des photos, faire parler le metteur en scène. Mais il n'a pas vu le film. Ceci est une bande-annonce, un chantier. A l'orient de Paris, dans une ville future déjà nommée Marne-la-Vallée, se lève un soleil blond. Un soleil qui fait jaser, avant même d'avoir émergé des bâtiments en construction.

Nouvelle folie d'un Catalan ? Cet ensemble de logements, la place Pablo-Picasso, est l'œuvre de Manolo Nunez, qui travailla longtemps au Taller de Arquitectura de Barcelone. Il l'a quitté après le projet des Halles et un désaccord avec Ricardo Bofill. De quoi écrire une *story* des frères ennemis, qui s'affrontent aujourd'hui dans le béton, à quelques jets de pierre l'un de l'autre.

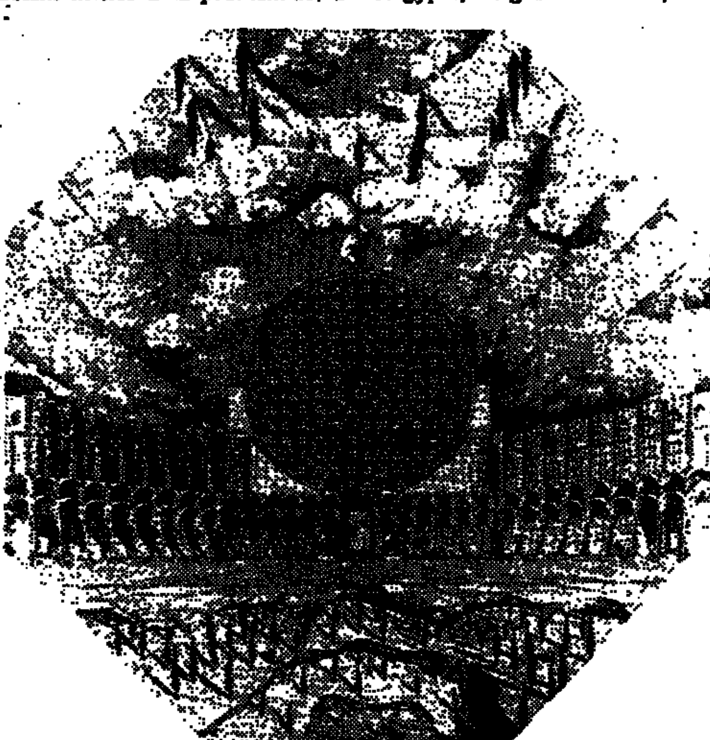
D'abord, on tombe sur la forteresse romaine, la bastille versaillaise de Bofill, à la sortie de l'échangeur, qui vient de servir de décor fou dans un film fou, *le Prix du danger.*

Ensuite, il faut franchir les dédales d'un centre commercial, de parkings impudiques ou massifs, affronter la traversée insipide et maussade de quelques ensembles céramiqués, émaillés, autour d'esplanades incommensurables, pour atteindre le nouveau chantier. Ne pas oublier de noter au passage la banalité, la platitude ou les contorsions grotesques de certains de ces endroits, avant de porter un jugement (sévère) sur les « grands gestes » des architectes, artistes à la façon de l'autre siècle, que l'on ose permettre aujourd'hui.

La place octogonale était donnée par les aménageurs de la ville nouvelle ; les volumes, gradués, définis ; l'espace, nommé. *« Une place qui s'appelle Picasso, cela m'intéressait »*, dit Manolo Nunez, né à Samarcande, homme de théâtre, silhouette de danseur chez Béjart. *« En quoi Picasso pouvait-il m'aider, devant la feuille blanche ?*

» En le regardant, j'ai compris qu'il ne me servait à rien. Il n'a jamais dessiné l'architecture, jamais. C'est l'architecture de la plaza de toros, l'ambiance, les matadors, la figure du minotaure, qui ont obsédé Picasso. Une chose m'a aidé : la fête. Toute l'œuvre de Picasso respire la fête, même Guernica, en un sens... On ne la retrouve chez aucun autre. Magritte fait souffrir ; Miro est quelqu'un qui énerve ; Dali m'oblige à penser, donc me fait souffrir ; Chirico m'obsède, me possède, me suce le cerveau. Picasso, c'est la gaieté, la fête.

» Alors j'ai voulu que la place soit une fête de formes : que les édifices soient gais, n'écrasent pas l'individu ; que les gens soient invités à la promenade, à



la retrouvaille, au jeu. Surtout, ne pas leur faire peur. C'est très facile de faire peur. Plus difficile de faire sourire ; et que le sourire dure. »

Voilà l'intention. Le chantier ? Pour l'instant, le grand disque qui sera percé de *centaines de fenêtres*, sort à peine. Mais l'idée effraye, quand on sait qu'un autre bâtiment identique lui fera face, offrant aux habitants un gigantesque miroir de leur condition, un dédoublement lourd à vivre.

Le chantier séduit plutôt. Très net, un chantier en gants blancs. Les panneaux fabriqués en usine, bien rangés, attendent la grue qui les mettra en place. Lourds fragments de béton sablé, *rosé*, très doux. Panneaux de fenêtres, avec un jeu de moulures très simple, panneaux pleins pour les murs-pignons, plats et lisses, ou bien piquetés d'un relief en damier.

« Pas de cabriole technologique », affirme Nunez. Du ciment gris, normal, lavé, mêlé à un sable d'Ile-de-France. Nature ; pas une goutte de colorant ! Un hommage à la couleur de Paris, à la pierre beige et lumineuse de Paris. La tonalité subtile, la richesse du béton abondamment sablé, rayonnent bien, c'est vrai, dans le ciel pâle de l'hiver, et même dans la brume.

On oublie les arlequins endimanchés qui ont maquillé les villes nouvelles en gigantesques écoles maternelles (*pour être* gais, soyons bariolés), les teintes soutenues qui cherchent un ciel bleu intense, trop rare ici.

La fête des formes ? Présente, jusqu'à faire tourner la tête. Comme l'écrivain dans son premier roman, Nunez n'a rien oublié, rien gommé, du « *stock d'images* » glanées partout depuis l'enfance. Paris, l'Espagne, l'Egypte, les grands maîtres, l'architecture ordinaire de la grande ville, tout est là, réécrit dans son *théâtre, redessiné* avec un *soin* jaloux.

Bien étudiés, les joints que nécessite la fabrication de la façade par panneaux, prennent place *dans* le dessin d'ensemble, sans le hacher, sans briser la ligne hors de propos. Par exemple, côté cour, sur ces colonnes découpées de fenêtres rectangulaires ou ovales, comme un grand œil-de-bœuf classique. Admise, l'industrialisation devient un élément *du jeu, maîtrisé. Le joint* n'est plus l'ennemi.

Mais, pour s'être trop méfié de la *répétition*, Nunez a abusé de la variété. L'exercice de style devient jonglerie. On peut aimer beaucoup les contreforts sobres, bien posés, solides, de la façade arrière de la place. On peut être séduit par les colonnes rangées comme des soldats sans visage, des momies géantes, où la géométrie résume des dieux morts (vous vous souvenez, ces lucarnes cuirassées sur le toit des Invalides ?). On peut admirer le travail aux entournures du bâtiment, dans ce coin traité en creux, sur *plusieurs plans successifs*, qui clôt la cour, de part et d'autre du passage.

A l'*intérieur*, sous la voûte, on remarque trois portes étroites (Chirico ?). Sur la place, les arcades vont surprendre. Plantées de biais (les arcs-boutants de Notre-Dame ?), percées d'une lanterne, gros œil blanc, on dirait des trompes d'éléphant, mais elles se terminent en pattes de faune. Pas le temps d'en rire, déjà un au*tre détail fait* « tilt » : une charnière figée dans la pierre, comme si on avait ouvert et déplié deux murs complémentaires. Et ainsi de suite.

Le détail étonne, séduit parfois ; l'ensemble étourdit, déroute. Une visite à la loupe, en attendant d'avoir (*vraiment*) peur du disque, monumental, que les mauvaises langues comparent déjà à une hostie dressée dans le ciel.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

PARIS EN VISITES

LUNDI 31 JANVIER

« Musée de l'armée », 11 heures, cour d'honneur, pied de la statue de Napoléon, 14 h 30, Mme Allaz.

« La liberté guidant le peuple », 14 h 30, musée du Louvre, porte Jaujard, Mlle Leclerq.

« Les rois maudits », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'école de La Haye », 15 h 15, Grand Palais (Approche de l'art).

« Watteau et l'art du plaisir de vivre », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Cycle impressionnistes », 14 h 45, musée du Jeu de paume (Arts et curiosités de Paris).

« L'école de La Haye », 18 heures, Grand Palais (M. Bouchard).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'arsenal de Paris », 15 heures, métro Sully-Morland (Mme Hauller).

« La plus illustre abbaye parisienne », 15 heures, Saint-Germain-des-Prés (Histoire et archéologie).

« Fantin Latour », 15 heures, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« L'Orient des croisades », 15 h 13, avenue du Président-Wilson (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Histoire du judaïsme français », 15 heures, métro Cité (Mme Rouch-Gain).

« L'école de *La Haye* », *15 h 30*, Grand Palais (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (Le vieux Paris).

MARDI 1er FÉVRIER

« Le palais Garnier », 13 h 15, intérieur, vestibule, Mlle Brossais.

« Les Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Lauzun », 14 h 30, métro Pont-Marie, Mlle Oswald.

« La Bibliothèque nationale », 15 heures, 58, rue de Richelieu, Mme Allaz (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Approche de l'art).

« Bicentenaire de l'hôtel de Salm », 15 heures, 2, rue de Bellechasse Mme Ferrand.

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro *Hôtel-de-Ville* P.-Y. Jaslet.

« Les plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Amon au temple de Louxor », 14 h 30, 80, *rue* Taitbout (Paris et son histoire).

« Le *Marais* », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Des Archives à la place des Vosges », 14 h 30, angle rue des Francs-Bourgeois, rue des Archives, Mme Rouch-Gain.

« Hôtel de Salm », 15 h 15, 2, rue de Bellechasse (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (Le vieux Paris).

CONFÉRENCES

LUNDI 31 JANVIER

15 heures, 23, quai de Conti, M. A. Boischot, « L'exploration des grosses planètes ».

14 h 45, Académie des sciences morales et politiques, 23, quai de Conti, M. R. Mehl, « La notion française de la laïcité et son évolution ».

20 h 30, Centre Pompidou, M. D. Sibony, « Une transmission d'inconscient : la juive... ».

20 h 30, 26, rue Bergère, M. E. Naomias, « Je suis qui ? Je deviens quoi ? Je vais où ? » (L'homme et la connaissance).

21 heures, 36, rue Jacob, M. J.-F. Kahn, « La gauche... la droite... et puis quoi ! avant les municipales » (la Tisanière – Andrée Gautier).

20 h 30, 30, boulevard de Port-Royal, M. H. Meschonnic, « Pour définir l'être juif et le signifiant errant » (Centre Rachi).

MARDI 1er FÉVRIER

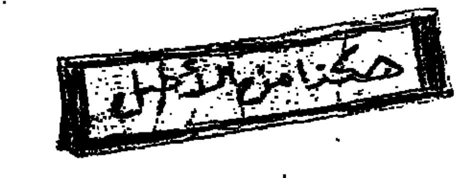
14 h 30, 82, rue Taitbout, Mme M. Hours, « Les secrets des chefs-d'œuvre ou l'étude scientifique des peintres ».

14 h 30, 62, rue Madame, « L'art du nouvel empire égyptien » (Arcus).

19 h 30, Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, M. E. Guillé, « De la biologie moléculaire aux énergies vibratoires » (Université populaire de Paris).

18 h 30, 4, rue Jean Rey, M. P. Brouwers, « Australie » (projection).

20 heures, amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne, M. S. Kieniewicz, « L'évolution de la conscience nationale en Pologne au cours du XIXe siècle ».



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE BAIGNEUR-ARC (723-61-27), sam. 20 h 30.
IDA – Athénée (742-67-27), sam. 21 h.
LE VISON VOYAGEUR – Michodière (742-95-22), sam. 20 h 30, mat., dim. 15 h, 18 h 30.
UNE SOIRÉE CHEZ PIERRE *BERLE* – *Bastille* (357-42-14), sam. 20 h 30.
UNE FAMILLE PAS COMME LES AUTRES – Boudy, salle Malraux (847-18-27), sam. 15 h et 21 h ; dim. 15 h.
LES TOTO-LOGIQUES – Centre Pompidou (277-12-35), sam., dim. 18 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) : sam. 19 h 30 : La Bohème.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : dim. 14 h 30 : Andromaque ; à 20 h 30 : l'Avare.
CHAILLOT (727-81-15) Grand Théâtre sam. 18 h 30, dim. 16 h (versions intégrales) : Hamlet ; sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Songe d'une nuit d'été.
ODÉON (325-70-32) : sam. 20 h 30, dim. 15 h : Superdupont.
TEP (797-96-06), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Oiseau vert ; dim. 15 h : les Aventures de Pinocchio ; les Maîtres du temps.
BEAUBOURG (277-12-35). Débats-Rencontres Musée : sam. 20 h 30 : Images et chansons (boîtes à musique) ; sam., dim. à 16 h : Distorsion ; à 19 h : Pierre Soulages ; sam., dim. à 15 h : Hans/J. Arp – le temps des papiers déchirés ; sam., dim. à 18 h : Christian Lebrat ; Théâtre : « Des écritures scéniques contemporaines » : sam. 20 h 30 et dim. 16 h : le Théâtre d'en face.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), dim. 14 h 30 : La Veuve joyeuse.
THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), dim. à 14 h 30 ; sam. à 20 h 30 : les Bas-fonds ; sam. à 18 h 30 : Jacques Weber joue et chante Faena.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), dim. à 20 h 30 : Concert : Musique du vingtième siècle, par l'ensemble « Musique oblique » ; A. Webern (sol. Judy Wham) ; L. Berio (sol. Turid Nordal-Haavik) ; F. Miroglio (Horizons courbes).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Taupes, de Tom Novembre (dern.) ; sam. 22 h 30, dim. 20 h 30 : Rose ou les Épines de la passion.
ANTOINE (208-77-71), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) sam. 21 h, dim. 18 h : Moi.
ASTELLE-THÉÂTRE (238-35-53) sam. 20 30 : le Malentendu ; dim. 16 h : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : L'Amour tue.
ATHÉNÉE (742-67-27), sam. 20 h 30 : le Désert.
BOBINO (322-74-84), dim. à 20 h 45 : la Mort du docteur Faust.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : En sourdine, les sardines.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08) sam. 18 h 30 : la Nuit des rois ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Roi des Aulnes ; sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : Stèles.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre sam. 20 h 30 : la Mère ; Resserre sam. 20 h 30 : les Larmes amères de Petra Von Kant.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam. 20 h 45, dim. 15 h et 18 h 30 : Comédie passion.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
DEUX-PORTES (361-49-92), sam. 20 h 30 : les Fourmidiables.
EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 21 h, dim. 15 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : 1981.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), sam.-dim. 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), sam. 19 h : le Tombeau du père (dern.).
FONTAINE (874-74-40), sam. 18 h, 20 h 15, dim. 17 h : Vive les femmes ; II. sam. 20 h 30, dim. 15 h : S. Joly.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) sam. 20 h 30 : la Chienne dactylographe.
GALERIE 55 (326-63-51), sam.-dim. 21 h : A Separate Peace – After Magritte.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), sam. 20 h 30, dim. 17 h : la Farce du roi Force.
HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque (dern.) ; le 30 à 17 h : J. Moiziard, M. Pillet, R. Daudan.
LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h., dim. 15 h : Au bois lacté.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Opéra nomade.
LUCERNAIRE (544-57-34), sam. : I. 19 h : Moman ; 21 h : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II. 18 h 15 : Eden Cinéma ; 20 h 30 : la Noce (dern.). Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), sam. 15 h et 20 h 45, dim. 15 h : la Dixième de Beethoven.
MATHURINS (265-90-00), sam. 15 h et 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : l'Avantage d'être constant.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), sam. 21 h : l'Education de Rita.
MOGADOR (285-28-80), sam. 15 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h 30 : Un grand avocat.
MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 21 h, dim. 16 h : R. Devos ; Petit Montparnasse sam. 21 h, dim. 16 h : Trois fois rien.
NOUVEAUTES (770-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 16 h, 20 h 30, dim. 16 h : Mariage blanc.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 19 h 15 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.
PENICHE-THEATRE (245-18-20), sam.-dim. 21 h : Rêves d'écluses.
POCHE (548-92-97), sam. 21 h : le Butin.
SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 20 h 45, dim. 15 h : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam. 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. sam. 20 h 30 : Freud ; sam. 22 h, dim. 15 h : l'Ecume des jours ; II. sam. 20 h 30, dim. 15 h : Huis clos.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 18 h 30 : Portraits d'amis ; 20 h 30 : Yes, peut-être.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Pas de fantaisie dans l'orangeade.
THEATRE DE L'EPICERIE (272-23-41), sam. 18 h 30 et 20 h : Guide des convenances 1919 ; sam. 20 h 30, dim. 16 h : Conte cruel.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), sam. 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30). Petite salle sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Fuite en Chine.
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Mille et une nuits.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Fragments.
THEATRE 13 (588-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Scaramouche.
THEATRE 14 (545-49-77), sam. 21 h : Une minute encore.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : les Strauss. Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Camera oscura.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) sam. 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : Donnez-moi signe de vie.
VARIÉTÉS (233-09-92), dim. 15 h 30, sam. 18 h 45 et 22 h : l'Etiquette.

Les concerts

SAMEDI

LUCERNAIRE, 21 h : Abelone, D. Guiot, S. Joly.
SALLE GAVEAU, 17 h : D. Geringas, T. Schatz (Beethoven, Schnittke, Prokofiev...) ; 20 h 30 : Trio Henry (Beethoven, Ravel, Schubert).
RANELAGH, 16 h 30 : J. Bhartiya (musique de l'Inde du Nord).
EGLISE AMÉRICAINE, 17 h 30 : S. Goodyear, M. Defradas (Mozart, Schubert, Brahms).
THÉATRE DE PARIS, 18 h : Quatuor Arcana.
EGLISE SAINT-MERRI, 21 heures : Orchestre « la Lyre italienne », dir. A. Tozzola (Bach, Haydn, Haendel...).
SALLE CORTOT, 20 h 45 : B. Gardey, O. Loriot-Massare (Fauré, Schubert, Brahms).
CENTRE SIVANANDA, 20 h : S. Rao (musique de l'Inde du Sud).
ALLIANCE FRANÇAISE, 20 h 30 : voir le 26.
DUNOIS, 20 h 30 : T. Coe, A. Hacke, R. Cornford (Schumann, Schubert, Krommer...).

DIMANCHE

SALLE GAVEAU, 17 h 30 : Orchestre de Rennes, dir. J.-C. Bernède (Bach, Jolivet, Bleuse).
NOTRE-DAME, 17 h 45 : P. Chevreau (Boehm, Bach, Balbastre...).
ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Orchestre de chambre, Chorale de La Celle-Saint-Cloud (Delalande).
THÉATRE DU ROND-POINT, 11 h : P.-Y. Asselin (Bach).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. P. Tortelier (Tchaikovski).
ÉGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h 30 : D. Fuchs (Titelouze, Bach, Alain...).
SALLE PLEYEL, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. E. Krivine (Ravel, Debussy, Roussel).
CONCIERGERIE, 17 h 30 : R. Pasquier (Bach).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : F. Moreau (Bach, Vierne).
ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : R. Fontanarosa (Bach).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 18 h : D. Joubert (Marchand, Vierne, Widor).
ALLIANCE FRANÇAISE, 17 h : opéra de Varsovie, dir. R. Satanowski (Rudzinski : les Mannequins).

Pour tous renseignements concernant
l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 29 - Dimanche 30 janvier

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Le vagabond tzigane.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), sam.-dim. 18 h 30 : Salé-Sucré : S. Rochon.
AMERICAN CENTER (321-42-20), sam. 21 h : Moretto.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam.-dim. 20 h 30 : Ballet du vingtième siècle.
STUDIO DES QUATRE-TEMPS (773-65-11), dim. 18 h 30 : Après l'orage, danse.
TH. DE PARIS (280-09-30), sam. 15 h et 20 h 30 (dern.) : Lindsay Kemp Company.

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (285-00-39), sam., 20 h 30 : Bashung.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim., 21 h 30 : F. Guin Swing Quartet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (327-24-24), sam., 22 h 30 : Toure Kunda (dern.).
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), sam., 20 h : P. Meige, 23 h : Azuquita ; dim., 23 h : Deca.
DEPOT-VENTE (637-31-87), sam., 21 h 30 : Quintet Swing.
DUNOIS (584-72-00), dim., T. Coe, K. Clarke, P. Michelot.
ESPACE BALARD, dim., 18 h : Whitesnake, Ozzy Osbourne.
NEW MORNING (523-51-41), sam., 21 h 30 : J. Griffin.
PETIT JOURNAL (326-28-59), sam., 21 h 30 : Tin Pan Stompers.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim. (dern.), 23 h : H. Texier.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106 (524-15-16), sam., 18 h 30 : J. Vognet.
SLOW CLUB (233-84-30), sam., 21 h 30 : J. Caroff.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI

15 h, Grace Kelly (1928-1982) : Mogambo, de J. Ford ; 17 h, Warren Oates (1928-1982) : Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia, de S. Peckinpah ; 19 h, Hommage à René clair : 14 juillet ; 21 h, hommage à Fred Zinnemann : Julia.

DIMANCHE

15 h, Arthur Rubinstein (1887-1892) : Arthur Rubinstein, l'amour de la vie, de F. Reichenbach et G. Patris ; 17 h, Charles Walters (1911-1982) : la Belle de New-York ; 19 h, hommage à René Clair : le Dernier Milliardaire ; 21 h, hommage à G. Mingozzi : l'Ultima Diva : Francesca Bertini.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI

15 h : Nosferatu le vampire, de F. W. Murnau ; 17 h : la Femme au gardénia, de F. Lang ; 19 h : le Serpent blanc, de F. Chaown ; 21 h 15 : la Dame au manteau d'hermine, de E. Lubitsch.

DIMANCHE

15 h : Tabou, de F. W. Murnau ; 17 : Je n'ai pas tué Lincoln, de J. Ford ; 19 h : Sœurs de scènes, de X. Jin ; 21 h : Casier judiciaire, de F. Lang.

Les exclusivités

AMERIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
AMITYVILLE II (LE POSSEDE) (A. v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). – (V.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
ANNIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – (V.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LA BARAKA (Fr.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA BOUM 2 (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).
LE BRACONNIER DE DIEU (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gloria, 18e (627-60-20).
BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Murat, 16e (651-99-75).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (623-25-97) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
COMMANDO (Angl., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DANTON (Franco-polonais) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.) (V. Ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-72-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).
DINER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-63).
DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). - V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HECATE (Fr.) (*) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). – (V.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumière, 9e (246-49-07).
LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Franco-israélien) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
MÉNAGE A TROIS (A, v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Trois Haussmann, 6e (770-47-55).
MORA (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; VF : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 2e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
L'OMBRE DE LA TERRE (Fr-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
PIRANHAS II (*) (A.) : Tourelles, 20e (364-51-98).
PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
PRENDS TON PASSE-MONTAGNE, ON VA A LA PLAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA RIVIERE DE BOUE (Jap., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).
LE RUFFIAN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
TELL ME... (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TERRITOIRE (A.-Port., V. Ang.) : Forum, 1er (297-53-74) ; République-Cinéma, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TIR GROUPE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
TRON (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-39-36) ; Napoléon, 17e (380-41-48).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Montparnos, 14e (327-52-37).
VIGILANTE (A, v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Passy, 16e (288-62-34).
WESTERN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). – Vf. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES FILMS NOUVEAUX

ANTONIETA, film franco-mexicain de Carlos Saura. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES AVENTURES DE PANDA, dessin animé japonais de Tomoo Fukumoto. V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

CLEMENTINE TANGO film français de Caroline Roboh. Movies, 1er (260-43-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA FUITE EN AVANT, film français de Christian Zerbib. Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA MORT AUX ENCHÈRES (*), film américain de Robert Benton. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III, Film américain de Sylvester Stalonne. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE PRIX DU DANGER (*), Film français d'Yves Boisset. Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

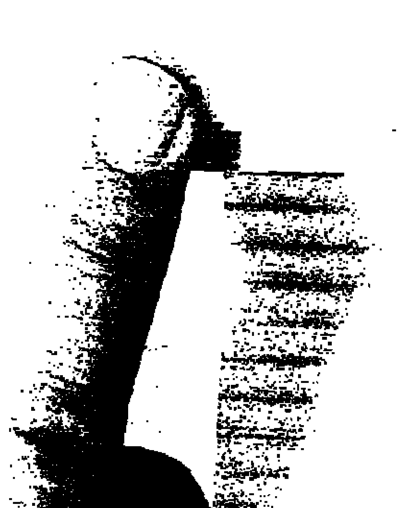
LA REVANCHE DES HUMANOIDES, Dessin animé français d'Albert Barillet. Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

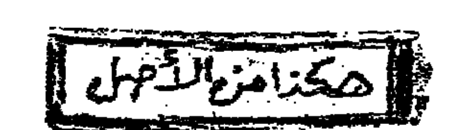
LA TEMPETE, Film américain de Paul Mazursky. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES, Film français de Bernard Guillou. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ABSENCE DE MALICE (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
ALIEN (*) (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LE BAL DES VAMPIRES (*) (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
CASABLANCA (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
DELIVRANCE (*) (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Rialto, 19e (607-87-61).
LA DEROBADE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).
EASY RIDER (*) (A., v.o.) : Templier 3e (272-94-56).
L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). -V.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).
FRANKENSTEIN Jr. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).
GEORGIA (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
GILDA (A., v.o.) : Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).
LE LAURÉAT (A., v.o.) Quartier-Latin, 5e (326-84-25).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE MÉPRIS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74).
MIDNIGHT EXPRESS (**) (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
MÈRE JEANNE DES ANGES (Pol., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic Entrepôt, 14e (524-67-42).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PAPILLON (*) (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Acacias, 17e (764-97-83).
PROVIDENCE (Fr., Ang.) V. ang. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).
LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).
LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE TAMBOUR (*) (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
TOM JONES (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE TROUPEAU (Tur., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (326-58-00).
UN MATIN ROUGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
UNE FEMME DISPARAIT (A) (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
WANDA (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 5e (326-80-25).
YAKUZA (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).





RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 29 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas
21 h 25 Droit de réponse.
Émission de Michel Polac.
Le vêtement « A la mode de chez nous ». Avec la comédienne B. Laffont, les couturiers A. Alala, G. Pipart, Agnès B., le coiffeur Bruno, le styliste J.-P. Gaultier...
22 h 50 Etoiles et toiles...
Magazine de cinéma de Frédéric Mitterrand.
Deuxième volet du numéro spécial sur le cinéma fantastique et d'épouvante.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Autour de Nicole Croisille, Dave, Herbert Léonard, Céline Dion, Yvan Dautin...



21 h 50 Série : Theodor Chindler.
De B. von Brentano, réal. H. W. Geissendorfer.
22 h 50 Histoires courtes.
« Le cachot », de M. Sibra, d'après D. Langlois.
Le récit méticuleux de quarante-cinq jours de « mitard » vécu par Denis Langlois en 1966 pour insoumission militaire.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Opéra : Rusalka.
De A. Dvorak, mise en scène G. Uhry, avec L. Sukin,

Un film, un livre
Denis Langlois
Le cachot
Maspero, 39 F

V. Manno, L. Budai, D. Petkov, N. Willis et l'Orchestre de l'Opéra de Marseille, sous la direction de J. Furst, en version tchèque sous-titrée.
Un des nombreux opéras féériques de Dvorak, à l'univers fantastique peuplé d'ondines et de dryades espiègles, où le magique et l'invisible se heurtent au prosaïsme des sentiments humains.
22 h 55 Journal.
23 h 25 Musiclub.
« Concerto pour violon en ré mineur » de R. Schumann, sol. G. Kremer et l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, sous la direction de C.M. Giulini.

FRANCE-CULTURE

20 h, Le Président, de C. Charras, avec M. Amiel, A. Alexandre, J. Gastaud...
21 h 15, Disques : Stravinsky.
21 h 25, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Gilles ou le nom du père », nouvelle de J. Colombel, lue par G. Guillaumat.
22 h, Adlib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en simultané sur FR 3) : « Rusalka » de Dvorak, par l'Orchestre de l'Opéra de Marseille, dir. : J. Furst, mise en scène G. Uhry, avec L. Sukin, V. Manno, L. Budai, D. Petkov, N. Willis.
23 h 10, Cycle de quatuors (concert donné au Grand Auditorium de Radio-France, le 15 février 1982) : Quatuors à cordes de Haydn et de Ravel par le Quatuor Orlando.

Dimanche 30 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Messe célébrée en la cathédrale Saint-Julien, Saint-Benoît du Mans (Sarthe), prédicateur Mgr Georges Gilson.
12 h Téléfoot.
13 h Journal.
13 h 20 Série : Star Trek.
14 h 30 Sports Dimanche (et à 16 h 10).
15 h 40 Série : Arnold et Willy.
17 h Pour vous.
18 h Les animaux du monde.
18 h 30 Jeu : J'ai un secret.
19 h Sept sur sept.
Magazine d'actualités de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
20 h Journal.
20 h 35 Film : La Zizanie.
En hommage à Louis de Funès. Film français de Claude Zidi ; avec L. de Funès, A. Girardot, J. Guionar.
Marier de Funès à Girardot et les lancer dans des scènes de ménage était, en principe, une bonne idée. Hélas, malgré un gros budget, le résultat est consternant car Zidi a l'inspiration courte, et le couple vedette s'accorde réellement très mal.
22 h 40 Pleins Feux.
Magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Gym Tonic (et à 10 h 45).
10 h 30 Magazine du cheval.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
17 h 5 Série : La traque.
18 h Dimanche magazine.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Chansons sans frontière.
Avec C. Trenet, S. Distel, R. Clayderman, Adamo, F. Mey, I. Caven.
21 h 55 Série documentaire : Routiers.
Numéro 3 : En Arabie Saoudite, de F. Gall. Réal. J. Habans.
Des routiers en prière. Aïd, qui gardait des chameaux il y a encore cinq ans et qui possède aujourd'hui trois camions de 40 tonnes, n'a abandonné aucune de ses habitudes monacales.
22 h 40 Concert magazine.
Le MIDEM à Cannes.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Images de ...
10 h 30 Mosaïque : Variétés.
18 h Magazine de la photo : Flash 3.
18 h 45 L'Echo des bananes.
Avec Renaud, Level 42, Cellophane et Didier Lockwod.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 35 Le choc des énergies.
De Colette Bourtade et Cl. de Givray ; le temps des consommateurs.
21 h 35 Aspects du court métrage français : le Retour de Pierre et l'Arbre vieux.
22 h Journal.
22 h 30 Film (cinéma de minuit) : les Forbans de la nuit.
Film anglais de J. Dassin (1950), avec R. Widmark, G. Tierney, G. Withers, H. Marlowe, F.-L. Sullivan, H. Lom (v.o. sous-titrée. N.).
A Londres, un jeune homme, rabatteur de boîte de nuit, arriviste et mythomane, cherche à monter un match de lutte gréco-romaine en trompant tout le monde pour obtenir l'argent nécessaire à son entreprise.
0 h Prélude à la nuit.
He Lu Ting, « Le petit berger joue de la flûte », interprété par Li Jian, pianiste.

FRANCE-CULTURE

15 h 35, Bonnes nouvelles, grands comédiens : le Garde fantôme, de M. Lowry, lu par J. Negroni.
17 h 30, Rencontre avec...
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : à propos de la manifestation « Guerre à la guerre ». La poésie et les langages.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Vol 540.

FRANCE-MUSIQUE

16 h 45, Concert (donné au Théâtre des Champs-Élysées à Paris le 11 mars 1980) : œuvres de Mozart, de Falla, Schumann, par l'Orchestre national de France. Dir. R. Muti.
18 h 15, Jazz : les quartettes du vibraphoniste G. Burton.
19 h 15, Premières rencontres : œuvres de Mozart par le Quatuor Rosamonde.
20 h 30, Concert (donné à Sarrebruck le 28 janvier 1983) : « Symphonie en ré majeur » ; « Concerto pour violon et orchestre n° 5 », de Mozart ; « Symphonie n° 1 » de Schumann, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck ; Dir. Y. Levi. Sol. T. Zehetmair, violon.
22 h 45, Cycle de Quatuors (concert donné au Grand Auditorium de Radio-France le 15 mars 1982) : « Quatuors » de Haydn, Debussy, Beethoven, par le Quatuor Brandis.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 30 JANVIER

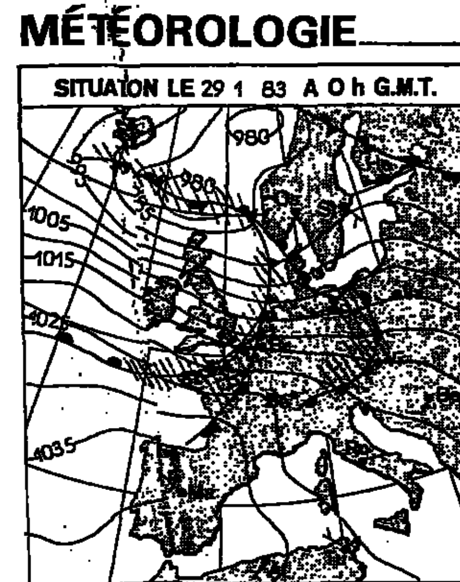
– *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

– *Mme Huguette Bouchardeau*, secrétaire nationale du P.S.U., entourée de journalistes, éditorialistes, commente les propos tenus par M. Jacques Chirac sur Europe 1, à partir de 18 h 30, sur Radio Ici et maintenant, 99,4 MHz, Paris.

– *Mme Simone Veil*, ancienne présidente de l'Assemblée européenne, est invitée à l'émission « Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » sur R.T.L., à 18 h 15.

MÉTÉOROLOGIE

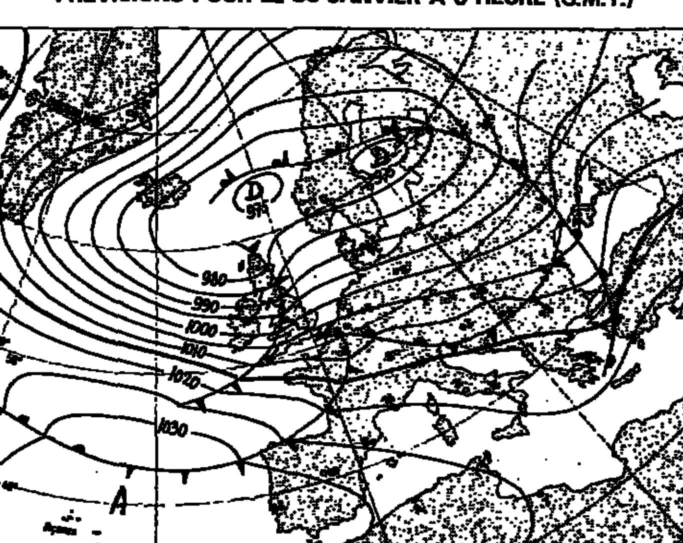
SITUATION LE 29 1 83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 30.1.83 DÉBUT DE MATINÉE

1005
1010
1015
1020
1025
Ma

PRÉVISIONS POUR LE 30 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le samedi janvier à 0 heure et le dimanche 30 janvier à minuit.

Entre les basses pressions de Scandinavie et l'anticyclone des Açores, des perturbations d'activité modérée circulent dans un flux rapide d'ouest. Une zone perturbée traversera la France dans la nuit de samedi à dimanche et sera suivie d'air plus frais et instable.

Après avoir traversé dans la nuit les régions situées au nord du 45e parallèle, une zone pluvieuse se situera dimanche matin des Ardennes aux Vosges et au nord des Alpes (neige au-dessus de 1 500 mètres environ). A l'arrière de cette zone, le ciel restera très chargé et les nuages seront accompagnés de quelques averses, plus fréquentes de la Bretagne, à la Normandie au Nord-Est où les vents d'ouest seront assez forts, et même forts à très forts près des côtes.

Sur les régions du quart sud-est, le temps sera plus clément.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 29 janvier à 7 heures, de 1020,0 millibars, soit 765,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 janvier ; et le second, le minimum de la nuit du 27 au 28 janvier) :

Ajaccio, 15 et 3 degrés ; Biarritz, 12 et 10 ; Bordeaux, 12 et 9 ; Bourges, 11 et 8 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 11 et 9 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 14 et 8 ; Dijon, 11 et 7 ; Grenoble, 11 et 6 ; Lille, 10 et 8 ; Lyon, et 4 ; Marseille-Marignane, 15 et Nancy, 11 et 8 ; Nantes, 12 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 10 ; Paris-Le Bourget, 11 et 10 ; Pau, 13 et 10 ; Perpignan, 18 et 12 ; Rennes, 12 et 10 ; Strasbourg, 12 et 9 ; Tours, 9 et 9 ; Toulouse, et 8 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 2 degrés ; Amsterdam, 9 et 8 ; Athènes, 15 et 7 ; Berlin, et 8 ; Bonn, 10 et 9 ; Bruxelles, 1 et 8 ; Le Caire, 14 et 7 ; Iles Canaries, 20 et 13 ; Copenhague, 7 et 4 ; Dakar, 30 et 19 ; Djerba, 14 et 8 ; Genève, 7 ; Jérusalem, 6 et 0 ; Lisbonne, 11 et 8 ; Londres, 11 et 6 ; Luxembourg, 6 ; Madrid, 17 et 0 ; Moscou, 2 et 0 ; Nairobi, 27 et 14 ; New-York, 2 et 1 ; Palma-de-Majorque, 18 et 1 ; Rome, 3 et 8 ; Stockholm, 4 et 0 ; Tozeur, 5 et 8 ; Tunis, 18 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 29 janvier :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 30 novembre 1982 prorogeant le mandat des membres du Conseil supérieur de la fonction publique ;

● Modifiant le décret du 23 avril 1956 relatif au statut particulier du personnel d'éducation des services extérieurs de l'éducation surveillée ;

Modifiant le décret du 1er octobre 1980 pris pour l'application de l'article 276 du code rural (abattage des animaux).

UNE LISTE

● De classement au concours de 1982 pour l'entrée à l'école normale supérieure de l'enseignement technique (sections D1, D2 et D3).

CARNET

Décès

– Ghislaine de Thuy
a la tristesse de faire part du décès de

André CHETRITE,

survenu accidentellement le 22 décembre 1982.
L'enterrement religieux a eu lieu le 30 décembre à Natanya (Israël).

8-12, rue de l'Abreuvoir,
92400 Courbevoie.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Claude DELORME,
président du conseil général
des Alpes de Haute-Provence,
député honoraire,
maire de Forcalquier.

Le 27 janvier 1983 à l'âge de soixante-dix ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 28 janvier 1983 à Marseille, dans l'intimité familiale.
De la part de :
Mme Claude Delorme,
M. et Mme Gilles Delorme
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Lavieille,
Le docteur et Mme Jacques Lavieille
et leurs enfants.

– Le comte Claude de Jouvencel,
M. et Mme André Berelowitch,
Mmes Anne et Florence Michet,
M. et Mme Marcel Furet,
M. et Mme François Furet,
M. et Mme Jean Furet,

ont la tristesse de faire part du décès de la

comtesse Claude de JOUVENCEL,
née Hélène Furet,

après une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques ont eu lieu le 28 janvier, dans la plus stricte intimité.

– Mme Henri Moatti,
née Emma Vaisse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri MOATTI,
industriel,
ancien des Forces Françaises Libres,

survenu dans sa soixante-huitième année.
Les obsèques ont été célébrées à Paris, le 28 janvier 1983.
107, avenue de Saint-Mandé,
75012 Paris.

Nous apprenons la mort de
M. Camille MOURGUES,
ancien membre
du bureau confédéral F.O.,
le 27 janvier à Toulouse, après une longue maladie, à l'âge de soixante-dix ans.
Ses obsèques auront lieu le 31 janvier, dans la plus stricte intimité.

[Camille Mourgues fut l'une des figures marquantes de la C.G.T.-Force ouvrière. Il fonda la fédération syndicaliste des P.T.T., dont il fut le premier secrétaire général. Puis il entra au bureau confédéral de Force ouvrière, qu'il quitta en 1974 pour partir en retraite. M. Mourgues a consacré une part importante de son action à la construction européenne et au renforcement du mouvement syndical libre au plan international.]

– Jacques Roubaud, son époux,
Marcelle et Arthur Blanchette,
ses mère et père,
Marc Blanchette, son frère,
Leurs familles, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Alix Cléo ROUBAUD,

survenu à son domicile, 51, rue des Francs-Bourgeois, Paris-4e, le 28 janvier 1983.

« Ce dont on ne peut parler, il faut le taire. »
Ludwig Wittgenstein.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), lundi 31 janvier, à 14 h 30, salle C 18-08, au centre Tolbiac, M. Alain Busson : « La place du théâtre dans le champ culturel. »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3374

HORIZONTALEMENT

I. Porte haut l'étendard du prestige pour magnifier son drapeau. Expression d'une considération peu distinguée. – II. Magnificence du geai paré des plumes du paon. Magistrat musulman ou marginal en France. – III. Sous les ponts de Pont-Audemer. On le dit fort en vieux français. On la qualifie parfois de drôle quand elle n'est pas roulante. – IV. Personnel. Préposition. Son règne est universel et son roi africain. – V. Le gourmet en met dans les mets. Personnages interrogés au banc de l'instruction. – VI. Liquidateur de société. Prénom féminin. – VII. Préposition. Marque de chasteté ou d'abstinence. Prit des voies sinueuses pour mieux atteindre l'objectif. Se fait chambrer quand il ne se frappe pas. – VIII. La moindre alerte la plonge dans le trouble. Fit durer le plaisir jusqu'au point de le rendre lassant. – IX. Pièce surchauffée ou pièce jetant un froid. Forme d'avoir. Répandit la nouvelle. – X. Personne n'en est privé et pourtant des gens se plaignent d'en manquer. Zozoter. La fraise n'est pas son fruit préféré. – XI. Négation. Amateur de viande à l'étouffé. Un pétard suffit pour la casser. Un amour adultérin lui fit porter des cornes. – XII. Des gens se drapent dedans par crainte de la perdre. Ne se frappe pas, mais peu se taper. – XIII. Source d'eau claire. Aiguilles ou femmes qui tricotent. – XIV. Pape ou cardinal. – XV. On y adorait Phébus. Amour ou Aimé. A la foi on se rapproche du ciel.

VERTICALEMENT

1. Un référendum est de nature à le mettre dans l'embarras. Se mène à la baguette et tambour battant. – 2. Où les plus fines lames reçoivent une bonne trempe. Évoque un pas martial. – 3. Pareil au même. Interjection. Marque de supériorité ou de dégradation. Floue. – 4. Donner le super-flux. Sarclas. – 5. Doping verbal. Objet de vérification d'un baigneur antique. Cousin du lindor. Personnel. – 6. Dérisoire ultimatum. Tout feu, mais pas forcément tout flamme. – 7. Telle des châsses vidées de leur brillant. Invite à démarrer ou prie instamment de se retirer. Manifestations colériques des vieux choléras. – 8. Anatole France ne le tenait pour un symbole de blancheur. Bouleversement dans l'état. On se décharge en le faisant porter aux autres. – 9. Caractère étriqué, mais méticuleux. Participe passé. Pratique une taille en vue d'en réduire une autre. – 10. Le stannum pour un chimiste latinisant. Négation. Jeu de billes. Reste sympathique malgré son tic. – 11. Aire de compétition où les as arrivent en tête en prenant la queue. Avec lui, les personnes les plus rétives se couchent et les plus chaudes deviennent froides. – 12. Démunie au plus haut point. Le bras droit du patron. – 13. En cinq sec et en quatre mots. Mousse dans les bordées romaines. – 14. Jamais gratuite quand elle est publique. Apparemment plus mort que vif. – 15. Bâilleur en eaux dormantes. Certains y montent quand leurs sommets sont atteints. Se montre petit en prenant les choses de haut.

Solution du problème n° 3373

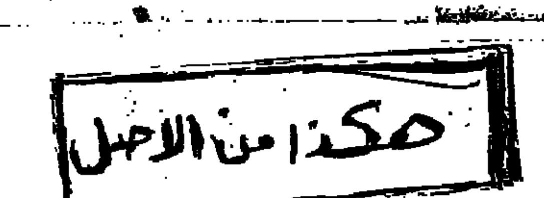
Horizontalement

I. Agression. – II. Crack. Duo. – III. Ci. Oiseau. – IV. Oser. Té. – V. Nia. Té. – VI. Dénigre. – VII. Os. FN. Sol. – VIII. Isolant. – IX. Râper. Ems. – X. Situer. – XI. Mars. Die.

Verticalement

1. Accoudoirs. – 2. Gris. Essaim. – 3. Râ. Opta. – 4. Écornifleur. – 5. Ski. Ignares. – 6. Star. – 7. Idée. Este. – 8. O.U.A. Moi. – 9. Nouvelles.

GUY BROUTY.



La fin du conflit à l'atelier de peinture de Renault-Flins

Chez Renault à Flins (Yvelines), la grève à l'atelier de peinture, commencée le 6 janvier, a pris fin le 28 janvier. Par 107 voix pour et 29 contre, les grévistes ont accepté les propositions salariales faites par la direction. Le travail devrait reprendre de façon effective le 1er février au matin.

Les hausses accordées aux ouvriers de l'atelier de peinture vont de 190 à 275 francs. En effet, à l'augmentation générale de 8 % pour 1983, décidée pour l'ensemble de la Régie (*le Monde* du 29 janvier), s'ajoutent des primes : 155 F pour les pistoleteurs, 70 F pour les ouvriers de l'atelier le moins soumis aux émanations de peinture, 85 F pour le reste des ouvriers de l'atelier.

Six jours de grève sur seize seront intégralement payés, six autres seront compensés par quatre samedis payés en heures supplémentaires (à 50 %) et quatre seront perdus pour les grévistes.

A Flins, l'atelier d'électrolyse reste cependant bloqué, les grévistes demandant une « *prime* d'ambiance » de 100 F.

A Billancourt, la négociation se poursuit à l'atelier de sellerie, également immobilisé par des grévistes.

L'accord salarial global pour la Régie, intervenu le 27 janvier, et l'accord spécifique obtenu à Flins ont suscité la satisfaction chez les syndicalistes. Pour M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., l'accord est *« le meilleur depuis dix ans obtenu à la Régie »* ... (c'est) une *« authentique victoire sociale »*.

Par contre, les propos tenus par MM. Mauroy et Defferre sur le rôle des groupes intégristes musulmans dans le conflit ont été très mal ressentis par les grévistes de Flins. Ces derniers ont accusé également la presse d'avoir *« déformé, politisé et islamisé »* le mouvement de grève. *« Dehors ! »* ont-ils crié aux journalistes venus le 28 janvier à l'atelier de peinture.

A Renault-Billancourt, les élections des délégués du personnel organisées le 28 janvier se sont conclues sur un net recul de la C.F.D.T. dans le deuxième collège (cadres, techniciens, maîtrise), au profit principalement de la C.G.C. Ainsi, sur 5 998 inscrits, 3 574 suffrages exprimés, la C.G.T. a obtenu 1 205 voix (33,72 % au lieu de 30,39 % en 1982), la C.G.C. 1 070 voix (29,94 % contre 23,52 %), la C.F.D.T. *716* voix (20,03 % au lieu de 31,15 %), F.O. 441 voix (12,34 % au lieu de 11,40 %), la C.F.T.C. 96 voix (2,69 % contre 2,58 %) et la C.S.L. 46 voix (1,29 % au lieu de 0,93 %).

LA C.F.D.T. A L'USINE FLINS

M. Daniel Richter : le loup dans la bergerie

Moustache en crocs, lunettes cerclées d'acier, chevelure folle à la Trotski : ce petit homme d'apparence fragile, au regard vif, qui allie la science du doctrinaire au talent du tribun, dérange depuis des années les patrons de la Régie. M. Daniel Richter, leader incontesté de la section C.F.D.T. *de Renault Flins, représente à* leurs yeux le type même de l'agitateur incorruptible.

Cet ingénieur chimiste, animateur de l'UNEF dans les années 60 — il a fait notamment *partie du bureau national « renforcé »* de cette organisation en mai 1968, — fut embauché dans l'entreprise il y a quinze ans, pour devenir en 1970 l'adjoint technique du chef du département d'électrolyse de Flins. C'était le loup dans la bergerie.

Derrière son allure discrète, presque effacée, se dissimule un redoutable débatteur, qui est entré dans le syndicalisme comme on entre en religion. Il avait, pour cela, une solide formation : n'a-t-il pas été, en effet, l'un des dirigeants étudiants du P.S.U. ? Il demeure aujourd'hui membre du bureau politique de ce parti.

Lorsqu'on lui demande si le conflit actuel est révolutionnaire, Daniel Richter répond : *« Révolutionnaire, ça veut dire quoi ? C'est un mot que je n'utilise qu'à bon escient, avec certitude. »*

Selon lui, ces conflits de l'automobile traduisent les conséquences d'une organisation du travail qui conduit à une déqualification des ouvriers, à des rapports sociaux hiérarchisés, à l'absence de promotion pour les O.S. et au désintérêt à l'égard du travail. Daniel Richter ajoute : *« Ces conflits posent aussi des problèmes de fond sur notre société, y compris sur la nature des produits. Bien sûr, il y a les problèmes financiers. De nombreux cadres supérieurs aiment citer le Japon en exemple. Alors citons-le aussi : en monnaie constante, l'évolution professionnelle d'un ouvrier sur chaîne se traduit au pays du Soleil-Levant, par un salaire deux fois et demie plus élevé au bout de vingt ans d'entreprise automobile. Chez Renault, l'évolution sur une période équivalente n'est que de 40 % pour un ouvrier qui passe du coefficient 170 au coefficient 187. Il ne s'agit pas de montrer le Japon en modèle, mais d'indiquer les différences de perspectives : 150 % d'un côté, 40 % de l'autre. »*

Au-delà des problèmes matériels immédiats, il y a d'autres préoccupations : *« Si nous voulons sortir de la logique capitaliste, il faut produire autre chose pour produire autrement. Nous ne pourrons le faire qu'en rompant avec le modèle de développement et de consommation actuel. Dans l'automobile, par exemple, on pourrait développer les transports collectifs et fabriquer des voitures individuelles capables de tenir 400 000 ou 500 000 kilomètres avec moins de variantes et de gadgets inutiles. »*

Si les travailleurs se mettent d'accord sur des tels objectifs, tout ce qui touche au travail exigera des solutions différentes de celles d'aujourd'hui. Pour Daniel Richter, nous sommes *« dans une période où nous n'avons pas le droit d'éluder la question du pouvoir économique capitaliste »*. C'est aux organisations tant syndicales que politiques se réclamant de l'autogestion d'assurer une pratique cohérente auprès des travailleurs, français comme immigrés, même si une partie de ces derniers, parce qu'ils veulent retourner un jour dans leur patrie, ne se sentent pas forcément concernés par les problèmes du capitalisme en France. *« Il s'agit de montrer le lien de ce combat avec leurs propres préoccupations,* conclut Daniel Richter, *pour, d'une part, éviter qu'on ne les force à partir, d'autre part, les insérer en tant qu'acteurs dans l'élaboration collective d'un projet alternatif. »*

JEAN BENOIT

LES PROPOS DE M. MAUROY SUR L'INTÉGRISME MUSULMAN

Une phrase de trop

Une phrase de trop. Interrogé par notre confrère *Nord-Eclair* sur une contestation, à partir du conflit Renault, de sa politique salariale, M. Pierre Mauroy a *« constaté »* que, dans ces grèves des travailleurs immigrés *« sont agités par des groupes religieux et politiques qui se déterminent en fonction de critères ayant peu à voir avec les réalités sociales françaises »* (*le Monde* du 29 janvier). Plus précis, M. Defferre a parlé, dans un débat, *« d'intégristes, de chiites »*. Affichant sa stupéfaction, le syndicat C.F.D.T. *de Renault-Flins a jugé* qu'il *« est particulièrement grave qu'un chef de gouvernement socialiste, et un de ses ministres puissent déplacer à ce point les problèmes, facilitant les campagnes haineuses de la droite à l'égard des travailleurs immigrés »*. M. Mauroy en a dit trop ou pas assez.

Car de deux choses l'une. Ou le premier ministre et son ministre de l'intérieur ont visé juste, et alors il leur fallait argumenter. Certes, il y a une recherche *d'unité culturelle et* d'identité religieuse, facteurs de cohésion d'une communauté d'immigrés déracinée, éparpillée et souvent rejetée jusque dans le monde du travail. Renault, comme Citroën, sont aussi des microcosmes de cette réalité, plus ou moins marquée par l'intégrisme musulman, qui émerge. Mais de là à laisser entrevoir derrière ces O.S. immigrés, en conflit avec leurs propres conditions de travail, des ayatollahs, *tirant les ficelles, manipulant* les grévistes, il y a un pas qu'il ne faut franchir qu'en étant sûr de son propos. N'est-ce pas M. Autain, secrétaire d'Etat chargé des immigrés, qui vient d'affirmer que dans ces grèves *« le fait religieux n'est pas le plus marquant »* ?

Ou le premier ministre et son ministre de l'intérieur n'ont pas d'éléments prouvant leurs accusations et alors mieux vaut, à un tel niveau de responsabilité, s'abstenir de propos aussi imprudents. Dans un pays où on accepte si mal les différences de races, d'opinions politiques et religieuses, la référence à des groupes religieux et politiques étrangers manipulant une grève — si préjudiciable à l'industrie automobile française — risque d'encourager des comportements qu'il faudrait plutôt proscrire.

Déjà, il y a quelques jours, des responsables de la métallurgie C.G.C. ont mis en avant le *« ras le bol »* de certains salariés français de l'automobile face aux immigrés. *« Les immigrés,* a été jusqu'à dire un de ces syndicalistes, *savent profiter de la Sécurité sociale et de l'indemnisation du chômage mais, en revendiquant des gains salariaux immédiats, il n'ont pas un comportement de citoyen dans l'entreprise, dont ils méprisent la vie et la survie. »* Aussi inadmissible soit-elle une telle déclaration syndicale rencontre un indéniable écho dans l'opinion, même ouvrière. Pour en éviter la répétition, mieux vaut donc ne pas souffler sur les braises, *surtout lorsqu'elles ont l'air de s'éteindre.* — M. N.

Conjoncture

La lecture — difficile — du budget de 1983 (suite)

L'analyse de la loi de finances pour 1983, que nous avons publiée dans *le Monde* du mardi 25 janvier (page 18), nous a valu un bon nombre de questions de la part de nos lecteurs.

La première concerne les dates d'application des nouvelles dispositions. Si le barème de l'impôt sur le revenu applicable en 1983 concerne bien les revenus de 1982, si la modification du régime des plus-values concerne aussi les revenus de 1982, certains articles touchent les revenus de 1983 (déclaration à faire en 1984). Il en va ainsi pour les dispositions particulières concernant les mariages en cours d'année (imposition commune pour la période du mariage, deux impositions différentes pour la période antérieure). Il en va ainsi également pour les déclarations obligatoires des intérêts perçus sur les obligations soumis à prélèvement libératoire à partir du 1er janvier 1983 (déclaration d'impôt rédigée en 1984).

D'autre part, le tableau des tarifs de la vignette automobile comportait une omission. La colonne se rapportant aux véhicules dont la puissance est « égale ou *supérieure à 17 CV* » (2 400 F, 1 200 F, 76 F) concerne tous les véhicules sauf les voitures particulières qui, au-delà de 16 CV, supportent une taxe spéciale : 8 100 F jusqu'à cinq ans d'âge ; 4 050 F entre plus de cinq ans et moins de vingt ans ; 1 100 F au-delà de vingt ans et au-dessous de vingt-cinq ans. Rappelons que la vignette 1984 sera mise en vente en décembre prochain.

La loi de finances pour 1983 comporte un paragraphe 11 b dans l'article 2, supprimant complètement — et définitivement — l'exonération des droits de succession et de donation prévus lors de leur première transmission à titre gratuit en faveur des actions de sociétés immobilières d'investissement souscrites et libérées avant le 20 septembre 1973 ou acquises en Bourse avant cette date ; en faveur aussi des constructions affectées pour les trois quarts au moins à l'habitation, achevées après le 31 décembre 1947 et acquises avant le 20 septembre 1973.

Le montant de ces exonérations avait déjà été plafonné à 500 000 F dans la loi de finances de 1980, puis à 250 000 F dans la loi de finances de 1982 (cette somme était majorée de 250 000 F pour la part revenant au conjoint survivant et pour *celles revenant aux enfants)*.

La suppression totale qui a été décidée s'applique à compter du 14 décembre 1982 pour les donateurs et à compter du 1er janvier 1983 pour les successions (*décès à compter de cette date*). Ainsi, tous les immeubles d'habitation supportent désormais les droits de mutation.

Ce paragraphe de l'article 2 est important puisqu'il supprime un *avantage fiscal de taille accordé* en 1948 aux Français pour encourager la reconstruction dans un pays détruit par la guerre. Il était néanmoins passé complètement inaperçu en décembre lors de son vote au Parlement sur un amendement de M. Christian Pierret, député P.S. des Vosges (rapporteur du budget à la commission des finances de l'Assemblée nationale). L'auteur de ces lignes ne l'avait pas non plus relevé dans son analyse de la loi de finances. Il est vrai que le paragraphe n'occupait que cinq petites lignes. Le secret aurait été bien gardé si des lecteurs vigilants...

Signalons enfin, dans l'article 13, qui étend la T.V.A. aux professions juridiques et judiciaires, une instruction actuellement en préparation au ministère des finances, qui exonérera les consultations données par les avocats et avoués d'appel, contrairement à ce que nous avions écrit et qui semblait ressortir de la loi.

A.L.-V.

L'Etat lance un emprunt de 10 milliards de francs au taux de 14,60 %

L'Etat *français a annoncé* vendredi 28 janvier le lancement d'un emprunt de 10 milliards de francs, le premier depuis le début de l'année, assorti d'un taux de 14,60 % et d'une durée de huit ans, remboursable « in fine » (en une seule fois à la fin de cette période), la Crédit lyonnais étant désigné chef de file.

Les conditions de cette émission sont tout à fait classiques et les pouvoirs publics ont renoncé à l'innovation qui avait accompagné le lancement du précédent emprunt d'Etat (10 milliards de francs également à 15,30 % en novembre 1982), à savoir la possibilité pour le souscripteur parvenu à l'échéance de sept ans d'opter *pour un délai suplémentaire* de trois ans, au même taux.

En 1982, le total des emprunts d'Etat, destinés au financement du déficit budgétaire, a atteint 40 milliards de francs.

● *Chez Talbot à Poissy (Yvelines).* — Le 2 janvier a été le premier des cinq jours de chômage technique décidés par la direction. Cette décision a été contestée par la C.F.D.T. et la C.G.T. Ce dernier syndicat a annoncé en fin de journée que les chômeurs techniques avaient produit le même 28 janvier avant 12 heures, et quarante-sept voitures sur lesquelles des badges C.G.T. avaient été apposés.

La « mission impossible » des lignes aériennes régionales

L'aviation régionale a toujours eu en France une santé fragile que la crise économique et la rigueur budgétaire, à tous les niveaux, sont venues compromettre encore un peu plus. A tel point que son avenir est sombre, si l'on en croit les déclarations faites vendredi 28 janvier à Lyon, lors des journées d'études de la section française de l'Association internationale des aéroports civils, par M. Michel Marchais, P.-D.G. de Touraine Air Transport (TAT), qui se présente comme la plus importante compagnie française à vocation vraiment régionale.

Les déclarations pessimistes de M. Marchais font suite à l'envoi d'un mémoire au ministre des transports, rédigé sur le même ton et dans lequel il annonçait que la situation de sa société devenait insupportable : elle aurait perdu quelque 30 millions de francs l'an passé, chiffre qui pourrait passer à 50 millions cette année. Pour éviter de plonger dans l'aventure, peut-être devrait-elle en arriver à fermer vingt-huit lignes trop lourdement déficitaires et à licencier 550 personnes, sur un effectif de 1 400.

On peut voir certes, dans cette démarche, un moyen de solliciter l'attention — voire l'aide — des pouvoirs publics. Elle n'en témoigne pas moins des faiblesses d'un secteur qui a quelque peine à se débarrasser de ses maladies infantiles.

L'hécatombe de compagnies, dans les dix ou quinze dernières années, illustre la vulnérabilité du transport régional. Sur 140 lignes intérieures qui ont été ouvertes, 65 seulement demeurent en service. L'accroissement des coûts (lié principalement au prix des carburants et au cours du dollar), quelques investissements malheureux et une concurrence trop souvent déraisonnable ont eu raison de nombreuses petites compagnies. Celles qui ont survécu courent toujours après l'équilibre financier. Sur leurs lignes, généralement à faible trafic, les coûts d'exploitation dépassent de beaucoup ceux des grandes compagnies comme Air Inter. Les prix des billets aussi, en dépit des subventions versées par les collectivités locales et les chambres de commerce.

Subventions sans lesquelles le transport aérien intérieur n'existerait pas — même Air Inter en eut besoin pendant ses dix premières années d'existence — mais subventions qui expliquent aussi pour une bonne part la faiblesse du système : que le bailleur se lasse et le déficit d'une ligne atteint des montants insupportables pour l'exploitant... Austérité oblige, c'est précisément ce qui se produit en ce moment.

Des liaisons aériennes régionales sont donc particulièrement compromises. La disparition de certaines, lancées de manière aventureuse, ne serait peut-être qu'une juste sanction. Mais beaucoup, parmi les quarante-trois lignes qui attirent moins de vingt mille passagers par an, et qui sont donc d'une rentabilité parfaitement illusoire, jouent un rôle économique et humain important dans des régions parfois déjà défavorisées par les liaisons terrestres. La place du transport aérien sur le plan social ou de l'aménagement du territoire n'est pas négligeable.

Tout en se réservant la maîtrise globale du réseau, l'Etat refuse de s'engager à nouveau dans un processus de subventions. Il laisse cette responsabilité aux collectivités locales qui le désirent, ce qui risque de creuser encore un peu l'écart entre régions riches et régions pauvres. Combien pourront avoir les largesses de la Lorraine, qui vient d'accepter de débourser 3 millions de francs pour « s'offrir » pendant neuf mois un aller-retour quotidien Nancy-Paris ?

M. Marchais propose, lui, de financer le déficit des petites lignes par un système de péréquation nationale qu'alimenterait une partie des bénéfices des bonnes lignes, c'est-à-dire, en gros, une douzaine de liaisons d'Air Inter. La direction de cette dernière compagnie repousse une telle solution, au demeurant contraire à la politique qu'elle applique depuis quelques années au sein de son propre réseau. Non sans quelque arrière-pensée, elle estime qu'un second réseau intérieur, en plus du sien, est inutile.

JAMES SARAZIN.

La F.N.S.E.A. restera le principal interlocuteur du gouvernement

(Suite de la première page.)

Si le vainqueur est douteux, la satisfaction qu'éprouvera l'ensemble de la classe paysanne devant le taux de participation obtenue doit être sans nuage : 69,62 %, score assez impressionnant pour une élection professionnelle, se déroulant en semaine, en progression d'environ 13 % sur le scrutin de 1979. Cela traduit l'*intérêt qu'a suscité dans les* campagnes le nouveau mode de scrutin à la proportionnelle, qui a passionné le débat. Mme Cresson, qui est à l'origine de cette réforme, s'en réjouit : *« C'est un résultat très important pour l'agriculture,* a-t-elle déclaré, à chaud. *Cela prouve que les agriculteurs sont nombreux à vouloir prendre des responsabilités. La F.N.S.E.A.,* a-t-elle poursuivie, *est très majoritaire, comme on pouvait le prévoir, mais d'autres sensibilités apparaissent, et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle tant d'agriculteurs sont allés voter. »*

Ainsi qu'on pouvait en juger au petit matin, la F.N.S.E.A. maintient donc ses effectifs. Ce n'est pas une surprise, encore qu'elle devait elle-même douter, *si l'on en juge par* l'ampleur de la campagne électorale dans laquelle M. Guillaume a donné toute sa mesure de batteur d'estrade. Il faudra, on l'a déjà dit, ne pas faire une traduction politique trop sommaire de ce succès relatif, ni l'assimiler à une condamnation sans équivoque de la politique gouvernementale, sous le prétexte que le président de la F.N.S.E.A., lui, brandit l'anathème contre toute proposition et décision du gouvernement en matière agricole. Dans le score de la F.N.S.E.A. entrent, pour plusieurs points, une petite dizaine en tout peut-être, les suffrages des départements contestataires comme des organisations économiques hors de la ligne.

Du côté des minoritaires, aucun ne réalise une véritable percée, ce qui reflète la réalité de leur dispersion et de leurs nuances, et ce qui se traduit aussi *en perte d'efficacité*. Disons qu'ils font une entrée discrète sur la scène des chambres, hormis quelques cas départementaux. Le Modef, qui flirte avec les 10 %, ne retrouve pas dans un scrutin national l'audience qu'il avait eue dans des tests partiels. Il semble qu'il perde des voix, au profit surtout des autres syndicats de gauche, la F.N.S.P., proche du parti socialiste, et la C.N.S.T.P., qui, sans en être éloignée, refuse bien haut le rôle de courroie de transmission. Mais, dans les départements où ces trois syndicats ont fait liste commune, en Seine-et-Marne, dans l'Aisne ou encore dans l'Eure par exemple, leur pourcentage est honorable, *parfois* de l'ordre de 20 % (40 % en Corrèze), ce qui est peut-être à méditer. La F.N.S.P., sociologiquement plus proche de la « majorité » paysanne que les Travailleurs paysans, obtient, avec environ 6,40 %, un bon résultat, surtout si l'on considère qu'il s'agit du petit dernier du syndicalisme agricole, né en mai dernier seulement. La C.N.S.T.P. a montré, avec un peu plus de 7 %, qu'elle avait une audience diffuse maintenant sur le plan national. Les trois centrales de gauche encadrent la F.F.A., réputée conservatrice (bien qu'elle ait en son temps appelé à voter pour M. Mitterrand), et qui tourne autour de 6 %.

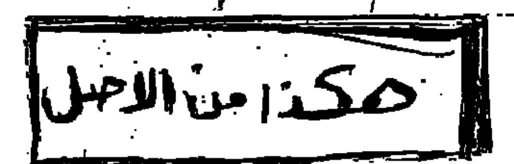
Mme Cresson peut se féliciter d'avoir mis au jour un fait : le monde agricole n'est pas monolithique. Elle peut se féliciter aussi d'avoir mis pied à l'étrier à des organisations plus proches d'elle et du *gouvernement*, et *qui, en entrant* dans les chambres d'agriculture, auront peut-être les moyens d'y faire entendre un autre discours. Mais le problème des relations entre le gouvernement et la paysannerie reste entier. Les forces sur lesquelles il peut compter sont dispersées et parfois rivées. Quand à la F.N.S.E.A., elle n'est pas prête à perdre de sa morgue.

JACQUES GRALL.

Résultats diffusés par le ministère de l'agriculture pour le collège exploitants. Inscrits 1 667 737. Votants 1 1035 (69,62 %). Exprimés 1 1353.

Obtenu :

Fédération nationale des syndicats de travailleurs paysans (C.N.S.T.P.) : 68 557 (6 %) ; Fédération française de l'agriculture (F.F.A.) : 678 (5,95 %) ; F.N.S.E.A.-C.N.J.A. : 107 564 (9,5 %) ; F.N.S.E.A.-C.N.J.A. - Unité et Forces paysannes : 468 089 (41,3 %) ; Fédération nationale des syndicats paysans (F.N.S.P.) : 60 677 (5,35 %) ; Mouvement de défense des exploitants familiaux (Modef) : 99 419 (8,8 %) ; Entente C.N.S.T.P. et/ou F.N.S.P. et/ou Modef : 35 721 (3,15 %) ; listes d'union unité et force paysannes : 148 459 (13,1 %) ; autres listes d'union : 40 582 (3,5 %) ; divers : 37 007 (3,25 %).



L'éternelle question du financement de la Communauté

Les problèmes que pose le financement de la Communauté vont à nouveau occuper une place importante dans l'actualité européenne. Il faut dire que l'affaire n'est pas simple.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européenne). — Les problèmes posés se situent sur trois plans liés entre eux, bien que d'inégale importance : l'irruption dérangeante de l'Assemblée européenne dans le débat, qui oblige les autres institutions, la Commission et le conseil des ministres, à se dévoiler plus tôt que prévu ; la volonté du Royaume-Uni de voir sa « contribution nette » au budget européen réduite pour les prochaines années comme elle l'a été depuis 1980 ; la nécessité pour la Commission, parce que les dépenses communautaires risquent de bientôt crever le plafond fixé pour les « ressources propres », de proposer à l'Europe de nouvelles formes de financement.

En décembre, l'Assemblée européenne avait semé le désordre en rejetant le projet de budget supplémentaire 1982 qui lui était présenté par le conseil, afin de pouvoir verser aux Britanniques la compensation décidée en juin (850 millions d'ÉCU, soit 5,5 milliards de francs) en vue de réduire leur contribution au budget de la C.E.E. Elle posait, pour approuver un tel budget correctif, plusieurs conditions : les mesures supplémentaires en faveur du Royaume-Uni (et accessoirement de la R.F.A. afin que celle-ci, déjà principal contributeur net au budget européen, ne supporte que partiellement l'effort consenti en faveur du Royaume-Uni), devraient être classées, non pas en « dépenses obligatoires », mais en « dépenses non obligatoires » (D.N.O.) sur lesquelles l'Assemblée a le pouvoir d'exercer un droit de contrôle plus grand. Surtout, elle exigeait de la Commission et du conseil l'engagement qu'il n'y aurait plus de versement forfaitaire aux Britanniques, du type de ceux accordés depuis 1980, car, affirme l'Assemblée, de telles compensations *ad hoc* reviennent à mettre en œuvre la règle du « juste retour » qui est contraire à la philosophie du traité de Rome. L'Assemblée, se défendant d'avoir ainsi une attitude antibritannique, demandait que des solutions durables soient trouvées aux problèmes que posent les déséquilibres budgétaires dans la Communauté (et notamment au fait que le jeu des politiques communes aboutisse, s'il n'y a pas de correction, à ce que le Royaume-Uni verse au budget européen beaucoup plus qu'il n'en reçoit).

Embarras considérable pour la Commission et pour le conseil. Toujours pour financer les mesures en faveur du Royaume-Uni et de la R.F.A., la Commission a proposé à la mi-janvier un avant-projet de budget supplémentaire, cette fois pour 1983, où elle donne partiellement satisfaction à l'Assemblée : une partie (40 %) des crédits demandés sont classés en D.N.O. et surtout, pour éviter de perpétuer le système de compensation *ad hoc*, la Commission s'engage à présenter rapidement des propositions visant à développer de nouvelles politiques communes (supposées plus favorables au Royaume-Uni que la politique agricole commune — PAC — qui représente aujourd'hui plus de 60 % du budget), ainsi qu'un *« système mieux diversifié de ressources »*.

Saisi de ces propositions, le conseil patauge. La moitié des États membres hésitent à classer en D.N.O. les compensations britanniques et allemandes. Les Dix, par ailleurs, refusent de prendre l'engagement ferme qu'il n'y aurait plus de versement forfaitaire : ils savent trop bien qu'on ne peut inventer en quelques semaines ni des politiques nouvelles ni la réforme de la réglementation financière qui permettraient de renoncer aux compensations *ad hoc*, sans ouvrir une crise majeure avec Londres.

Le dénouement de cette affaire devrait avoir lieu lors de la prochaine session de l'Assemblée du 7 au 11 février.

La Commission considère que les Britanniques ont un droit, reconnu par le conseil, à obtenir à nouveau une compensation en 1983 et 1984. Elle a soumis aux gouvernements membres des propositions assez vagues qui ne comportent encore aucun montant chiffré. Il en ressort cependant que dans son esprit la compensation à accorder en 1983, puis en 1984, devrait être sensiblement inférieure aux 850 millions d'ECU consentis pour 1982. Au moins parce qu'il faudra tenir compte du « trop-perçu » en 1980 et 1981 : les Britanniques ont en effet bénéficié alors de compensations allant au-delà de ce qui avait été envisagé, en raison d'importantes erreurs de calcul de la Commission. Ce trop-perçu atteint le milliard d'ECU (6,5 millions de francs). Londres conteste bien sûr cette interprétation, et la négociation qui va se nouer à partir du printemps promet, comme d'habitude, d'être dure. Ce que cherchent les Britanniques, c'est l'engagement qu'un pourcentage (par exemple 75 %) de leur contribution nette leur sera remboursé.

Quelles nouvelles ressources ?

Mais la Commission, sans attendre que s'engage cette négociation, doit présenter aux gouvernements membres et au Parlement européen de nouvelles dispositions pour assurer le financement des dépenses communautaires. Les « ressources propres » actuellement disponibles sont limitées. Elles se composent des droits de douane et prélèvements agricoles perçus aux frontières et d'une fraction des recettes de la T.V.A. qui ne peut excéder 1 %. La Commission, qui éprouve à l'évidence beaucoup de mal à débattre efficacement de ce dossier, est d'abord confrontée à un problème de présentation politique. Est-il nécessaire de demander de nouvelles « ressources propres » alors que les actions à entreprendre par la Communauté (coopération économique et monétaire renforcée, incitation à la coopération industrielle, mesure des dépenses commerciales) n'impliquent pas inévitablement des charges financières importantes ? Les Allemands le nient, expliquant que ce serait s'engager dans la voie du gaspillage. Les Britanniques suggèrent que l'on choisisse plutôt de réduire les dépenses agricoles. Pourtant, la Commission est convaincue qu'elle doit aller de l'avant : il ne faut pas qu'une nouvelle action communautaire, si elle se présente, bute sur l'absence de crédits ; ou encore que l'épuisement de ceux-ci hypothèque le fonctionnement normal du Marché commun agricole. Au reste, une chose est certaine : l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne et au Portugal entraînera des dépenses nouvelles auxquelles il faut être en mesure de faire face.

Deuxième question qui se pose : quelles ressources nouvelles recommander ? La Commission, pour engager le débat, va présenter dans les jours à venir non pas des propositions formelles, mais un « Livre vert » décrivant plusieurs options. Ce qu'il faut imaginer pour faire face aux besoins, c'est une ressource continue, prévisible, et qui par ailleurs ne fausse pas le jeu de la solidarité financière. Techniquement, la solution la plus simple consisterait à relever à 1,5 % ou 1,6 % le plafond des recettes de T.V.A. mises à la disposition de la C.E.E. Son inconvénient est de ne contribuer en rien à atténuer les déséquilibres (au détriment du Royaume-Uni et de la R.F.A., au bénéfice du Benelux, du Danemark...) qui résultent des règles financières actuelles.

Une des idées des experts bruxellois serait de proposer, certes, une augmentation de la T.V.A. pouvant aller à la tirelire commune, mais en prévoyant comme ingrédient supplémentaire qu'une fraction du budget serait financée selon une « clé agricole », c'est-à-dire en tenant compte des parts respectives de la production agricole des États membres. Une telle formule est à la fois séduisante et dangereuse. Séduisante car elle allège la contribution des pays membres qui tirent le moins de bénéfice de la PAC. Elle présente ainsi l'intérêt de favoriser un financement sans contestation permanente de l'Europe verte. Mais elle peut être dangereuse si l'on va trop loin. Si, au lieu de 10 % ou 15 % du budget financés de la sorte, on soustrait l'essentiel des dépenses agricoles d'un financement de droit commun. Cela reviendrait à renationaliser les dépenses agricoles et à mettre en péril la PAC. Une idée à suivre donc, mais un difficile problème de dosage.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE PROJET DE RACHAT DE GRUNDIG PAR THOMSON

A la recherche d'un compromis

Réunion au sommet la semaine prochaine en Allemagne fédérale. Les dirigeants des groupes allemands Siemens et Bosch, néerlandais Philips, et français Thomson-Brandt doivent discuter du sort de la société Grundig.

On sait que Thomson et l'actionnaire principal du premier groupe allemand d'électronique grand public, M. Max Grundig, ont conclu un protocole d'accord aux termes duquel le groupe français prendrait 75 % du capital de Grundig. Cette opération rencontre une assez vive opposition en R.F.A., et l'affaire, à la veille des élections législatives du 6 mars, a pris une tournure politique. Deux grandes objections sont faites. D'une part, l'office des cartels de Berlin-Ouest estimerait que le rapprochement donnerait au nouvel ensemble une position dominante sur le marché allemand. D'autre part, les syndicats craignent que Thomson ne supprime des emplois en R.F.A.

Pour répondre — en partie — à la première objection, Grundig a renoncé cette semaine à poursuivre plus avant son projet de prendre 25 % et le contrôle de gestion de Telefunken. Pour rassurer l'opinion publique d'outre-Rhin, divers projets visant à constituer une minorité de blocage (25,1 % du capital en R.F.A.) allemande ont été examinés. L'un d'entre eux consistait à ne donner à Thomson-Brandt que 74,5 %. En rachetant de son côté les 24,5 % actuellement détenus par Philips, M. Max Grundig aurait conservé au total 25,5 %. Ce projet n'a pas, semble-t-il, abouti, Philips ne souhaitant pas céder sa participation.

En Bavière, berceau de Grundig, mais aussi de Siemens, le gouvernement du Land s'agite beaucoup. Le ministre bavarois de l'économie, M. Jaumann, a publiquement souhaité une *« solution allemande »* où Siemens et Bosch joueraient un rôle majeur aux côtés de Philips. Mais les groupes ouest-allemands semblent peu enthousiastes à l'idée de prendre le contrôle de Grundig. D'autant qu'ils savent que l'on risque, ensuite, de se tourner vers eux pour régler le sort de Telefunken.

Aussi réfléchit-on à Munich à une solution où Thomson-Brandt resterait partie prenante, mais où le tandem Bosch-Siemens prendrait sa part. Un porte-parole de Siemens a déclaré, vendredi 28 janvier, que son groupe se considérait dans cette affaire comme un *« catalyseur »*. Le point central des discussions ne sera pas une participation de Siemens à Grundig, a-t-il poursuivi, éliminant *« avec certitude »* la possibilité que son groupe puisse jouer un rôle important chez Grundig. En revanche, si une petite participation n'est pas prévue actuellement, elle n'est pas non plus à exclure, dans la mesure où Siemens est prêt à collaborer à une solution pour Grundig.

Les représentants des quatre sociétés (Siemens, Bosch, Philips et Thomson) vont donc se rencontrer. L'un des schémas qui pourrait être étudié consisterait en la constitution d'un tour de table où Siemens-Bosch détiendraient 25,1 %, Philips 24,5 % et Thomson-Brandt 50,4 %. Reste à savoir si le groupe français et M. Max Grundig accepteraient une telle solution ?

J.-M. QUATREPOINT.

Les aides a l'industrie textile

PARIS RÉFUTE LES ACCUSATIONS DE LA COMMISSION DE BRUXELLES

Le gouvernement français a réagi par un sec communiqué à la décision de la Commission de Bruxelles de la C.E.E. d'ouvrir une procédure d'infraction contre la France qui accorde depuis le printemps une aide exceptionnelle (allégement des charges sociales) à l'industrie textile (*le Monde* daté 16-17 janvier). La Commission avait exprimé le souhait que l'exécution du plan textile français soit suspendue.

Après avoir rappelé que la mise en œuvre de ce plan s'est *« faite au grand jour »*, le ministère français de la recherche et de l'industrie rappelle qu'*« il a été élaboré après plusieurs discussions avec les services de la Commission de Bruxelles »*. *« Les effets de ce plan*, poursuit le communiqué, *ne sont pas de nature à perturber les échanges intracommunautaires. On peut d'ailleurs constater les fortes progressions des ventes des partenaires européens de la France sur le marché intérieur durant l'année écoulée. Ce plan ne fait que compenser temporairement et conditionnellement la différence de niveau des charges sociales qui incombent aux entreprises françaises par rapport à celles de leurs partenaires européens (...)*.

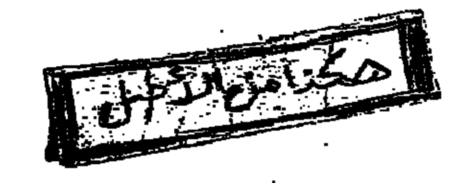
La France, en tout cas, est prête à *« participer à un examen public »* sur l'ensemble de ces questions, et les problèmes de l'industrie textile européenne.

Japon

NET EXCÉDENT DE LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS

La balance japonaise des paiements courants a enregistré un excédent de 6,89 milliards de dollars en 1982, contre un excédent de 4,7 en 1981, indique vendredi un rapport du ministère des finances.

La balance commerciale a enregistré en 1982 un excédent de 18,1 milliards de dollars contre un excédent de 19,9 milliards de dollars en 1981. Toujours par rapport à 1981, les exportations ont chuté de 7,9 %, à 137,6 milliards de dollars, et les importations de 7,8 %, à 119,4 milliards de dollars.



crédits - changes - grands marchés

L'euromarché

Plutôt un grand emprunt qu'une prolifération de petites opérations

La France qui, l'an dernier, a emprunté à l'extérieur entre 20 et 25 milliards de dollars devrait avoir besoin cette année d'en lever internationalement 15 à 20 milliards supplémentaires. Pendant le seul mois de janvier, les débiteurs de l'Hexagone ont déjà emprunté à l'étranger l'équivalent de près de 1,3 milliard de dollars. Mais le chiffre total pour 1983 est susceptible de varier d'une manière assez considérable selon les besoins des banques françaises. Ces dernières vont tout d'abord devoir refinancer leurs portefeuilles de crédit à court terme sur l'Amérique latine qui devront être consolidés à moyen terme par suite de la crise financière dans cette partie du monde. Cette consolidation va représenter une charge de plusieurs centaines de millions de dollars pour chacune des « trois anciennes », c'est-à-dire la B.N.P., le Crédit lyonnais et la Société générale. En outre, les banques françaises, qui ont aussi la charge considérable de financer une très grande partie des exportations françaises, vont devoir le faire d'une manière accrue en dollars. En effet, les pays importateurs, qui sont eux-mêmes à court de devises fortes, exigent de plus en plus que les crédits à l'exportation qui leur sont consentis soient libellés dans la devise américaine.

Ces nouvelles charges risquent de multiplier les venues des emprunteurs français sur la scène financière internationale. Mais les prêteurs n'aiment pas revoir sans arrêt le même débiteur revenir les solliciter semaine après semaine, sans compter que les portefeuilles des investisseurs internationaux, tout comme ceux des eurobanques, ont des limites difficiles à excéder. De toute manière, il est préférable d'emprunter en une fois 3 milliards de dollars que de drainer la même somme par le truchement de trente euroemprunts de 100 millions chacun. En attendant, les banquiers internationaux planchent tous sur un nouvel eurocrédit de 3 milliards de dollars pour la République française, parce qu'ils l'estiment inévitable après les élections municipales de mars. Ils pensent que la présente faiblesse du deutschemark ne durera pas. Si les chrétiens-démocrates gagnent les législatives, la devise allemande s'envolera ; s'ils ne l'emportent pas, le deutschemark se revalorisera quand même tôt ou tard, la balance des paiements de l'Allemagne étant très fortement en excédent.

Le marché international des capitaux continue d'espérer une baisse additionnelle des taux d'intérêt à court terme qui se fait attendre, aussi bien sur le dollar que sur le deutschemark. Le repli antérieur dans le secteur secondaire du marché euro-obligataire libellé en dollars s'est poursuivi, encore qu'à un degré moindre que la semaine précédente. Les pertes au cours des cinq derniers jours ont été de l'ordre de 1/2 à 3/4 de point pour les émissions les plus anciennes. Dans la conjoncture actuelle, un euroemprunt doit procurer un rapport d'au moins 11 % pour qu'il ait quelque chance de se placer. Aussi, tout ce qui depuis le début de l'année a été lancé avec des coupons inférieurs à ce niveau se traîne sur le marché secondaire avec des décotes extrêmement importantes puisque atteignant cinq points. Sur le marché primaire, une seule euroémission a vu le jour. La Nippon Credit Bank a proposé vendredi 100 millions de dollars sur une durée de dix ans à un prix de 99,50 avec un coupon de 11,25 % soit un rapport de près de 11,35 % par an. La banque japonaise échangera ses euro-obligations à taux fixe contre du papier à taux flottant dans le cadre d'une opération « swap » avec un partenaire inconnu.

La tourmente continue

Pour sa part, le marché secondaire des émissions obligataires internationales libellées dans la devise allemande demeure profondément affecté tout à la fois par l'approche des élections outre-Rhin et par un calendrier d'emprunts trop lourd. L'ambiance déplorable qui règne dans ce secteur a contraint la Caisse nationale des télécommunications (C.N.T.) à relever de 7,50 à 7,75 % le coupon accompagnant son euroémission de 200 millions de deutschemarks. Malgré cet effort, les obligations se traitent avec une très forte décote de 2,5-2 points.

Les éléments adverses n'ont toutefois pas trop diminué l'activité primaire. Quatre émissions nouvelles totalisant 660 millions de deutschemarks ont été offertes cette semaine. Mais pour avoir affronté la tempête, toutes ces transactions se traitaient en fin de semaine sur la base de décotes de 2,5 à 2 points. Seul le Conseil de l'Europe, avec une émission de 160 millions de deutschemarks sur une durée de dix ans paraissait s'en sortir un peu mieux. Ses euro-obligations proposées à 99,50 avec un coupon annuel de 7,875 % n'avaient abandonné sur le marché gris que 1,25 – 1 point.

C'est, tout compte fait, le marché de l'ÉCU qui dans la tourmente actuelle est le moins affecté. Le récent emprunt de la C.E.E. émis à 100 se tient assez bien aux alentours de 99,25 – 99,75. Sur le marché secondaire, l'émission en deux tranches totalisant 100 millions d'ÉCU du Crédit foncier de France qui est en cours de souscription publique se place convenablement. La clientèle particulière du Benelux s'intéresse tout particulièrement aux euro-obligations à dix ans qui sont offertes avec un coupon annuel de 11,625 %, d'autant plus qu'elle peut exiger le remboursement après sept ans. Par contre, la tranche proposée avec un taux d'intérêt variable s'écoule auprès des banques et de quelques investisseurs institutionnels.

La hausse de l'ÉCU permet à ce marché de poursuivre sereinement son extension. Le nouvel emprunt libellé dans la devise de la Communauté européenne qui a été lancé vendredi soir marque une nouvelle étape dans le développement remarquable de ce secteur. C'est en effet tout à la fois la première opération de la part d'un débiteur scandinave et la première émission à caractère rétractable sur le marché de l'ÉCU. D'un montant de 60 millions, il est proposé par la Swedish Export Credit, sa durée s'étend sur douze ans, mais les porteurs pourront, s'ils le désirent, en demander le remboursement anticipé tous les trois ans, et le coupon sera revu au terme de chacune de ces périodes. Le taux d'intérêt initial qui sera en vigueur pendant les trois premières années a été fixé à 11,25 % par an.

Pour terminer, il faut signaler que dans cet îlot tranquille et prospère qu'est le marché suisse des capitaux, la Caisse nationale des télécommunications a lancé un emprunt public de 100 millions sur une durée de dix ans. Les obligations C.N.T., qui bénéficient de la garantie de la République française, sont offertes au pair avec un coupon annuel de 5,50 %. A titre de comparaison, la banque American Express lève en même temps le même montant sur la même durée avec un coupon de 4,75 % l'an. Mais Amex ne fait que de rares apparitions en Suisse alors que les Français y sont constamment présents.

CHRISTOPHER HUGUES.

Marché monétaire et obligataire

Un emprunt d'État de 10 milliards de francs

Cramponnés à l'espoir d'assister à une nouvelle baisse des taux d'intérêt sur la scène internationale, les spécialistes continuent à prévoir la diminution du taux d'escompte américain et un abaissement par la Bundesbank du taux Lombard qui donneraient alors le signal d'une détente du loyer de l'argent, notamment en France.

Une fois de plus, cet espoir aura été déçu, et les observateurs, qui attendaient beaucoup du message sur l'état de l'Union du président Reagan, en auront été pour leurs frais.

M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, devait s'adresser, à peu près au même moment, aux membres de la commission économique mixte du Congrès. A cette occasion, le grand argentier américain a tenu à souligner que la politique pratiquée par la Réserve fédérale devrait se faire *« moins accommodante dans neuf à douze mois, au moment où la reprise de l'activité économique commencera de battre son plein »*, une façon de rappeler que le danger inflationniste n'est pas définitivement écarté et que l'administration et le « Fed » doivent avoir une position commune sur ce point.

Le ballet était bien réglé car le premier intéressé par cette mise en garde, M. Paul Volcker, qui préside aux destinées de la Réserve fédérale, s'est, devant le même auditoire particulièrement attentif, employé à rassurer en affirmant que *« le Fed entend poursuivre sa politique de contrôle de l'inflation »*, a-t-il notamment déclaré, *« mais il laissera aussi l'expansion économique se développer »*. Les chiffres publiés vendredi soir font état d'une diminution imprévisible (on attendait une augmentation) de 800 millions de dollars de la masse monétaire M 1 (définition étroite) pour la période hebdomadaire se terminant au 19 janvier.

Interrogé sur l'évolution du taux d'escompte (actuellement à 8,5 %), le président de la Réserve fédérale a expliqué qu'aucune décision d'abaisser ce taux directeur n'avait encore été prise, car les trois précédentes diminutions opérées au cours des dernières semaines n'avaient pas fait chuter suffisamment les taux d'intérêt à court terme.

A Paris, l'obligation de maintenir la parité du franc oblige à quelques contraintes, et la marge de manœuvre reste étroite pour la Rue de Rivoli. La preuve en est que le taux de l'argent au jour le jour contre effets privés est resté pratiquement toute la semaine au niveau de 12,50 %, alors que, de l'avis des professionnels, il aurait pu régresser à 12 3/8 % vendredi.

Sur le marché des émissions à taux variable, le *« climat est sain »*, et la marge enregistrée sur les emprunts T.M.O. a été encore plus réduite (0,40 %) que la semaine précédente (0,70 %), tandis que la détente s'accentue sur le marché secondaire au vu des indices communiqués par la banque Paribas : 14,23 % contre 14,50 % pour les emprunts d'État à plus de sept ans, 14,39 % contre 14,51 % pour ceux à moins de sept ans, 14,95 % contre 15,01 % pour les emprunts du secteur public et 15,59 % contre 15,68 % pour les émissions du secteur privé.

Le calendrier des émissions était étrangement dégarni pour les prochains jours. Tout au plus attendait-on un emprunt important du Crédit foncier de France. C'est qu'il fallait laisser la place au nouvel emprunt d'État.

Le comité des émissions, qui s'était réuni vendredi en fin d'après-midi, a donné le feu vert à un emprunt d'État de 10 milliards de francs, au taux de 14,60 %, fidèle reflet des conditions du marché, et d'une durée de huit ans *in fine*. – S.M.

Les devises et l'or

Chute de la livre sterling Irrégularité du dollar

Chute de la livre sterling à ses plus bas niveaux depuis l'automne 1976, mouvements erratiques du dollar, l'or au pied de la barrière des 500 dollars l'once : tels ont été les trois faits marquants d'une semaine d'abord très agitée, qui s'est finalement achevée dans le calme. Le premier événement à retenir l'attention générale a, bien sûr, été, dès lundi, le très vif repli de la livre sterling sur les rumeurs confirmées quelques heures plus tard d'un échec de la conférence de l'OPEP. Dans la soirée du même jour, la devise britannique était déjà tombée en dessous de 1,54 dollar. La perspective ouverte par M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, d'une baisse de 2 à 3 dollars des prix du baril de brut de la mer du Nord devait, le lendemain, tirer la livre sterling encore plus vers le fond, cette dernière cotant 1,5250 dollar (– 2,7 % par rapport à son cours du 21 janvier), soit à son niveau le plus bas encore jamais atteint. Le précédent record de baisse remontait au 28 octobre 1976 (1,5585 dollar). Les dénégations faites aux Communes par le premier ministre, Mme Thatcher, sur une prétendue crise du sterling et les affirmations du même premier ministre sur la solidité de la devise britannique et les effets bénéfiques qu'une baisse des prix du pétrole pourrait avoir pour l'économie mondiale, devaient un peu calmer les esprits.

Il reste que, malgré quelques sursauts, la livre ne s'est guère remise des coups qui lui ont été portés, le gouvernement de Mme Thatcher ayant décidé de ne rien faire pour enrayer son repli. Vendredi, elle a coté 1,5365 dollar, s'inscrivant ainsi à 2,2 % en dessous de son niveau du 21 janvier.

Les cambistes pensent qu'elle ne devrait plus désormais s'éloigner beaucoup de ces rivages. Ecartant pour l'instant toute idée d'une désescalade des taux d'intérêt outre-Manche, ils estiment que le loyer de l'argent, aux niveaux atteints là-bas, constitue un solide rempart et devrait freiner sa glissade.

D'abord en forte hausse après la publication des dernières statistiques sur l'évolution de la masse monétaire américaine (+ 6,9 milliards de dollars pour la seconde semaine de janvier), au point de repasser la barre des 7 F à Paris, le billet vert s'est ensuite replié par crainte d'un possible rapatriement des capitaux placés aux Etats-Unis par les pays de l'OPEP, mouvement de baisse plutôt accéléré par l'attente du message sur l'état de l'union du président Reagan. Ce furent, en définitive, les pessimistes qui firent la décision sur le marché en jugeant les mesures annoncées par M. Reagan pour diminuer le déficit budgétaire insuffisantes pour inciter la Réserve fédérale à desserrer encore sa politique de crédit.

Mais il suffit que M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, ait déclaré qu'une remontée des taux n'était pas impossible et que M. Henry Kaufman, le célèbre oracle de Wall Street, l'appuyât pour que le dollar se redresse très vivement.

M. Volcker, encore lui, qui avait jeté de l'huile sur le feu, devait l'éteindre à l'approche du week-end en estimant que tout compte fait l'augmentation de la masse monétaire ne risquait pas, pour l'instant, de favoriser une reprise de l'inflation, ajoutant, pour faire bonne mesure, que la Réserve fédérale ne ferait rien pour compromettre un redémarrage de l'économie. Beaucoup ont vu dans cette déclaration la volonté à peine voilée du Fed de se montrer conciliant. Et le reflux du dollar devait s'amorcer à la veille du week-end. Finalement, après avoir cinq jours durant joué au yo-yo, le billet vert devait, vendredi, s'établir sur presque toute les places financières internationales un peu en dessous de ses niveaux du 21 janvier, sauf à Londres et à Tokyo. Sur ce dernier marché, il a monté en une semaine de 2,6 % par rapport au yen, passablement malmené par d'importants dégagements effectués par des banques nippones et asiatiques rendues inquiètes par les mesures américaines de relance à l'exportation et le ralentissement de l'économie japonaise.

Le franc français, toujours porté par la rumeur d'un grand emprunt international, s'est bien comporté et a continué de naviguer au sein du système monétaire européen de concerve avec le deutschemark. La Banque de France, disaient les spécialistes, n'est intervenue qu'à doses homéopathiques pour le maintenir en ligne.

Les analystes de la firme londonienne Maxwell Stamp Associates, qui prédisaient récemment un réalignement des monnaies du système monétaire européen pour le printemps prochain, estiment maintenant que cette opération pourrait être différée jusqu'à l'automne si le gouvernement Kohl était battu aux élections du 6 mars prochain, ce qui, selon eux, paraît le plus probable. En revanche, dans le cas contraire, Maxwell Stamp pronostique un premier réalignement en mars, qui pourrait être suivi d'un second en octobre.

Suivant son habitude, l'or a évolué à contre-courant du dollar, baissant quand de dernier montait, jusqu'à tomber à 475,75 dollars l'once, et montant quand le billet vert se repliait.

En définitive, après avoir évolué en dents de scie mais plutôt vers le haut, le métal jaune, malgré quelques ventes soviétiques, s'est approché très près de la barrière des 500 dollars l'once (496,50 dollars) qu'il n'a pas encore réussi à franchir, terminant sa course à 493,75 dollars contre 483,50 dollars le vendredi précédent.

Les spécialistes restent persuadés que l'or a désormais retrouvé son caractère de valeur refuge et sortira tôt ou tard de son purgatoire (470-490 dollars l'once).

A Paris, le lingot a battu tous ses records pour atteindre le cours historique de 110 350 F contre 108 700 F.

A. D.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 21 AU 28 JANVIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5365	–	14,5137	50,3271	41,1522	2,0986	37,3971	0,0714
	1,5710	–	14,4508	50,2512	40,9836	2,0968	37,4391	0,0714
Paris	10,5864	6,8900	–	346,75	283,53	14,4596	257,66	4,9214
	10,8713	6,9200	–	347,73	283,60	14,5103	259,07	4,9463
Zurich	3,0530	1,9870	28,8392	–	81,7669	4,1699	74,3081	1,4192
	3,1262	1,9900	28,7579	–	81,5573	4,1727	74,5039	1,4224
Francfort	3,7336	2,4300	35,2096	122,29	–	5,0996	90,8750	1,7357
	3,8332	2,4400	35,2609	122,61	–	5,1163	91,3515	1,7441
Bruxelles	73,2142	47,65	6,9158	23,9808	19,6090	–	17,8197	3,4035
	74,9289	47,69	6,8916	23,9648	19,5450	–	17,8547	3,4088
Amsterdam	4,1886	2,6740	38,8188	134,57	110,04	5,6117	–	1,9100
	4,1961	2,6710	38,5996	134,22	109,46	5,6087	–	1,9092
Milan	2151,10	1400,00	203,19	704,57	576,13	29,3889	523,56	–
	2197,82	1399,80	202,17	703,01	573,36	29,3352	523,77	–
Tokyo	363,07	236,80	34,2970	118,92	97,2427	4,9590	88,3694	0,1687
	370,75	236,00	34,1040	118,59	96,7213	4,9406	88,3564	0,1686

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 28 janvier, 2,9157 F contre 2,9322 F le vendredi 21 janvier.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

28 janvier 1983

Florin, Couronne danoise, Lire italienne, Mark allemand, Franc français, Livre irlandaise, Franc belge

%: 0, –0,25, –0,50, –0,75, –1, –1,25, –1,50, –1,75, –2.00, –2,25, –2,50

Plafond, Plancher

* Système monétaire européen

Les matières premières

Hausse des métaux et du café

Les signes d'une reprise de l'économie américaine ont provoqué en fin de semaine une hausse des métaux.

MÉTAUX. – *La pause a été de courte durée pour le cuivre au Metal Exchange de Londres : aussi les cours enregistrent-ils une nouvelle progression atteignant leur niveau le plus élevé depuis mars 1979. La fin de la grève dans les mines péruviennes, l'accroissement persistant des stocks britanniques de métal, qui ont doublé depuis septembre 1981 s'élevant désormais à 271 600 tonnes (+ 5 550 tonnes), ont à peine freiné le mouvement de hausse. Plusieurs producteurs américains ont majoré leurs prix de 2 cents par livre.*

La hausse se poursuit sur les cours de l'étain, à Londres, qui retrouvent leur niveau le plus élevé depuis un an. La production mondiale de métal est évaluée, pour l'année en cours, à 142 000 tonnes, inférieure de 15 % à celle de 1982. Quant à la commission, elle devrait augmenter de 5 % pour atteindre 160 000 tonnes. De telles prévisions n'ont de chances d'être confirmées que si la réduction de 36 % des quotas d'exportation des pays membres du Conseil international de l'étain s'applique tout au long de l'année.

Les cours du plomb et du zinc ont légèrement progressé à Londres. La consommation mondiale de plomb ne semble pas appelée à augmenter de façon sensible au cours des prochaines années, guère plus de 1 % selon les prévisions des experts. Les perspectives offertes au zinc en ce domaine ne semblent pas plus prometteuses.

Nouvelle flambée des cours de l'argent en hausse de 7 % en moyenne à Londres.

La hausse continue sur les cours de l'aluminiun à Londres en liaison avec la fermeture de deux importantes unités de production aux Etats-Unis.

TEXTILES. – *Progression des cours du jute à Londres. La récolte indienne serait, selon les dernières estimations, inférieure à 6 millions de balles, soit 2 millions de balles de moins que la précédente récolte. Conséquence : l'Inde devra importer pour faire face à ses besoins 800 000 balles. D'ailleurs, la récolte mondiale, évaluée à 17 millions de balles, est en diminution de 20 %.*

CAOUTCHOUC. – *Avance des cours du naturel à Londres. Outre les achats du directeur du stock régulateur, le marché a bénéficié d'un courant de transactions plus étoffé de la part de certains pays qui commencent à reconstituer leurs stocks.*

DENRÉES. – *Le café a accentué sa progression sur l'ensemble des marchés dépassant même ses cours les plus élevés depuis deux ans et demi. La raréfaction des cafés de bonne qualité et certaines difficultés d'acheminement expliquent ce regain d'intérêt.*

La fermeté ne se dément pas sur le marché du cacao. Les offices de commercialisation du Ghana n'ont acheté, depuis le commencement de la campagne, que 144 376 tonnes contre 184 142 tonnes pour la période correspondante de la précédente campagne. La raison de cette diminution est une récolte inférieure aux prévisions.

LES COURS DU 28 JANVIER 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 1 039 (990,50) ; à trois mois, 1 071 (1 019,50) ; étain comptant, 8 095 (7 790) ; à trois mois, 8 090 (7 830) ; plomb, 304 (298,25) ; zinc, 451 (441,50) ; aluminium, 761 (695,50) ; nickel, 2 525 (2 412) ; argent (en pence par once troy), 884 (813,55). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 73,90 (72,25) ; argent (en dollars par once), 13,40 (12,87) ; platine (en dollars par once), 483,60 (461,30) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (60,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (360-380). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 65,22 (66,10) ; mai, 66,62 (67,32). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), mars, 361 (360) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, 398 (380). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mars, 43,40 (43,30).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 585-586 (550-555). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 190-190,50 (190,50-191).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 1 770 (1 665) ; mai, 1 785 (1 710) ; sucre, mars, 6,48 (6,27) ; mai, 6,73 (6,68) ; café, mars, 125,70 (127,50) ; mai, 123,70 (123,90). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mars, 110,25 (105,90) ; mai, 115,15 (111,85) ; café, mars, 1 735 (1 643) ; mai, 1 631 (1 549) ; cacao, mars, 1 268 (1 189) ; mai, 1 272 (1 197). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 330 (1 370) ; mai, 1 365 (1 342) ; café, mars, 1 850 (1 799) ; mai, 1 760 (1 725) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 465 (1 460) ; mai, 1 509 (1 500) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 178,60 (179,20) ; mai, 181,40 (180,50). – **Londres** (en livres par tonne), février, 149 (144,10) ; avril, 146,80 (144).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 332 1/4 (332 1/2) ; mai, 342 (341 1/4) ; maïs, mars, 263 1/4 (255 3/4) ; mai, 272 3/4 (264 3/4).

INDICES. – Moody's, 1 052,90 (1 046,20) ; Reuter, 1 659 (1 620).

BOURSE DE PARIS

Semaine du 24 au 28 janvier 1983

L'or noir

UNE tenace odeur de pétrole a flotté cette semaine à la Bourse de Paris ; il a fallu attendre les deux dernières séances pour que les vapeurs se dissipent un peu sous les colonnes, autorisant les indices à afficher le score qu'ils avaient discrètement réalisé : plus 2,3 %.

Lundi, tout occupé à inaugurer une nouvelle page d'agenda pour le nouveau mois boursier qui commençait ce jour-là, le palais Brongniart n'avait guère prêté attention aux discussions serrées que se livraient à Genève les pays exportateurs de pétrole. A l'issue du premier round, les *protagonistes avaient échangé leurs gants et signé un* accord visant à réduire la production totale de l'OPEP d'un million de barils quotidiens.

Pendant ce temps, rue Vivienne, les actions françaises gagnaient près de 0,5 % et les familiers du marché parisien notaient avec satisfaction le taux élevé des reports (13 % contre 11 1/4 % le mois précédent), signe d'un rééquilibrage des positions entre acheteurs et vendeurs, ces derniers ayant dû racheter des titres précipitamment depuis le début de l'année pour faire face à leurs engagements, alors qu'ils avaient *parié – à tort – sur une* lourde chute de la cote au début du mois de janvier.

Mardi, par contre, le ton était beaucoup moins serein *et les boursiers prenaient brutalement* conscience des importantes conséquences pour l'économie mondiale que pouvait entraîner l'échec on ne peut plus net des conversations brusquement interrompues sur les bords du lac Léman. Pas plus sur un nouveau prix de référence du brut que sur les autres sujets à *l'ordre du jour*, les treize pays membres de l'organisation n'avaient pu se mettre d'accord. Aussitôt, les marchés financiers, très sensibles à ce qui touche à l'or noir, étaient pris d'un violent accès de fièvre, et la livre sterling faisait les frais des sombres prévisions que laissait *entrevoir cet échec pour l'économie britannique*, largement tributaire des revenus tirés du pétrole de la mer du Nord.

C'était l'inquiétude autour de la corbeille, et les valeurs pétrolières piquaient rapidement *du nez*, Elf-Gabon, Française des pétroles, Elf-Aquitaine, Francarep, en tête. Cette défiance *s'étendait* rapidement aux actions de sociétés du bâtiment, bien ancrées sur les marchés extérieurs (Dumez, Jean Lefebvre, Bouygues), dans la crainte de voir les pays émetteurs de pétrodollars restreindre leurs *programmes* d'investissement. Même la Compagnie de géophysique *était* pénalisée à l'idée que ses programmes de recherche sismique, pour détecter les champs pétrolifères, puissent être remis à des jours meilleurs.

Le lendemain, le marché *semblait* reprendre un peu ses esprits au fur et à mesure que les analyses sur les conséquences de l'échec de la conférence de l'OPEP prenaient un tour moins apocalyptique. En baisse de 0,26 % la veille, les actions françaises *regagnaient mercredi plus* de 1,2 % dans le sillage de titres de second rang (C.S.F., Leroy-Somer, Sanofi, Source Perrier) venus prêter main forte à une cote toujours un peu déséquilibrée par l'extrême lassitude qu'éprouvaient encore les pétrolières et le bâtiment.

La manœuvre était réussie, et, au cours des deux dernières séances de la semaine, le marché gagnait près de 1 % alors que certains titres cherchaient à se singulariser. Générale *de Fonderie mettait, à elle seule, près de 20 %* à son actif, contrastant avec le vif repli de Matra, les spécialistes attendant un certain nombre d'éclaircissements sur les résultats de la firme à l'occasion de la réunion de presse prévue pour le mardi 1er février.

Parallèlement à la fermeté, encore très sélective, des actions françaises, les cours de l'*or de Paris enregistraient* de nouveaux progrès au fur et à mesure que l'once repartait à l'assaut des 500 dollars à Londres. Coup sur coup, le lingot a amélioré son record historique pour atteindre 110 000 francs jeudi, puis 110 350 francs le lendemain, une *performance que l'étroitesse bien connue du marché* parisien ne justifie pas entièrement.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	28/1/83	Diff.
4 1/2 % 1973	2,205	+ 20
7 % 1973	9,490	+ 225
10,30 % 1975	88,40	+ 0,20
P.M.E. 10,6 % 1976	87,30	+ 0,20
8,80 % 1977	103,96	+ 0,36
10 % 1978	87,15	+ 1,65
9,80 % 1978	86	+ 1,90
8,80 % 1978	85,45	– 0,05
9 % 1979	83	+ 1,10
10,80 % 1979	88,10	+ 1,10
12 % 1980	95,50	+ 0,20
13,80 % 1980	98,45	+ 0,75
16,75 % 1981	106,15	+ 0,36
16,20 % 1982	106	+ 0,45
16,20 % 1982	104,05	– 0,15
15,75 % 1982	103,60	+ 0,15
C.N.E. 3 %	3.036	+ 4
C.N.B. bq. 5 000 F.	99,50	+ 0,50
C.N.B. Paribas 5 000 F	99,50	+ 0,55
C.N.B. Suez 5 000 F	99,55	+ 0,55
C.N.I. 5 000 F	99,50	+ 0,65

Mines d'or, diamants

	28 janv.	Diff.
Amgold	995	+ 27
Anglo-American	150,10	– 7,90
Buffelsfontein	494	+ 17 50
De Beers	57	– 1
Driefontein	308	– 10
Free State	437	+ 15
Goldfields	71,80	– 3,20
Gencor	201	+ 1
Harmony	212	+ 7,50
Président Brand	428,50	+ 7
Randfontein	1155	+ 17
Saint-Helena	439	+ 14
Western Deep	490	– 2
Western Holding	495	+ 10

Banques, assurances sociétés d'investissement

Le prochain conseil d'administration d'*Unibail* se réunira le 22 février afin d'examiner les comptes de l'exercice 1982, mais il est d'ores et déjà prévu que le résultat escompté *devrait permettre la distribution* d'un dividende majoré d'un peu plus de 10 % par rapport à celui de 1981 (31,70 F *plus* un avoir *fiscal* de 0,80 F), une majoration supérieure à la nouvelle réglementation, étant donné *que le statut de Sicomi d'Unibail* lui permet d'échapper à ces dispositions.

A la suite de la récente augmentation du capital d'*Unibail*, celui-ci se trouve porté à 156,5 millions de *francs*, le montant des capitaux propres atteignant 255 millions de francs, et la rentabilité de l'ensemble du *patrimoine étant évaluée* à 13 %.

Poursuivant son action en faveur des entreprises régionales, la *Société lyonnaise de banque* a décidé de créer un prix de la meilleure information économique et financière qui sera décerné, chaque année, aux entreprises (ou organismes évoluant dans leur environnement) qui auront diffusé dans l'année la meilleure information de cette nature. Ce *prix*, destiné aux seules entreprises du sud-est de la France, sera attribué par un jury composé de représentants du monde économique, de l'*administration*, de l'enseignement supérieur et de la presse.

	[illegible]	Diff.
Bail Équipement	192	inch.
B.C.T.	165,50	+ 13,50
Cetelem	248	inch.
Chargeurs Réunis	169,50	+ 9
Bancaire (Cie)	279	+ 10,90
C.F.F.	412	inch.
C.F.I.	212,90	+ 7,80
Eurafrance	400	+ 4,20
Hénin (La)	343	– 1
Imm. Pl-Monceau	207	+ 7
Locafrance	210,50	+ 2,50
Locindus	495	+ 1
Midi	665	+ 37(1)
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	789	– 1
Parisienne de réesc.	377	– 1
Prétabail	634	+ 6
Révillon	536	+ 2
Schneider	91,50	inch.
U.C.B.	148	+ 15

(1) Compte tenu d'un droit de 30 F.

Alimentation

A la suite d'un accord conclu entre les *Automobiles Peugeot* et la société Cedis, cette dernière va prendre le contrôle à 94 % de la société Ravi, filiale de la *firme automobile*. Cette entreprise de distribution, qui exploite 24 supermarchés, 5 supérettes et 9 magasins spécialisés implantés essentiellement dans le Doubs et sur le Territoire-de-Belfort, réalise un chiffre d'affaires (T.T.C.) de l'ordre du milliard de francs, ses effectifs étant d'environ mille quatre cents personnes.

Le groupe *Générale Occidentale* a réalisé, au cours du premier semestre de l'exercice en cours 1982/1983 un bénéfice net de 99,7 millions de francs (après impôts et intérêts minoritaires), la société-mère dégageant, de son côté, un bénéfice net (non consolidé) de 38,1 millions de francs. Durant la même période, le chiffre d'affaires du groupe a atteint 13,58 milliards de francs.

	28-1-83	Diff.
Beghin-Say	248,50	+ 3,50
Bongrain	1 160	+ 40
B.S.N. G.-Dan. (1)	1 365	+ 14,20
Carrefour	1 309	– 40
Casino	1 015	+ 15
Cédis	585	– 20
Euromarché	900	– 40
Guyenne et Gasc.	334,90	+ 12,90
Lesieur	812	– 5
Martell	690	– 08
Moët-Hennessy (2)	816	+ 20 50
Mumm	310	– 0,50
Occidentale (Gale)	406	+ 5,50
Olida-Caby	174	+ 4,50
Pernod-Ricard	385	+ 18
Promodès	999	– 76
Source Perrier	232,80	– 5,30
St-Louis-Bouchon	155	– 4
C.S. Saupiquet	249	– 1
Veuve Clicquot	1 170	– 59
Viniprix	690	+ 11
Nestlé	17130	+ 280

(1) Compte tenu d'un droit de 124,20 F.
(2) *Compte tenu d'un droit de 29,50 F.*

Bâtiment, travaux publics

Dumez va augmenter son capital par incorporation diverses et distribuer à ses actionnaires une action gratuite pour deux.

	28-1-83	Diff.
Auxil. d'entreprises	876	– 43
Bouygues	719	– 66
Ciment Français	158	– 1,90
Dumez	1 039	– 90
J. Lefebvre	156	– 6
Générale d'Entrepr.	281,20	– 4,20
G.T.M.	371	– 15,80
Lafarge	267	+ 10
Maisons Phénix	382	+ 12
Poliet et Chausson	285	– 5
S.C.R.E.G.	114,50	+ 0,50

Filatures, textiles, magasins

Pour l'exercice clos le 30 septembre 1982, S.C.O.A. annonce une perte consolidée (part du groupe) de 148,6 millions de F. (Contre un déficit également de 112,6 millions précédemment) pour un chiffre d'affaires légèrement inférieur à 7 *milliards de F. en progression* de 12 % environ.

Les comptes de la société mère ont supporté à plein les coûts d'allègement et les provisions complémentaires et se soldent de ce fait par *résultat négatif de 197,9 millions*.

Le communiqué de S.C.O.A. fait toutefois remarquer que les bons résultats de *certaines filiales* ne se répercuteront qu'ultérieurement par le jeux des dividendes.

	28/1/83	Diff.
André Roudière	55	– 2,20
F.F. Agache-Willot	94	– 11,50
B.H.V.	106	– 0,10
C.F.A.O.	465	– 5,50
Damart-Serviposte	751	– 36
Darty	762	– 8
D.M.C.	29,20	– 0,30
Galeries Lafayette	146,10	+ 2,10
La Redoute	879	– 16
Nouvelles Galeries	77	+ 5
Printemps	112,50	– 0,50
S.C.O.A.	27,70	+ 2,80

Métallurgie construction mécanique

	28-1-83	Diff.
Alspi	66,50	+ 9,50
Amrep	821	– 54
Avions Dassault-B.	425	+ 12
Chiers-Châtillon	13,90	+ 0,50
Creusot-Loire	59	+ 3,30
De Dietrich	310	– 15
FACOM	575	+ 4
Fives-Lilles	145	+ 12
Fonderie (Générale)	24,50	+ 6,90
Marine-Wendel	59,60	+ 2,70
Métal. Normandie	10,90	+ 0,20
Penhoët	329	+ 8
Peugeot S.A.	142,10	+ 8,90
Poclain	100	– 0,50
Pompey	95	– 1
Sacilor	14,50	inch.
Sagem	1 010	+ 25
Saulnes	18,20	+ 2,50
Saunier-Duval	33	+ 0,50
Usinor	2,01	+ 0,16
Valéo	235	+ 20
Vallourec	95	+ 5

Valeurs diverses

Malgré un compte d'exploitation négatif de 1,4 million, la *Compagnie française des ferrailles* est parvenue à dégager pour l'exercice clos le 30 septembre dernier un bénéfice net de 8,5 millions de francs, contre 7,11 millions.

Le dividende global est maintenu à 15 F.

Didot Bottin annonce pour l'exercice clos le 30 septembre dernier un *bénéfice net de 2 millions de francs*, contre 2,33 millions.

Le dividende global est fixé à 19,50 F contre 12,50 F.

Le groupe des fromageries *Bel*, qui détenait 50 % de la Compagnie industrielle, commerciale et financière des Gaz (Cofigaz), vient de céder cette participation à l'*Air liquide*, laquelle possédait l'autre moitié du capital de Cofigaz. Cette dernière détenait elle-même 92 % du capital de la société *Carboxyque française* dont les cotations, suspendues depuis le 7 janvier 1983 à la Bourse de Paris, ont été rétablies le 27 janvier.

	28 janv.	Diff.
Agence Havas	487	+ 14
A.D.G.	160	+ 4 50
Air liquide	424	+ 3
Arjomari	156	+ 5 80
Bic	412	+ 5
Bis	217 50	+ 6 50
Club Méditerranée	513	– 5
Essilor	700	+ 35
Europe 1	670	– 4
Gle Ind. Part.	267	+ 17
Hachette	830	+ 30
J. Borel Int.	135 50	+ 1 40
Oréal (L')	1 040	+ 40
Navigation mixte	128 50	+ 1 30
Nord-Est	47 50	– 3
Presse de la Cité	800	+ 49
Ski Rossignol	728	+ 23
Sanofi	287	+ 40
U.T.A.	175	– 8

Pétroles

Exxon enregistre pour 1982 une baisse de 13,4 % de son bénéfice net, *qui* revient de 4,83 à 4,18 milliards de dollars pour un chiffre d'affaires accru de 11 % environ à 114, 97 milliards de dollars.

	28 janv.	Diff.
Elf-Aquitaine	121,90	– 8,90
Esso	199	– 11
Francarep	305,50	– 31,50
Pétroles française	138,10	– 3,90
Pétroles B.P.	45,50	+ 0,45
Primagaz	224	– 5
Raffinage	100	+ 1,50
Sogerap	291	– 7
Exxon	258,80	+ 2,80
Petrofina	795	– 1
Royal Dutch	296	– 17,50

Produits chimiques

	28 janv.	Diff.
Institut Mérieux	670	inchangé
Laboratoire Bellon	268	– 1,80
Nobel-Bozel	12,40	– 0,60
Roussel-Uclaf	249	+ 15
B.A.S.F.	423,50	+ 19,50
Bayer	399	+ 16
Hoechst	389	+ 16
I.C.I.	51,40	+ 2,70
Norsk-Hydro	327,50	– 28,50

Matériel électrique services publics

	28-1-83	Diff.
Alsthom-Atlantique	145	– 2
C.E.M.	27	+ 0,45
CIT-Alcatel	852	– 3
Crouzet	171	+ 5
Gén. des E. (1) (2)	243	– 8
Intertechnique	859	– 41
Legrand	1 648	+ 18
Lyonnaise des Eaux	429	+ 4
Machines Bull	42,75	+ 0,05
Matra	1 315	– 57
Merlin-Gérin	590	+ 12
Moteur Leroy-Somer	489	+ 80
Moulinex	69	+ 2
P.M. Labinal	212,80	– 2,70
Radiotechnique	356	+ 23,30
S.E.B.	217	+ 3,90
Signaux	544	– 2
Télémée. Electrique	876	+ 24
Thomson-C.S.F.	167,90	+ 17,90
T.R.T.	1 240	+ 40
I.B.M.	850	+ 20
I.T.T.	278	+ 6,50
Schlumberger	386	– 37
Siemens	865	+ 27

(1) Compte tenu d'un droit Attribution 59 F.

(2) *Compte tenu d'un droit Souscription* 29 F.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 21/1/83	Cours 28/1/83
Or fin (kilo en barre)	108 500	110 100
– (kilo en lingot)	108 700	110 350
Pièce française (20 fr.)	730	735
Pièce française (10 fr.)	414	414
Pièce suisse (20 fr.)	720	720
Pièce latine (20 fr.)	698	889
● Pièce tunisienne (20 fr.)	720	696
Souverain	850	848
Souverain Elizabeth II	890	900
● Demi-souverain	395	420
Pièce de 20 dollars	3 920	3 830
– 10 dollars	1 870	1 880
● – 5 dollars	952,5	1 000
– 50 pesos	4 280	4 400
● – 20 marks	800	815
– 10 florins	698	710
● – 5 roubles	450	466

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	24 janv.	25 janv.	26 janv.	27 janv.	28 janv.
Terme	191 006 492	188 587 695	209 690 441	173 983 785	229 924 137
Comptant					
R. et obl.	856 115 749	1 151 185 230	982 931 196	1 270 171 514	1 129 247 822
Actions	141 896 974	145 107 366	121 794 547	132 996 465	195 924 521
Total	1 189 019 215	1 484 880 291	1 314 416 184	1 577 151 764	1 555 096 480

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1981)

Franç.	104,6	103,9	104,8	104,9	–
Étrang.	102,6	101,1	103,2	103,4	–

***COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE* (base 100, 31 décembre 1981)**

Tendance	106	105,7	107	107,2	108

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	104,1	103,2	103,6	104	104,4

Epéda : savoir utiliser la Bourse

Si un certain nombre de chefs d'entreprise en sont encore à *s'interroger sur les avantages* que peut offrir le marché boursier pour assurer un sain développe*ment de leur société, l'exemple* d'Epéda-Bertrand Faure mérite d'être médité.

Considérée comme le premier fournisseur européen de sièges pour automobiles, cette société occupe également la première place sur le marché français de la literie avec les matelas et sommiers Epéda et Mérinos, dont plus de 1,2 million sont commercialisés en France.

Le 25 mai 1982, l'entreprise *que préside M. Pierre Richier* faisait son entrée à la Bourse de Paris, et elle profitait de cette occasion *pour annoncer* une nouvelle diversification en prenant le contrôle de la société Delsey, qui *figure au premier rang* des firmes européennes spécialisées dans le bagage rigide.

Depuis, la société poursuit une carrière honorable en Bourse et elle a décidé de faire appel à l'épargne publique sous la forme d'une augmentation de capital qui doit lui permettre de financer, en partie, une autre opération industrielle : la prise de contrôle d'Autocoussin et de sa filiale à 70 %, Cousin Frères.

A cet effet, 123 947 actions de 100 F nominal seront proposées du 31 janvier au 3 mars prochain au prix d'émission de 600 F avec un droit préférentiel de souscription de une action nouvelle pour quatre anciennes, ces actions nouvelles étant créées avec jouissance (droit au coupon) du 1er janvier 1983.

En procédant ainsi, Epéda-Bertrand Faure entend renforcer son potentiel technologique tout en offrant aux constructeurs un produit complet – des sièges automobiles dont le processus de fabrication est intégralement assuré *par le groupe. En effet*, Autocoussin est spécialisée dans la fournitures de structures métalliques et de matelassures en mousse tandis que sa filiale Cousin Frères produit divers mécanismes (glissières, articulations...) qui lui permettent de figurer au deuxième rang européen pour cette activité.

Il s'agit donc d'une rationalisation des politiques de développement industriel qui contri*buera, notamment, à abaisser les* coûts de revient. De plus, tiennent à préciser les dirigeants d'Epéda-Bertrand Faure, l'acquisition du groupe Autocoussin-Cousin Frères (à hauteur de 60 à 65 % dans un premier temps) *« ne pèsera pas sur la structure financière du groupe ni sur sa trésorerie puisque ces sociétés autofinancent leur croissance, leur niveau de performance contribuant même à renforcer la rentabilité d'Epéda »*.

A ce propos, l'opération en question devrait se traduire pour le groupe Epéda-Bertrand Faure (qui a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires hors taxes évalué à 1,80 milliard de francs environ, en comprenant le bagagiste Delsey, en progression de près de 35 % sur le précédent exercice) par *un* supplément de chiffre d'affaires de l'ordre de 500 millions de francs pour la même an*née de référence* (1982) et par une augmentation de la capacité bénéficiaire nette globale du groupe de 35 *millions* de francs environ (le bénéfice d'exploitation consolidé devrait avoisiner les 135 millions de francs pour 1982, en hausse de 24 % sur l'année précédente).

Les résultats de l'année dernière devraient cependant accuser près de 8 millions de francs de frais exceptionnels, dont une partie proviennent des coûts d'introduction à *la cote officielle*, mais la prochaine augmentation de capital permettra à la société *de ne pas être limitée dans sa* distribution de dividendes, une progression significative étant attendue par rapport au dividende de 1981 (22,50 F net par action).

Précisons, enfin, que la société Autocoussin, qui est l'actionnaire *le plus important* d'Epéda à hauteur de 20 % environ, ne souscrira pas à cette aug*mentation de capital*, sa participation devant être progressivement cédée à plusieurs investisseurs institutionnels.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Retour à l'optimisme

Wall Street a finalement bien réagi cette semaine aux craintes soulevées par la *perspective d'une réescalade des taux* d'intérêt. D'abord en baisse après l'an*nonce d'un gonflement plus* important que prévu de la masse monétaire et les déclarations inquiétantes de M. Paul Volcker, président du FED, sur la politique monétaire, le marché a entrepris par étapes de regagner le terrain perdu. En premier lieu, de caractère technique, le *redressement a été ensuite psycholo*gique. M. Volcker, il est vrai, s'est em*ployé à calmer* les esprits. *Revenant sur* ses premières déclarations, il a laissé entendre que, tout compte fait, le FED était déterminé à se montrer conciliant dans la mesure où aucune réelle menace d'une reprise de l'inflation ne se profilait à l'horizon. L'annonce d'une hausse de 1,5 % du principal indicateur économique, en décembre (la neuvième *consécutive*), a *contribué à faire renaî*tre l'optimisme.

Indice des industrielles du 28 janvier : 1 064,75 contre 1 052,97.

	Cours 21 janv.	Cours 28 janv.
Alcoa	31 1/2	31 7/8
A.T.T.	67 3/8	69
Boeing	33 7/8	35 1/4
Chase Man. Bank	48 1/8	49 3/8
Du Pont de Nem	40 1/8	39
Eastman Kodak	82 5/8	83 3/8
Exxon	30 7/8	30
Ford	36 1/4	39
General Electric	93 7/8	99 3/4
General Foods	37 1/4	38 3/4
General Motors	58 3/4	61 3/4
Goodyear	31 5/8	33
I.B.M.	94 5/8	97 3/8
I.T.T.	31 1/2	31 1/2
Mobil Oil	27 1/4	26
Pfizer	70	69 3/4
Schlumberger	50 1/8	46
Texaco	32 7/8	32 1/8
U.A.L. Inc.	30 1/2	34 1/8
Union Carbide	56 5/8	55
U.S. Steel	20 3/4	20 5/8
Westinghouse	42 7/8	44 1/2
Xerox Corp	40	35 5/8

LONDRES

Redressement en fin de semaine

Très affecté par la chute de la livre sterling, le marché est parvenu, en fin de parcours, à regagner la presque totalité du terrain perdu initialement, grâce en particulier à la hausse brutale d'I.C.I. *L'action de la firme chimique* britannique a été très recherchée par les investisseurs américains. Ces derniers spéculent sur une rapide expansion de la commercialisation du médicament des*tiné à soigner le cancer du poumon mis* au point par I.C.I.

Indices « F.T. » du 28 janvier : industrielles, 620 (contre 619,4) ; mines d'or, 649,2 (contre 640) ; Fonds d'Etat, 77,57 (contre 78,34).

	Cours 21 janv.	Cours 28 janv.
Beecham	351	350
Bowater	168	161
Brit. Petroleum	334	316
Charter	243	238
Courtaulds	75	76
De Beers (*)	6,92	6 75
Dunlop	47	45
Fr. St. Geduld (*)	49 3/8	52 1/4
Glaxo	1 493	1 473
Gt. Univ. Stores	563	550
Imp. Chemical	372	402
Shell	442	410
Unilever	795	810
Vickers	108	98
War Loan	32 3/4	32 3/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Attentisme

Le *plus grand attentisme* a régné cette semaine sur le marché toujours sous l'emprise du phénomène électoral. Une légère reprise s'est toutefois opérée à la veille du week-end. Les mesures prises pour *restructurer la sidérurgie ont* été généralement bien accueillies.

Indice de la Commerzbank du 28 janvier : 744 contre 736,8.

	Cours 21 janv.	Cours 28 janv.
A.E.G.	29,50	29,30
B.A.S.F.	117,50	119,90
Bayer	111,90	114,90
Commerzbank	127,30	127,20
Deutschebank	262	260,50
Hoechst	108,70	112,70
Karstadt	187,30	190,50
Mannesmann	140	142,50
Siemens	244,20	250,50
Volkswagen	141	144,30

TOKYO

Sursaut

La dépréciation du yen vis-à-vis du dollar a, une bonne partie de la semaine, pesé sur les cours. Néanmoins, encouragé par la bonne tenue de Wall Street, le Kabuto-Cho a regagné tout le terrain perdu au départ, et même au-delà. Cette reconquête s'est *faite essentiellement* durant la seule séance de mercredi avec un gain de 159,33 yens à l'indice Nikkeï Dow Jones (rcord quotidien). Une très forte activité a régné et 2,87 milliards *de titres ont changé de mains.*

Indice du 29 janvier : Nikkeï Dow Jones, 8 092,28 (contre 7 892,36) ; indice général, 587,59 (contre 579,89).

	Cours 21 janv.	Cours 28 janv.
Akaï	305	344
Bridgestone	440	445
Canon	1 140	1 130
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	972	980
Matsushita Electric	1 210	1 220
Mitsubishi Heavy	240	233
Sony Corp	3 410	3 350
Toyota Motors	1 000	989

Le Monde

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE AU PLATEAU D'ALBION

Le message de la France aux deux super-puissances nucléaires

De notre envoyé spécial

Reilhanette (Drôme). — « *Si, à Genève, les Grands, surarmés voulaient prendre en compte nos forces nucléaires, nous, Français, ne l'accepterions pas.* » Cet avertissement en direction des États-Unis et de l'Union soviétique qui négocient actuellement à Genève une réduction de leurs forces nucléaires en Europe, le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, l'a lancé, vendredi 28 janvier, en visitant, sur le plateau d'Albion, en Haute-Provence, le poste de conduite de tir de neuf nouveaux missiles nucléaires S-3, enfoui à Reilhanette (Drôme). A cette occasion, M. Hernu a tenu à rappeler le message de vœux de Nouvel An aux Français du chef de l'État, selon lequel « *l'ordre avait été donné de renforcer les moyens de dissuasion sur lesquels repose la défense du pays* », et le récent discours à Bonn de M. François Mitterrand, pour qui « *les forces françaises ne peuvent être prises en compte dans les négociations de Genève par les deux puissances surarmées* ».

Depuis un mois, sont enterrés, sur le plateau d'Albion, neuf nouveaux *missiles S-3* « *durcis* », capables de transporter une charge thermonucléaire d'une mégatonne sur des distances de 800 à 3 500 kilomètres. Par rapport aux neuf autre missiles S-3 enfouis depuis juin 1980 et commandés par un poste de conduite de tir à Rustrel (Vaucluse), l'unité de Reilhanette a ceci de particulier que les silos, les missiles, les transmissions et les sites de commandement sont en mesure, désormais, de résister aux effets thermiques, mécaniques et aux dérèglements, provoqués par les impulsions électromagnétiques, déclenchés par l'explosion de charge thermonucléaire adverse.

Les neuf missiles, commandés depuis le poste de Rustrel, seront à leur tour « durcis », pour être opérationnels en 1984.

Expliquant que les armes nucléaires doivent être rendues invulnérables face à une éventuelle première frappe d'envergure, M. Hernu a déclaré : « *Notre concept de dissuasion repose sur la menace d'emploi de l'armement nucléaire stratégique au cœur même du territoire de l'agresseur éventuel. Il s'agit d'une stratégie du faible au fort. La France ne vise pas à attaquer qui que ce soit, et sa politique se veut exclusivement dissuasive. Elle n'a donc pas besoin d'un nombre sans cesse croissant d'armes nucléaires. Il suffit que ses moyens permettent d'atteindre le seuil dissuasif : c'est la règle de la suffisance crédible (...). La dissuasion nucléaire nous rend responsables, forts et discrets sur notre emploi de la force (...). N'agressant personne, nous n'acceptons pas les agresseurs, ni pour nous, ni pour ce qui serait jugé, par le président de la République, être vital pour la France.* »

Le ministre de la défense a, alors, annoncé que les états-majors avaient entrepris « *les premières réflexions sur un successeur du missile sol-sol balistique stratégique* » et que, quel que soit ce nouveau système d'armes, « *le plateau d'Albion continuera à y jouer un rôle fondamental* ». Il s'agit d'un projet de missile mobile, le SX, de 3 500 kilomètres de portée et monté par paires sur des camions gardés dans des bases de l'armée de l'air pour gagner leurs emplacements de tir en temps de crise. Dans cette hypothèse, le SX pourrait être installé également dans des silos du plateau d'Albion.

Avant de conclure que « *la dissuasion nucléaire sera maintenue comme instrument privilégié de la politique française de défense* », M. Hernu s'est adressé, sans les citer, tant à l'Union soviétique qu'aux alliés de la France et à l'Internationale socialiste, en affirmant : « *Tous ceux qui pousseraient aujourd'hui la France vers la structure militaire intégrée de l'alliance seraient coupables de déséquilibre, donc de crise.* »

Mais qu'est-ce qui fait donc courir M. Hernu ?

Au début de la semaine, M. Hernu passait une nuit, sous l'océan Atlantique, à bord du sous-marin nucléaire *le Redoutable*, d'où il a assisté au lancement — fictif — de ses seize missiles à raison d'un engin toutes les vingt-six secondes. Trois jours après, il s'est rendu sur le plateau d'Albion pour tester la procédure de tir — simulé — d'un nouveau missile S-3 « durci ». Dans quelques jours, il rendra visite à une base de bombardiers nucléaires Mirage-IV, et il prévoit de visiter, prochainement, un régiment de missiles nulcéaires tactiques Pluton et un escadron d'avions tactiques nucléaires Jaguar.

« *Tout cela n'est pas dû au hasardt* », explique-t-il à ses interlocuteurs. Mais, dans ces conditins, qu'est-ce qui fait donc courir le ministre de la défense ? La réponse est qu'il entend symboliquement signifier la permanence de l'effort nucléaire de la France, malgré les négociaions soviéto-américaines de Genève. En accord avec le président de la République, qu'il a informé de ses visites, M. Hernu veut démontrer que, si les discussions de Genève sur une limitation des armements nucléaires des Deux Grands en Europe intéressent la France, pour autant, elles ne la concernent pas au point de tomber dans le piège de devoir remiser son effort nucléaire en acceptant, comme l'y incite Moscou, que ses forces nationales de dissuasion entrent dans le décompte global de l'Ouest.

A sa manière, la France a déjà répondu, sur le plan militaire, à ce souhait insistant des Soviétiques de la voir, en quelque sorte, redevenir un membre discipliné de l'OTAN dont l'armement nucléaire aurait cessé d'être indépendant pour participer d'un équilibre de la balance des forces entre les deux « blocs ». Une réponse qui n'est pas celle que Moscou attendait. La France a, d'abord, porté à trois, depuis le début de cette année, le nombre de ses sous-marins nucléaires en permanence opérationnelle à la mer, augmentant du même coup le nombre des missiles qui constituent sa riposte instantanée en cas d'agression délibérée de l'adversaire.

Elle a ensuite réaffirmé, à l'occasion de la publication d'un bilan de ses tirs expérimentaux réussis de missiles M-4 en 1982, son intention d'équiper son prochain sous-marin nucléaire, *l'Inflexible*, de têtes thermonucléaires multiples à plusieurs trajectoires, saluant ainsi l'apparition d'un système d'armes qui quintuplera sa capacité de dissuasion océanique entre 1985 et 1992.

En se déplaçant d'une base nucléaire à l'autre à un moment où, de son côté, le président de la République répète à Bonn que, seul, un équilibre des forces garantit la paix, M. Hernu entend rappeler que cet effort nucléaire de la France se différencie fondamentalement de celui des Etats-Unis et de l'Union soviétique : les Deux Grands pratiquent l'« *over killing* », cette surcapacité, excessive, de destruction, y compris des forces de l'adversaire, tandis que la France s'en tient à la notion de « *suffisance* », un seuil en dessous duquel sa dissuasion anti-cités n'aurait plus de sens. Une raison supplémentaire de rejeter tout accord qui se ferait sur le dos de la France.

JACQUES ISNARD.

● *M. Chirac a déclaré* vendredi 28 janvier, après s'être entretenu avec les responsables policiers du 13e arrondissement : « *Mes conversations me confirment dans l'idée que la police dispose de moyens et d'effectifs insuffisants. Les servitudes qui s'imposent à elle aboutissent à une réduction du personnel mis à la disposition des commissariats. C'est le cas, par exemple, du renforcement policier dans le métro, qui se fait au détriment de la surface. Mes interlocuteurs m'ont indiqué qu'un bon îlotage permettrait de réduire de 50 % la délinquance dans cet arrondissement. C'est pourquoi je continue à demander un renforcement des effectifs par le recrutement pendant cinq ans de 3 000 policiers supplémentaires pour Paris.*

● *L'Autrichien Gehrard Pfaffenbichler* a gagné, le 28 janvier, la descente pré-olympique de Sarajevo, comptant pour la coupe du monde, avec 19/100 de seconde d'avance sur le Canadien Steve Podborski et 26/100 sur l'Autrichien Franz Klammer.

LA MÉVENTE DE L'AIRBUS

Les accusations du général Mitterrand sont sans fondement

réplique un porte-parole ouest-allemand

Les banquiers de la République fédérale d'Allemagne n'ont jamais fait échouer, jusqu'à présent, de contrat de vente de l'avion européen Airbus, en n'accordant pas suffisamment de crédit aux clients. C'est ce qu'a déclaré, vendredi 28 janvier, à Munich, un porte-parole de Deutsche Airbus, qui est la société homologue, outre-Rhin, de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), dont le président-directeur général, le général Jacques Mitterrand, a estimé, à propos de la participation active des pays partenaires à la commercialisation de l'Airbus, que « *cette volonté ne semble pas exister en République fédérale d'Allemagne, mais surtout le système joue en sens contraire* ».

De son côté, le gouvernement ouest-allemand estime que ces accusations sont « *sans fondement* », selon un porte-parole du ministère fédéral de l'économie à Bonn.

Interrogé, vendredi à Paris, par la presse diplomatique, le président de la SNIAS a minimisé la portée politique de sa lettre aux autorités gouvernementales (*le Monde* du 28 janvier), dans laquelle il jugeait « *préoccupante* » la situation commerciale de l'Airbus. « *Je ne peux m'empêcher*, a-t-il expliqué, *de rapprocher cette publication de ce qui s'est produit la semaine dernière* », c'est-à-dire la célébration en grandes pompes du vingtième anniversaire du traité de coopération franco-allemand (1).

Sur le fond, a dit le général Mitterrand, l'objectif de la France et de ses partenaires (Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Espagne), « *c'est de conquérir une place durable sur le marché des avions civils. Ce qui suppose que nous sachions vendre et nous adapter à l'évolution du marché (...). Il faut tenir le coup jusqu'à ce que la reprise se manifeste*, a dit le général Mitterrand, *ce qui ne peut se faire que si les mécanismes de financement sont capables de suivre les mécanismes de production et de commercialisation* ». C'est « *un problème technique* », a-t-il ajouté, qui « *ne remet pas en cause la bonne volonté de nos partenaires* », notamment du principal, l'Allemagne fédérale.

(1) La lettre du général Mitterrand date du 14 janvier et elle fait, d'elle-même, référence au sommet franco-allemand du 20 janvier en souhaitant qu'il soit l'occasion de débattre des moyens d'écouler la production Airbus (*N.D.L.R.*).

● *Claude Papi, l'ancien footballeur professionnel et capitaine du Sporting Etoile Club de Bastia*, est décédé, le 28 janvier, d'une hémorragie cérébrale au cours d'une partie de tennis qu'il disputait à Bastia. Agé de trente-trois ans, il avait effectué toute sa carrière dans le club corse et avait porté trois fois le maillot de l'équipe de France.

UN SOLDAT FRANÇAIS BLESSÉ DANS UN ATTENTAT A BEYROUTH

Beyrouth (*A.F.P.*). — Une grenade a été lancée samedi matin 29 janvier à Beyrouth contre une jeep française de la force multinationale, blessant légèrement un soldat et un passant, a-t-on appris de sources françaises dans la capitale libanaise. C'est le premier attentat dirigé contre les troupes françaises depuis leur arrivée à Beyrouth, en septembre dernier.

La jeep arrivait à un carrefour sur la voie express appelée Le Ring, dans la région ouest de Beyrouth, lorsqu'elle a été doublée par une moto sur laquelle se trouvaient deux hommes. Le passager de la moto a lancé une grenade en arrivant à la hauteur de la jeep. L'engin a ricoché sur le toit du véhicule avant d'exposer.

M. PIERRE GUIDONI EST NOMMÉ AMBASSADEUR A MADRID

Le *Journal officiel* du samedi 29 janvier annonce la *nomination de* M. Pierre Guidoni au poste d'ambassadeur en Espagne, en remplacement de M. Raoul Delaye, décédé (*le Monde* du 6 janvier). Le même J.O. publie un décret en date du 27 janvier chargeant « *M. Guidoni, député, d'une mission temporaire auprès du ministre des relations extérieures.* »

[Né le 3 octobre 1941, à Montpellier, M. Pierre Guidoni est licencié en lettres, en droit, et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Ancien secrétaire général des jeunesses socialistes (S.F.I.O.) en 1963 et 1964, formé à la vie politique par le syndicalisme étudiant (il fut président d'honneur de l'U.N.E.F.), M. Guidoni compte parmi les plus anciens adhérents et animateurs du CERES de M. Jean-Pierre Chevènement. Il est entré au comité directeur du P.S. dès le congrès d'Épinay-sur-Seine en 1971. Membre du bureau exécutif à partir de 1975, il est entré au secrétariat national du P.S. au congrès de Valence, en octobre 1981, au sein duquel il a été chargé des collectivités locales.

Élu conseiller de Paris en 1971, réélu en 1977, il s'est démis de son mandat en 1978, date à laquelle il avait été élu député de l'Aude (deuxième circonscription). Réélu en 1981, il occupe le poste de vice-président de la commission des affaire étrangères de l'Assemblée nationale.]

A « L'UNION » DE REIMS

● Le premier ministre « condamne » la C.G.T.
● Le rédacteur en chef est rétabli dans ses fonctions

Deux éléments nouveaux ont fait évoluer, vendredi 28 janvier, la situation explosive du quotidien rémois *l'Union* : une condamnation nette du coup de force de la C.G.T. par le premier ministre, et la possibilité donnée au rédacteur en chef du journal, M. Pascal Sellier, de publier un nouvel éditorial, le précédent ayant été censuré par le « directoire » mis en place par le Syndicat du livre C.G.T. (*le Monde* du 28 janvier).

Dans un communiqué du premier ministre, le gouvernement a « condamné » les « *actions illégales* » du Livre C.G.T. Il « *rapelle que les fonctions d'édition et d'impression sont de nature différente* » et se déclare « *soucieux d'assurer les conditions du pluralisme de l'information* ».

Pour le premier ministre, « *les conditions de la survie à court terme du journal doivent être les suivantes : rétablissement immédiat et intégral de la responsabilité des journalistes sur le contenu rédactionnel du journal ; respect de la décision de justice en sorte que l'administration provisoire puisse effectuer normalement sa mission* ».

Le rédacteur en chef de *l'Union*, M. Pascal Sellier, a pu faire paraître, dans l'édition du samedi 29 janvier, « *en accord avec l'administrateur provisoire* », un éditorial dont la parution lui semble être « *la preuve de l'apaisement qui gagne enfin cette entreprise* ». Le rédacteur en chef a donc repris normalement ses fonctions, ainsi que la trentaine de journalistes qui, par solidarité avec lui, avaient cessé le travail depuis jeudi.

Un premier contact direct devait, d'autre part, avoir lieu samedi 29 janvier, entre l'administrateur judiciaire désigné par le tribunal de commerce de Reims, Me Hubert Lafont, et les dirigeants locaux du Syndicat du livre C.G.T. Toutefois, M. Michel Ehrmann, gérant directeur de la publication, a porté plainte vendredi 28 janvier pour « *usurpation de titre* », estimant en effet qu'il n'avait pu jouer son rôle de directeur, légalement responsable du contenu du journal.

Dans un communiqué publié vendredi, la Fédération française des sociétés de journalistes estime que « *la C.G.T. a pris une initiative unilatérale inspirée par le souci de sauvegarder l'entrerise, mais qui viole d'une façon manifeste la légalité et met une équipe rédactionnelle dans l'impossibilité d'exercer ses responsabilités* ». Pour la fédération, la situation à *l'Union* « *témoigne de l'urgence d'établir un statut moderne des entreprises de presse, qui, sans porter atteinte au droit de propriété et au principe d'autorité, permette une gestion efficace et garantisse l'indépendance des journalistes en reconnaissant leur responsabilité spécifique dans la gestion de l'information* ». Le gouvernement a précisément mis en chantier une réforme de l'entreprise de presse, pour laquelle une concertation aura lieu au cours du premier semestre de 1983 avec les organisations représentatives des professionnels de la presse.

● « *Le Matin de Paris* » et son supplément magazine du samedi n'ont pas été diffusés chez les marchands de journaux le 29 janvier, à la suite d'une grève du syndicat du Livre C.G.T., qui proteste contre la décision du P.-D.G., M. Claude Perdriel, de publier dans le magazine — tiré dans une imprimerie extérieure — les pages consacrées aux programmes de radio et de télévision alors qu'elles étaient auparavant publiées dans la partie quotidienne du journal.

LES DROITS DE L'HOMME SUR A 2

La sécurité des prisonniers marocains était menacée

ont estimé les responsables de la chaîne

M. Bernard Langlois, journaliste à *Antenne 2 et présenateur du nouveau magazine Résistances* consacré aux droits de l'homme (jeudi 27 janvier), a donne des précisions, vendredi 28 janvier, sur la suppression d'une séquence consacrée à certains prisonniers politiques marocains.

Ces prisonniers ont en effet été filmés clandestinement, dans une *prison marocaine. Il est apparu aux* responsables de l'information d'Antenne 2, M. Michel Toulouze, M. Pierre Lescure et le P.-D. G., M. Pierre Desgraupes — qui a consulté la Haute Autorité de la communication audiovisuelle à ce sujet — que la sécurité des prisonniers interrogés, ainsi que celle des personnes qui avaient permis la réalisation du reportage, pourrait être menacée par sa diffusion.

En effet, les autorités marocaines ont fait pression auprès de Paris lorsqu'ils ont eu connaissance de ce reportage, alors même que M. François Mitterrand allait entreprendre sa visite officielle au Maroc. On a indiqué à ce sujet à l'Élysée que cette question des droits de l'homme devait être abordée dans la discrétion. Une manière de juger que la diffusion du reportage était inopportune ce jour-là.

M. Langlois estime toutefois qu'il y a dans cette affaire « *un cas caractéristique de pression extérieure. J'étais pour ma part partisan de diffuser malgré tout ce reportage qui comprenait également une déclaration du président de la Ligue marocaine des droits de l'homme, M. Oumlic. Mais je me suis finalement incliné, ne voulant pas qu'on puisse m'accuser d'avoir compromis la libération possible de ces prisonniers. Nous sommes convenus cependant de surveiller ce qui va se passer là-bas et de programmer immédiatement ce reportage si les choses n'évoluent pas dans le bon sens.* »

C'est ce que M. Pierre Lescure, directeur de la rédaction de la deuxième chaîne, avait expliqué lors de la diffusion de cette première édition de *Résistances* : « *Si l'interview est au sommairedu prochain numéro, c'est que rien n'aura changé dans la situation des prisonniers marocains* », avait-il notamment déclaré.

M. JACQUES MÉDECIN QUALIFIE DE « COMÉDIE » LA NOMINATION D'UN PRÉFET DE POLICE A NICE

Annoncée, vendredi 28 janvier, par M. Gaston Defferre, la nomination prochaine à Nice d'un commissaire de la République délégué pour la police ayant compétence pour tout le département des Alpes-Maritimes a été qualifiée de « *comédie* » et de « *rigolade* » par M. Jacques Médecin, député (apparenté R.P.R.) et maire de Nice, dans une déclaration à FR 3-Côte d'Azur. « *La nomination d'un préfet de police*, estime-t-il dans un communiqué, *ne peut faire face aux problèmes d'insécurité à Nice. La nomination de deux mille cinq cents policiers, les effectifs actuels étant de sept cents, serait davantage nécessaire, compte tenu de l'augmentation de la criminalité.* »

M. Médecin ajoute que cette mesure, « *liée aux futures élections municipales* », est dirigée contre le commissaire de la République des Alpes-Maritimes, M. Pierre Lambertin, « *dont on estime l'action insuffisante* ». MM. Max Gallo et Jean-Hugues Colonna, députés (P.S.) des Alpes-Maritimes, se déclarent en revanche « *très satisfaits* ».

Au ministère de l'intérieur, on insiste sur la démarche générale qui a guidé cette décision : M. Gaston Defferre vient ainsi d'annoncer, en réponse à une lettre de M. Gérard Bapt, député socialiste de la Haute-Garonne, la nomination prochaine d'un préfet de police à Toulouse. Après Paris, les départements des Bouches-du-Rhône, du Nord et du Rhône et les deux départements de Corse, le nombre de préfets de police sera ainsi porté à sept. D'autres extensions ne sont pas à exclure, le secrétariat d'État chargé de la sécurité publique estimant qu'il s'agit « *d'une bonne institution, dès que la police, en raison de la criminalité, du nombre d'habitants, devient un problème spécifique* ».

LES TARIFS A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le numéro du « Monde » daté 29 janvier 1983 a été tiré à 501 638 exemplaires.

A B C D E F G